



### L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie hôte du **Le Quotidien**

L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Son Excellence Andrew Noble, a rendu, hier, une visite au Quotidien d'Oran. Lors de sa visite, l'ambassadeur s'est entretenu avec les responsables du journal sur les questions de l'heure, ainsi que sur les relations bilatérales entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, notamment sur les voies et moyens de les renforcer.

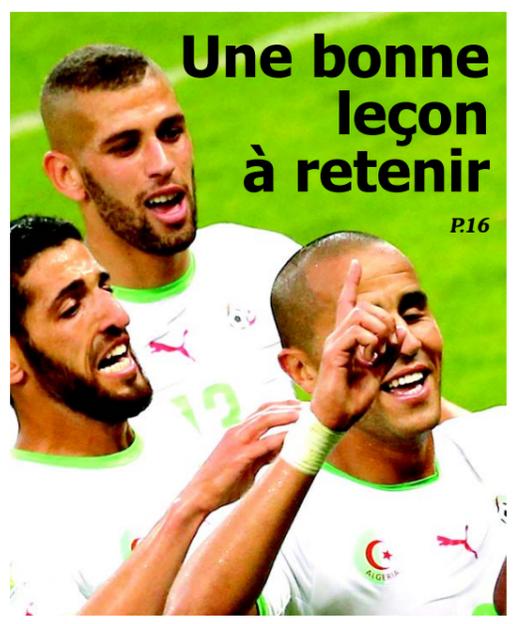
Ph.: B. H. K.

# Lutte contre le terrorisme **BRUXELLES VEUT «ENRÔLER» L'ALGÉRIE** P.4



Federica Mogherini, chef de la diplomatie européenne

**Port d'Alger**  
**La justice ordonne aux grévistes de reprendre le travail**  
P.3



**Une bonne leçon à retenir** P.16  
**Tizi Ouzou**  
**Deux bombes neutralisées et destruction d'une cache terroriste** P.24



### Grève à l'éducation **LES RÉPONSES DE BENGHABRIT** P.3

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine au **Le Quotidien**  
**«Nous appartenons tous à la résistance palestinienne armée»** P.4 & 5

### Supplément **TIC**

P.11 à 13

- Intel tente de sauver la «loi de Moore»
- Internet 3G : en une année, l'Algérie a fait mieux que le Maroc en six ans
- Google veut acheter Softcard pour concurrencer la solution Apple Pay
- Abdelmadjid Boutaleb : l'INTTIC d'Oran «est condamné au rôle d'un lycée de luxe»

## Importation Vers une liste de médicaments «essentiels»

El-Houari Dilmi

L'augmentation de la facture d'importation des médicaments, plus de deux milliards de dollars en 2014, ayant pour cause la prévalence des maladies non transmissibles, « l'institution d'un Comité nationale de liaison du médicament, destiné à maîtriser les dépenses, est l'objectif majeur de l'Algérie », a indiqué, hier, au micro de la Chaîne 3, le Dr Hamou Haffed, directeur général de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé.

L'invité de la radio a expliqué que ce comité a été « constitué pour trouver les moyens propres afin de maîtriser le marché du médicament et booster la production au niveau local et réduire la facture des importations ». Au sujet de l'augmentation de la facture couvrant les importations de produits de soins (environ 2 milliards de dollars en 2014), le Dr Hamou Haffed a expliqué « qu'elle est, notamment, due à celle des maladies chroniques, dont le cancer affectant quelque 50.000 personnes dans le pays ». Se basant sur les données fournies par le Plan anticancer 2015-2019, le directeur général de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé a, par ailleurs, indiqué qu'en ce qui concerne la prévention primaire de cette pathologie, « nous nous attendons à une augmentation de la consommation de médicaments, en liaison avec cette maladie ».

Rappelant les efforts de l'Algérie pour réduire de la facture d'importation des médicaments, le Dr Hamou Haffed a rappelé que 40% des médicaments ont été fabriqués localement en 2013, « soit trois fois plus qu'en 2010 ». Mettant en exergue la nouvelle politique du gouvernement en matière de santé, l'invité de la Chaîne 3 a expliqué que « l'objectif est de préparer le terrain pour permettre le transfert de technologie permettant de fabriquer les médicaments que l'Algérie est contrainte aujourd'hui d'importer ». Les nouvelles dispositions prises par le ministère de la Santé font « qu'il n'existe plus, dans le

pays, d'importateurs de médicaments qui ne soient d'abord des fabricants et c'est justement ces nouvelles dispositions qui ont contribué à faire en sorte que certaines molécules qui étaient auparavant importées sont désormais produites ici ».

Le Dr Hamou Haffed a, également, parlé de l'existence de 75 unités de fabrication du médicament dans le pays actuellement et que 101 projets d'investissements sont en cours de réalisation, « dont une bonne partie à l'inductif du secteur privé », a-t-il expliqué. Selon l'invité de la radio nationale, les opérateurs algériens « sollicitent de plus en plus le ministère de la Santé pour construire de nouvelles usines de fabrication de médicaments et autres produits pharmaceutiques ». Se réjouissant de la réactivation récente de la Commission de la nomenclature des médicaments, le représentant du ministère de la Santé a expliqué que le travail de cette commission sera de « peaufiner la liste des médicaments essentiels pour rationaliser les dépenses ».

Toujours concernant la rationalisation des dépenses en matière de santé, le Dr Hamou Haffed a annoncé que le ministère de la Santé « va mener des actions de sensibilisation à l'adresse du corps médical afin que l'utilisation des molécules très chères soient prescrites de façon appropriée », a-t-il indiqué. « Et cela va commencer par la formation, puisque les praticiens et les doyens de facultés de médecine vont être tous invités à réviser le module lié à la pharmacologie, l'éthique et aux bonnes pratiques de prescription, pour renforcer l'usage rationnel du médicament », a-t-il expliqué. Concernant la stratégie du ministère de la Santé en termes de renforcement des capacités nationales de production, le Dr Hamou Haffed a enfin expliqué que « nous devons diversifier la fabrication de médicaments notamment en optant pour la formule injectable et rattraper le retard dans ce domaine, puisque l'Algérie ne dispose que de trois usines de ce type dont celui de Saidaï ».

## ANALYSE

Kharroubi Habib

### Crise libyenne : un 2<sup>ème</sup> round incertain

En apparence, les parties libyennes ayant participé aux pourparlers de Genève parrainés par l'ONU ont respecté leur engagement de mettre fin aux affrontements qui les ont opposés. De fait, un semblant de calme règne depuis en Libye qui est mis à profit par la médiation onusienne pour préparer le second round des pourparlers entre les belligérants auquel elle espère rallier des groupes armés ou politiques n'ayant pas pris part à la première rencontre. Il reste toutefois que l'optimisme sur une issue heureuse pour le processus engagé à Genève visant à dégager une entente entre Libyens autour d'une solution politique à la crise de leur pays est très mesuré chez la plupart des observateurs. La raison principale qui motive leur modération dans l'appréciation du résultat obtenu à Genève lors du premier round est que des seigneurs de guerre libyens y ont été absents et pourraient s'en prévaloir pour ne pas en accepter les engagements auxquels il a donné lieu. Et ce n'est pas la menace brandie par l'ONU de « punir tous ceux qui freinent le processus de paix en Libye » qui va être dissuasive pour ces chefs de guerre qui n'entrevoient de solution à la crise de leur pays que celle qu'impose la force des armes.

Cette perspective n'est nullement à écarter après qu'il soit apparu des dissidences au sein de groupes armés ayant officiellement apposé leur signature au bas de l'accord conclu à Genève, dont les porte-paroles ont rejeté celui-ci. C'est peu dire que pour cette raison le second round de la conférence de Genève voué à ramener la paix en Libye s'annonce plein d'incertitudes en dépit

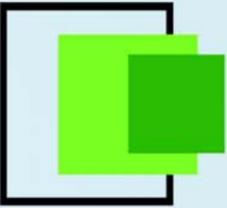
des efforts de la médiation onusienne consistant à convaincre les récalcitrants à ne pas faire obstacle au processus

de paix ébauché.

La certitude est que les milices armées se revendiquant de la mouvance djihadiste vont tout faire pour empêcher la réconciliation inter-libyenne et qu'il faut par conséquent s'attendre de leur part à de sanglantes opérations contre les partisans de la solution politique. Ceux-ci n'ont d'autre choix que de s'entendre sur la mise en place d'un pouvoir d'union nationale au nom duquel ils fédéreraient leurs forces pour faire barrage à l'extension de la menace que constituent les milices et groupes salafite-extrémistes pour l'unité de la Libye et l'instauration d'un régime veillant à la suprématie de la loi et du respect des droits de l'homme.

Il est toutefois à craindre que cette union nationale dont il a été promis à Genève que tout sera fait pour la réaliser va se heurter aux ambitions personnelles des uns et les intérêts claniques ou tribaux des autres. Lesquels sont encouragés et soutenus en sous-main par des acteurs étrangers dont les desseins et calculs dans la crise libyenne s'opposent au rétablissement de la confiance entre les composantes de la nation libyenne. Si par conséquent l'ONU qui s'emploie à baliser le terrain à cette réconciliation des Libyens se devait de menacer les parties qui freineraient le processus de paix amorcé, elle se doit également d'user de la même ferme menace à l'endroit de ces acteurs étrangers de la crise libyenne qui poussent insidieusement leurs protégés libyens à ne se satisfaire de solution que celle qui arrange leurs propres intérêts dans l'ex-Jamahiria.

Publicité



# Fabrication de mobilier urbain



## MobiVille

Kiosque à Tabac



Kiosque à Fleurs



ZONE industrielle  
Rouiba, Alger  
TEL : + 213 23 85 08 51  
FAX : + 213 23 85 08 55  
contact@mobiville.dz  
www.mobiville.dz

avec **MobiVille** ...  
plus belle sera la ville

<p>Tirage du N° 6128 119.649 exemp.</p>	<h3>Le Quotidien</h3> <p>D'ORAN</p> <p>Edition Nationale d'Information Editée par la SPA ORAN - PRESSE au Capital de 195.923.000,00 DA</p>	<p><b>Président</b> Directeur Général <b>Directeur de la Publication</b> Mohamed Abdou BENABBOU</p>	<p><b>Direction - Administration</b> <b>Rédaction centrale</b> 63, Ave de l'ANP - Oran B.P.N°110 - Oran Tél. 041.23.25.22 23.25.23 / 23.25.24 23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15</p>	<p>Fax Pub: 041.23.25.21 Fax et Rédaction 041.23.25.20</p> <p>Imp.: Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran" Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran" Constantine : S.I.E. Quargla: S.I.A.</p>	<p>INTERNET: <a href="http://www.lequotidien-oran.com">http://www.lequotidien-oran.com</a> E-mail : <a href="mailto:infos@lequotidien-oran.com">infos@lequotidien-oran.com</a> <a href="mailto:publicite@lequotidien-oran.com">publicite@lequotidien-oran.com</a> <a href="mailto:admin@lequotidien-oran.com">admin@lequotidien-oran.com</a> <a href="mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr">lequotidiendoran@yahoo.fr</a></p> <p><b>Rédaction Algéroise</b> Tél.: 021. 64.96.39 - Fax: 021. 61.71.57</p> <p><b>Rédaction Constantinoise</b> Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80</p> <p><b>Pub</b> Tél.: 021. 64.96.44</p> <p><b>Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52</b> <b>Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS</b></p>
---	--	---	--	---	---

Grève à l'Education

Les réponses de Benghabrit

Abdelkrim Zerzouri

Deux dossiers importants, les œuvres sociales et l'évaluation de la réforme dans le palier du secondaire, devaient être examinés, hier, lors d'une rencontre qui a regroupé les responsables du ministère de l'Education nationale et les syndicalistes de différentes chapelles, selon une déclaration du porte-parole de l'Unpef, M. Amraoui. Pas trace jusque-là de contestation. Pourtant, en trame de fond, la protesta se profile à l'horizon, surtout si l'on se réfère à la réunion de plusieurs syndicats, annoncée pour demain (jeudi 22 janvier 2015), «pour discuter justement des mécanismes à adopter pour déclencher une grève commune», comme le précise notre interlocuteur. Ce dernier rappelle que lors d'une récente rencontre de six syndicats du secteur, «il a été question beaucoup plus de questions d'ordre organisationnel, avant de passer lors de la prochaine étape aux discussions sur la manière ou les voies et moyens pour satisfaire nos revendications socioprofessionnelles». Pour précision, le Cnapest, selon ce qui nous a été affirmé par son porte-parole, M. Messaoud Boudiba, «ne fait pas partie intégrante de l'intersyndicale» créée entre six autres syndicats du secteur (Unpef, Snapest, Cla, Snte, Satef, Snapap). «Pour nous, le mécanisme de décision pour aller vers une grève doit provenir de la base, et l'on ne peut s'engager ou engager notre avis sans cette concertation préalable avec la base», nous a indiqué le porte-parole du Cnapest. Dans ce climat d'incertitude qui pèse sur le bon déroulement de ce deuxième trimestre, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, affiche ses regrets, non sans rappeler hier dans une déclaration que malgré la «disponibilité et la volonté réelles» de la tutelle de résoudre les difficultés des ressources humaines du secteur, les syndicats «n'ont comme réponse que la grève». Réagissant à la tendance de l'intersyndicale du secteur de l'Education qui regroupe la quasi-totalité des syndicats, hormis le Cnapest, qui veut déclencher les hostili-

tés dans les prochains jours, la ministre a réaffirmé que l'essentiel des problèmes abordés par chacun des syndicats «a fait l'objet d'une prise en charge». Elle a dans ce contexte reconnu que le règlement des situations soulevées «prend du temps car cela suppose des démarches, des mesures et des enquêtes à diligenter, parfois». L'intersyndicale a annoncé récemment sa décision d'organiser une journée de protestation, dont la journée ou la durée restent à définir, en réaction à ce qu'elle qualifie de «négligence» de la ministre au sujet des procès-verbaux des réunions bilatérales et surtout la «non application» des accords conclus. Une série de rencontres bilatérales avec chacun des syndicats agréés du secteur a été organisée, et ces rencontres ont été sanctionnées par des procès-verbaux que «nous nous engageons à prendre en charge», a insisté Mme Benghabrit. Elle a, dans ce sens, fait savoir que le temps pris dans le traitement des revendications «ne peut pas être considéré comme une négligence mais, au contraire, une prise en compte sérieuse car les problèmes posés par les syndicats ne sont pas toujours immédiatement résolus». La ministre de l'Education a, dans le même sillage, souligné que la situation socio-professionnelle des fonctionnaires de l'Education nationale «s'est nettement améliorée après 2008, contrairement à ce que les partenaires sociaux ont indiqué considérant les augmentations obtenues ces dernières années comme «dépassées par la cherté de la vie». «Cette amélioration a induit des aspirations et des exigences nouvelles qui imposent un traitement selon la dimension prioritaire», a-t-elle soutenu. Pour la ministre, les fonctionnaires de l'Education nationale se positionnent aujourd'hui «bien» par rapport aux fonctionnaires des autres secteurs de la Fonction publique. «Cela étant dit, l'amélioration des conditions de travail fait partie des priorités du secteur, car nous sommes persuadés que cela permettra d'assurer un engagement encore plus grand pour que la qualité de la formation puisse être à la



mesure des attentes de la société», a encore affirmé Mme Benghabrit. Au passage, elle a reconnu que le statut de 2008, révisé dans l'urgence en 2012, «a quelque peu créé des dysfonctionnements non seulement en termes d'équilibres mais aussi au regard des missions stratégiques des différents corps. Ce sont des dysfonctionnements qui nous préoccupent autant qu'ils préoccupent les catégories concernées», a-t-elle encore indiqué. Sur une question liée au recrutement dans l'Education nationale, Mme Benghabrit a affirmé que les recrutements dans le secteur «ont lieu de manière régulière, en fonction des besoins du secteur, de ceux induits par la réception de nouvelles infrastructures scolaires et des départs à la retraite». A ce titre, elle a rappelé que l'Education nationale «est le plus grand secteur public pourvoyeur d'emplois avec plus de 25.000 postes en juillet 2014, soulignant par la même occasion qu'une opération de recrutement va être lancée au mois de mars. La ministre a relevé également que l'Education nationale qui est un secteur de service public «par excellence», «bénéficie de dispositions particulières qui lui permettent de recourir à la contractualisation et la suppléance en cas d'absence conjoncturelle d'un enseignant suite à une maladie, un accident...». «Nos enfants ne peuvent être privés d'enseignement pour quelque raison que ce soit», a précisé la même responsable. Hélas, de sombres nuages planent à l'horizon.

Port d'Alger

La Justice ordonne aux grévistes de reprendre le travail

Yazid Alilat

Confusion, hier, au port d'Alger, à la suite du débrayage, entamé dimanche, de quelque 150 capitaines de remorqueurs, ce qui a paralysé, globalement, les activités portuaires. Traduits devant le tribunal de Sidi M'hamed en référé, les grévistes ont été condamnés à reprendre le travail, et cesser leur mouvement de protestation. L'entreprise portuaire d'Alger (EPAL), était injoignable, en début d'après-midi, pour avoir de plus amples détails. Selon le SG de la section syndicale de l'EPAL, Bourouba Derradji, les grévistes ont été jugés (hier) et condamnés à reprendre, immédiatement, le travail. Leur mouvement de protestation a été déclenché pour destituer un des deux délégués syndicaux représentant cette corporation. «La grève a été déclenchée, dimanche, mais le service minimum a été assuré», affirme M. Bourouba Derradji, qui a précisé que des pétroliers ont été assistés, ainsi que le car-ferry 'Tarek Ibn Ziad'. Les capitaines de remorqueurs ont retiré leur confiance à un des deux délégués de la corporation, mais «on ignore, exactement, leurs motifs, assure t-il. Pourtant, cette grève n'a pas respecté la réglementation», notamment l'article 85 du règlement intérieur

de l'UGTA, qui stipule qu'il faut organiser une assemblée générale et un vote, à bulletin secret, pour le retrait de confiance à un représentant syndical. Le délégué syndical des capitaines de remorqueurs, à l'origine de cette tension, au port d'Alger, a «démissionné de son poste et affiché sa démission pour ne pas gêner le travail de l'entreprise», explique le SG de la section syndicale de l'EPAL, qui a précisé que cette démission «a été acceptée et entérinée par le syndicat». Pour autant, «la direction de l'EPAL a demandé une signature, dûment confirmée de l'Union locale UGTA, ce qui a été fait», relève, encore, M. Bourouba Derradji. Le travail n'avait pas encore repris, en milieu d'après-midi, les grévistes attendant de plus amples informations. Le trafic portuaire était, passablement, perturbé hier, alors que les quais étaient déserts. Qualifiée d'«illégal» par l'EPAL, cette grève «pénalise l'entreprise, prise de fait, en otage». Selon le chargé de communication de l'entreprise Abderahmane Timizar, «les entrées et sorties de navires sont bloquées» au port d'Alger, et «l'entreprise et ses 3.000 travailleurs sont pris en otages», par cette grève. En vertu des règlements, en vigueur, l'EPAL avait annoncé, lundi, avoir engagé

une action en justice pour faire cesser cette grève. L'entreprise, selon son chargé de communication, a engagé une action en justice pour «grève illégale» contre les capitaines de remorqueurs en grève, et pour «traduire les grévistes devant le référé, d'heure en heure, pour mettre fin à la grève». Une seconde action en justice contre les capitaines de remorqueurs a été, également, engagée par l'EPAL, qui va les poursuivre devant le tribunal pénal pour «grève illégale ayant donné lieu à la prise d'otages de bateaux, en entrée et sortie». Huit navires sont, actuellement à quai, au port d'Alger, en train d'être déchargés, alors que plusieurs autres, en rade, sont en attente de rentrer au port. Pour la direction de l'EPAL, la poursuite de ce débrayage pourrait entraîner l'arrêt de toutes les activités liées aux chargement et déchargement des navires, soit une mise au chômage forcée de quelque 3.000 travailleurs, recensés au port d'Alger. «La peur des grévistes, qui veulent reprendre le travail, est qu'ils soient poursuivis pénalement», estime une source syndicale, contactée par 'Le Quotidien d'Oran', en vertu de la plainte de l'EPAL, contre eux, pour «grève illégale ayant donné lieu à la prise d'otages de bateaux en entrée et sortie».

L'excédent commercial chute de plus de la moitié

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 4,63 milliards de dollars (mds usd) en 2014, contre 9,94 mds usd en 2013, soit une baisse de près de 53,5%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes. Ce recul de l'excédent commercial s'explique par une augmentation des importations de l'ordre de 6% et une baisse des exportations à hauteur de 3% durant l'année écoulée, en comparaison à 2013, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). En 2014, les exportations se sont établies à 62,95 mds usd contre 64,97 mds usd en 2013, en baisse de 2,02 mds usd (-3,11%), en raison essentiellement d'un repli de près de 4,5% du montant des exportations des hydrocarbures. Par contre, les importations ont grimpé à 58,33 mds usd en 2014 contre 55,03 mds usd en 2013, accusant une hausse de 3,3 mds usd (+6%) durant la même période de comparaison. Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 108% en 2014 contre 118% une année auparavant. Les hydrocarbures

ont représenté l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 95,54% du volume global des exportations, soit 60,15 mds usd en 2014 contre près de 63 mds usd en 2013, en baisse de 2,85 mds usd (-4,47%). En effet, le Sahara Blend, le brut de référence algérien, s'affichait en baisse à 99,68 dollars en 2014 contre 109,38 dollars en 2013, avait indiqué récemment un rapport de l'Opep qui a également fait état d'une légère baisse de la production annuelle pétrolière de l'Algérie en 2014 en s'établissant à 1,192 million de barils/jour (mbj) contre 1,203 mbj en 2013. Pour ce qui concerne les exportations hors-hydrocarbures, qui ont connu une augmentation de 39,52%, elles ont totalisé 2,81 mds usd en 2014, soit 4,46% du montant global des exportations, un taux qui reste «marginal» par rapport au potentiel du pays, observe le Cnis. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 2,35 mds usd (hausse de 61,2%), des biens alimentaires avec 323 millions usd (baisse de 19,65%) et les produits

bruts avec 110 millions usd (hausse de près de 1%) par rapport à l'année 2013. Le centre des Douanes relève une baisse pour les exportations du groupe «biens d'équipements industriels» à 15 millions usd (-46%) et pour les «biens de consommation non alimentaires» à 10 millions usd (-41,2%). Quant aux importations, il est constaté une hausse quasiment générale, à l'exception des groupes «énergie et lubrifiants» qui ont chuté de près de 35% en se chiffrant à 2,85 mds usd, et des «biens de consommation non alimentaires» qui ont reculé de 8,23% à 10,28 mds usd. Les autres groupes des produits importés ont tous connu des hausses dont le taux le plus important est constaté pour les biens d'équipements agricoles dont la facture s'est chiffrée à 657 millions usd, soit une augmentation de près de 30%, suivis des biens d'équipement industriels à 18,9 mds usd (+16,75%), des produits alimentaires à 11 mds usd (+14,87%), des demi-produits à 12,74 mds usd (+12,64%) et des produits bruts à 1,88 md usd (+2,34%).

Raïna Raïkoum

Yazid Haddar

La surenchère des «H»

Houellebecq Michel et Hamadache Abdelfattah : les deux prédisent un avenir glorieux pour les fondamentalistes. L'un est romancier et l'autre est prédicateur converti à la politique pour mettre en place la «prophétie» de Michel Houellebecq dans son dernier roman «Soumission». Le hasard : leur nom commence par «h», comme la haine et l'houbé (amour), deux types d'émotions antinomiques. L'un est «hahif», comme le dit Fellag et l'autre «en cours de hahification» ! Hamadache revendique explicitement, dans la presse française, que sa «revendication, c'est d'instaurer l'Etat islamique en Algérie, même s'il faut pour cela attendre soixante ans. L'Etat islamique circule dans notre sang», déclare-t-il, mais implicitement, tous les moyens sont bons pour atteindre l'objectif. D'ailleurs, il refuse de condamner les attentats de Paris. Autrement dit, il refuse de condamner la violence comme mode d'expression. Michel Houellebecq, avec son roman (fiction et futuriste), avertit l'opinion publique française et européenne que les reli-

gieux sont de retour, avec son cynisme habituel et sa dépression proclamée dans le monde des médias et ses écrits (cliniquement, le dépressif voit le monde selon son passé et incapable de se projeter dans l'avenir avec des idées positives). Le roman a suscité des débats contradictoires dans plusieurs médias (télé, radio, journaux, etc.), comme veut la tradition éditoriale pour faire la promotion du roman, avant sa sortie officielle, qui, par «hasard», était prévue le même jour que les attentats, c'est-à-dire le sept janvier. L'un provoque le débat sur l'avenir de la religion dans «sa cité» et l'autre justifie la violence à l'égard de «l'autre» (qui est chez lui !). L'un discute de la haine du religieux (chez lui) et l'autre appelle à la haine et à l'exclusion de l'autre, selon son dogme, quel que soit l'endroit où il se trouve ! Car, selon lui, il n'y a pas de liberté sans son dogme ! Après moi, c'est le déluge ! En fait, où est l'esprit de l'Amour dans tout cela ? Qu'ont-ils fait pour en discuter, pour s'aimer, pour se comprendre ? Et le vivre ensemble...

In Guezzam

Saisie de 3 véhicules chargés de produits de contrebande

Trois véhicules tout-terrain chargés de produits destinés à la contrebande ont été saisis lundi lors d'une patrouille d'un détachement de l'Armée populaire nationale dans la région d'In Guezzam, wilaya de Tamanrasset, a indiqué

hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opéra-

tionnel d'In Guezzam/6ème Région militaire, a saisi lors d'une patrouille près des frontières trois véhicules tout-terrain chargés de 2.880 litres de carburant et 250 kilogrammes de denrées alimentaires destinés à la contrebande », a-t-on précisé.

## Lutte contre le terrorisme Bruxelles veut « enrôler » l'Algérie



Moncef Wafi

Dans son approche globale de la lutte anti-terroriste, Bruxelles marche sur les pas de Washington. Si Obama a voulu saisir les Nations unies sur la question des djihadistes étrangers dans le but d'obtenir le soutien des pays d'origine de ces combattants ainsi que des pays concernés dans la guerre contre Daech, en Irak et en Syrie, l'Europe a également décidé de s'allier la Turquie et les pays arabes dans sa lutte contre le terrorisme. Le plus grand danger pour le Vieux continent réside dans ces contingents de djihadistes « européens » aguerris et endoctrinés pour mener des attentats sur le territoire européen. Ainsi, la solution, certains la pensent en amont, comme les Etats-Unis ou l'Australie, sur le sol d'origine de ces groupes djihadistes en Irak et en Syrie. Les Européens semblent suivre la même démarche puisqu'une concertation au plus haut sommet est en maturation pour « accroître le niveau de coopération en matière de contre-terrorisme », selon la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à l'issue d'une réunion avec les ministres des Affaires étrangères de l'UE à laquelle avait été convié le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. Dans l'agenda de Bruxelles, la Turquie, l'Égypte, le Yémen, l'Algérie et certains pays du Golfe sont d'ores et déjà soulignés au feutre rouge. Et apparemment le message est passé puisque le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Benali Kommane, a déclaré, ce dimanche à Alger, que la prochaine réunion des ministres de l'Intérieur arabes, prévue en mars prochain à Alger, « jettera les bases d'une lutte internationale contre le terrorisme ». M. Kommane renverra pourtant l'Europe face à ses responsabilités en affirmant que « de nombreux pays occidentaux ont donné asile aux extrémistes au prétexte de la liberté de pensée », appelant la communauté internationale à assumer « sa responsabilité pour lutter contre ce fléau ». L'UE qui ne veut pas se retrouver seule dans cette guerre compte sur un plus grand échange d'informations et de renseignement au sein de l'Union mais aussi avec ses nouveaux alliés. Et parmi les priorités de l'heure, Mme Mogherini a évoqué la présence « d'attachés de sécurité dans toutes les délégations de l'UE dans les pays pertinents », donc l'Algérie, pour des échanges « réguliers entre professionnels de la sécurité et du contre-terrorisme ». Si l'Europe veut une présence « sécuritaire » dans les pays « pertinents », Washington cherche, à travers une résolution onusienne, à impliquer militairement ou économiquement les pays d'où les djihadistes sont originaires. Une manière de responsabiliser les Etats mais également les obliger à soutenir l'effort de guerre contre le terrorisme. Si pareille demande est satisfaite, l'Algérie serait concernée surtout que près de 200 de ses ressortissants sont présents parmi les djihadistes aussi bien sur le front syrien qu'irakien. Le Maroc, la Tunisie et nombre de pays arabes sont aussi en premières lignes et la donne risque de changer avec cette obligation qui leur serait faite de s'engager en dehors de leurs territoires, ce qu'Alger a toujours refusé de faire. Sur le terrain des opérations, de nouvelles perquisitions ont été menées tôt, hier matin, en Allemagne au sein de la mouvance islamiste proche de Ismet D. et Emin F. interpellés lors de perquisitions effectuées vendredi à Berlin. Ismet D. est soupçonné de diriger « un groupe d'extrémistes islamistes comprenant des ressortissants turcs ou russes d'origine tchétchène ou daghestanaise ».

Selon la presse allemande, les autorités soupçonnent également les deux hommes d'avoir participé l'année dernière au financement d'une attaque contre des soldats syriens. Toujours en Allemagne, plus de 100.000 manifestants antiracisme sont descendus dans les rues de plusieurs villes lundi soir pour exprimer leur opposition au mouvement anti-islam Pegida.

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Louaï Mahmoud Taha Aïssa, au **Le Quotidien**

## « Nous appartenons tous à la résistance palestinienne armée »

« Avant que les Palestiniens ne soient des diplomates, ils sont des combattants, nous appartenons tous à la résistance palestinienne armée », note l'ambassadeur dans cette interview. Il s'engagera, en outre, dans un argumentaire détaillé sur les luttes politiques et diplomatiques de l'Autorité palestinienne pour libérer les territoires occupés. « Après notre demande à la CPI pour juger Israël pour ses crimes de guerre, nous irons devant les 522 organisations internationales pour défendre nos droits », affirme Louaï Mahmoud Taha Aïssa.

Interview réalisée  
par Ghania Oukazi

**Le Quotidien d'Oran:** Dernière tentative diplomatique en date de l'Autorité palestinienne, la demande introduite auprès de la Cour pénale internationale (CPI) pour faire juger Israël pour ses crimes de guerre contre le peuple palestinien. A quoi cela sert-il quand on sait que le monde est régenté par le veto américain et le lobby juif ?

**Louaï Mahmoud Taha Aïssa :** Je tiens à souligner, en premier, que nous nous appelons l'Etat de Palestine et non l'Autorité palestinienne. L'Autorité est un instrument de contacts qui a été choisi dans une conjoncture précise pour mener une lutte précise, pour un temps précis. L'Autorité continue d'exister certes, mais toujours comme instrument. L'Etat palestinien joue lui, aujourd'hui, un rôle plus élevé qui est celui d'un Etat observateur au sein des Nations unies. La Palestine n'est donc plus une organisation ni une autorité.

A propos de notre rapprochement de la CPI, cette organisation, autant que toutes les organisations onusiennes existantes, a toujours constitué un espace parmi d'autres dans notre champ de lutte contre la colonisation et ses alliés. Très souvent, nous avons douté des capacités des Etats-Unis à pouvoir détacher leur relation de l'Etat colonisateur et même à pouvoir être en concordance avec leurs principes de liberté, de démocratie et de droits de l'Homme qu'ils mettent en avant. Les Etats-Unis ont échoué dans tous les examens dans lesquels nous les avons présentés et testés. Toutes leurs médiations et tous leurs engagements se sont effondrés devant le comportement têtue d'Israël. Mais ils n'hésitent pas à se retourner vers nous pour évaluer nos concessions.

**Q. O. :** Comment expliquez-vous votre disponibilité à continuer de croire à leurs appels pour les négociations de paix avec Israël ?

**L. M. T. A. :** Nous avons décidé de ne plus aller aux négociations avant l'arrêt de la colonisation et la création de l'Etat de Palestine. Il faut, pour cela, que je rappelle certains faits marquants de notre combat. Il y a quelque temps, nous luttons pour tenter, un tant soit peu, de séparer entre l'Etat colonisateur, entre l'Europe et les Etats-Unis puisqu'ils sont les parrains d'Israël, ce sont eux qui l'ont créé, eux qui le préservent et eux qui parlent de sa démocratie et admettent ce qu'il fait. Plus tard, et en raison des changements des situations, des normes, des équilibres dans le monde, nous avons recouru à un autre mode de lutte qui prescrit le retour dans notre patrie. Il faut savoir que toutes nos causes reposent sur une problématique essentielle, à savoir la préservation de la Palestine et notre existence sur nos terres. Après que nous avons quitté le Liban et après la conférence de Madrid à laquelle ont participé tous les Arabes, et ont effacé l'OLP et désigné une représentation jordanienne, nous avons pu retourner dans notre patrie et constituer notre Etat par le triptyque Peuple-Terre-Autorité (ce sont les composantes de tout Etat dans le monde). Nous avons réussi aussi à ce que le peuple palestinien soit reconnu par l'Etat colonisateur. Nous avons décidé alors de passer à une étape supérieure en changeant notre moyen de lutte. Nous avons opté pour la lutte par la négociation. La négociation est un moyen de lutte comme tous les autres, notamment pour une révolution qui a 50 ans d'existence et qui n'a pas hésité à recourir à toutes les formes de lutte. Au fur et à mesure que nous avançons et comptabilisons nos acquis aussi minimes soient-ils, nous nous devons

de passer à un niveau plus important de lutte. A partir du moment où les Arabes refusent la confrontation avec l'Etat colonisateur, refusent même de nous couvrir dans notre combat y compris financièrement, après qu'ils sont tous partis à Madrid même après la chute de l'Irak, et puisque nous avons construit notre Etat pour y vivre, nous avons accepté d'aller à la négociation avec une vision à long terme. En retenant ce choix, on a voulu aller au bout de la logique de ce monde qui se dit civilisé, qui prétend œuvrer pour la paix et croire en les normes universelles qui permettent de l'atteindre. Nous nous disons ainsi que la lutte par la négociation répond aux exigences de la conjoncture actuelle et peut nous permettre de transformer notre faiblesse en une force. Nous savons surtout que nous ne pouvons plus continuer la lutte armée depuis que la Palestine a été isolée par le blocus israélien et que tous les pays arabes qui l'entourent nous ont chassés. Nous avons alors accepté la médiation des Etats-Unis et de l'Europe.

**Q. O. :** Pourquoi ce choix ?

**L. M. T. A. :** Parce qu'ils prétendent tous les deux vouloir la paix et insistent à cet effet, sur la négociation. Mais pendant 20 ans de négociations, nous avons réussi à montrer que les Etats-Unis et l'Europe tombent dans leurs propres contradictions et qu'ils n'ont même pas été capables, notamment les Américains, d'être des médiateurs impartiaux. Ils n'ont même pas approuvé les rapports des représentants qu'ils ont eux-mêmes désignés. Ce qui nous a mis à l'aise parce que nous avons prouvé que les négociations qu'ils ont tant louées n'ont pas donné de résultats. Nous avons constaté et démontré par ce moyen que les Européens ne sont ni pour ni contre la cause palestinienne et que les Américains sont foncièrement contre sans pour autant être capables de donner une seule raison pourquoi le sont-ils. C'est ainsi que nous avons décidé d'aller pour la première aux Nations unies pour défendre notre existence sur nos terres, dans notre Etat. Nous avons eu, bien sûr, une confrontation avec les Etats-Unis mais ils n'ont rien pu faire. Nous avons été soutenus par 138 voix. Après ça, nous sommes revenus à la table des négociations mais ça n'a rien donné. Nous avons décidé de poursuivre la lutte par les voies diplomatiques.

**Q. O. :** La CPI en fait donc partie ?

**L. M. T. A. :** Oui, c'est en concordance avec ce choix que nous avons introduit notre demande d'adhésion à la CPI. Depuis notre succès aux Nations unies, nous avons commencé à réunir les conditions pour l'introduction de notre demande auprès de la CPI. Nous avons décidé de le faire tout suite après que le Conseil de sécurité de l'ONU eut rejeté notre requête appelant à l'arrêt de la colonisation. En vérité, nous doutons de ces organisations à respecter leurs règlements et leurs décisions mais elles constituent pour nous des espaces de lutte puisque nous avons notre terre, notre peuple, notre autorité, nos lois, donc, tout ce qu'elles exigent pour consacrer la libération de notre peuple et la consécration de notre Etat. Nous avons constaté que lorsque nous avons été à l'Unesco, les Etats-Unis se sont retirés et ont refusé de s'acquiescer de leurs cotisations. L'on peut s'interroger de quoi ce monde est-il fait et qui le commande si les Américains, avec cet esprit aveugle et cette couverture noire à l'Etat colonisateur, font la même chose à chaque fois que nous voulons adhérer à une organisation internationale. La réponse ne nous décourage pas même si on estime que si les Américains continuent sur cette voie, ils vont détruire l'ordre mon-

dial. Nous n'allons pas nous arrêter à la CPI, nous irons vers les 522 organisations internationales qui existent. Je rappelle aussi que nous retournons aussi au Conseil de sécurité très prochainement.

**Q. O. :** Les Palestiniens ont réussi, comme vous dites, à imposer le triptyque Peuple-Terre-Autorité mais on ne parle dans ce cas qu'essentiellement de Ghaza et tous les droits des Palestiniens sont quotidiennement bafoués. Pen-  
sez-vous que la voie diplomatique permette de faire lever ce long blocus sur la Palestine ?

**L. M. T. A. :** Nous vivons depuis plus de 100 ans sous la colonisation, depuis qu'un plan international a été initié pour partager cette région et la déstabiliser. L'entité sioniste a été créée pour cet objectif. Elle doit donc être protégée et il ne lui est pas permis de disparaître. Nous savons tout ça. Nous connaissons nos ennemis. Mais nous avons des droits. Nous faisons ce que nous pouvons pour les recouvrer. Nous sommes en lutte et subissons des génocides et des destructions depuis 1922. Je ne voudrais pas parler des révolutions que nous avons menées et comment ont-elles été arrêtées. Laissons ça aux historiens. D'une façon ou d'une autre, nous savons ce que nous voulons et les luttes que nous devons mener pour l'atteindre. L'essentiel de notre cause est de remettre la Palestine sur la carte. Il faut se rappeler que la Palestine n'existait plus à partir du moment que l'entité sioniste avait occupé en 1948, 78% de ses territoires, que la Jordanie s'était appropriée juste après ce qui restait de ses terres et Ghaza avait été rattachée à l'Egypte sous l'effet d'un protectorat. Il était possible que le peu qui restait de la Palestine constitue un Etat. Nous avions une banque, une monnaie, des radios, des universités, des écoles... Mais il est demandé que la Palestine ne doit pas exister parce qu'elle est la négation de l'entité sioniste. L'existence de cette entité doit aussi être la négation de la Palestine. L'ordre mondial s'est entièrement constitué sur l'existence de l'Etat d'Israël. Notre tort est justement de vouloir rester Palestiniens et que la Palestine existe. Nos ennemis ne sont pas les seuls à nous en faire payer le prix. Même au plan arabe, l'on ne s'est jamais entendu sur la façon de combattre cette colonisation, par les armes, d'une manière pacifique, économiquement... Tout le monde sait que la libération de la Palestine aura des répercussions sur toute la Nation. Vous en Algérie, vous l'avez reconnu en soutenant que la Palestine est le ciment qui unifie toute la nation arabe. Vous avez ainsi dressé le véritable diagnostic de la révolution palestinienne. Parce que sans la Palestine, la nation est émiettée et les conflits s'amplifient. C'est pour cela qu'Obama refuse de lui donner toute son importance. Dans son discours de septembre dernier, il a affirmé que la question palestinienne n'est pas centrale, elle est comme l'Irak ou la Syrie. Il a voulu la noyer dans tous les autres conflits. Netanyahu a, lui, demandé la constitution d'une coalition avec des pays arabes pour lutter contre le terrorisme. On sait qui il vise quand il parle de terrorisme. Ils veulent qu'on s'entretienne entre nous pour que l'entité sioniste vive. C'est pour cela que l'Irak ne devait pas être une force stratégique dans la région, il fallait donc la détruire. Et c'est ainsi à chaque fois qu'il est question de protéger Israël. On a vu qu'il y avait une autre force stratégique dans le Golfe, les autres pays de cette région ont eu peur et ont alors recouru à d'autres forces et moyens pour se défendre. On a monté des problématiques diverses comme celle du pétrole et autres ressources pour que la région n'ait pas de répit.

Suite en page 5



## Suite de la page 4

**Q. O. :** *Qu'ont fait les responsables palestiniens et que pourraient-ils faire qu'ils n'ont pas encore fait pour faire triompher la cause palestinienne au milieu de tous ces bouleversements et tous ces complots ?*

**L. M. T. A. :** Vous me demandez ce que nous avons fait, nous Palestiniens ? Nous avons fait beaucoup. Nous avons au moins des enfants, ceux de la 4<sup>e</sup> génération, qui sont partout dans le monde mais qui affirment leur identité en soutenant qu'ils sont Palestiniens. Diplomatiquement, notre adhésion à la déclaration de Genève 4 nous aide beaucoup parce qu'elle reconnaît que la Palestine est colonisée et que toutes les mesures prises par Israël sont contraires aux lois et règlements internationaux. C'est ce qui nous a encouragés à aller à l'ONU, là où est née l'entité sioniste. Nous nous retrouvons aujourd'hui au point de départ d'Israël. Notre combat n'est pas facile. Nous souffrons partout, et ce quels que soient nos moyens de lutte. Mais nous continuons de lutter. Evidemment, l'ennemi réagit. Les nombreux génocides à Ghaza le prouvent. Nous savons qu'il y a des plans pour faire de Ghaza la Palestine et faire oublier l'essentiel de ses territoires comme la Cisjordanie avec El Qods.

**Q. O. :** *Est-ce pour cela qu'à chaque fois qu'il y a un massacre à Ghaza, la cause palestinienne se transforme en une cause humanitaire ?*

**L. M. T. A. :** Absolument. Ils veulent nous faire oublier l'essentiel de la cause palestinienne pour nous pousser à accepter la bande de Ghaza comme territoire pour l'ensemble du peuple palestinien.

**Q. O. :** *Etes-vous convaincu que votre recours aux Nations unies peut vous garantir vos droits ?*

**L. M. T. A. :** Nous avons engagé la lutte armée en 1965 sans prétendre que nous allons libérer la Palestine. Nous l'avons engagée pour réanimer cette nation arabe. Nous avons combattu pas seulement Israël mais le monde entier. Tous ont été contre nous, les nationalistes arabes, les nassériens, les baathistes, les communistes, les Frères musulmans... Tous se sont entendus avec les régimes arabes pour que notre révolution s'arrête. Nous voulions pourtant commencer par l'action armée pour unifier les rangs de la nation et pour que nous concentrons nos efforts sur le règlement de la cause palestinienne. Ce sont nos proches qui ont été contre

nous, que ce soit quand nous avons pris les armes ou présenté notre projet politique. Ils ont ri d'Abou Amar lorsqu'il a pris le bateau et leur a dit qu'il allait en Palestine. Il n'était pas fou. L'objectif est clair, récupérer la Palestine. Mais le chemin est long et sinueux. La Syrie, avec sa grandeur, son histoire, ses institutions, sa culture, ses citoyens, ses partis, tout le monde s'entretue. En plus, les blessés se font soigner en Israël qui les renvoie au combat. Il y a des secrets dont on ne veut pas parler. Mais il faut comprendre que c'est un conflit qui alimente notre crise dans la région. On craint l'Etat palestinien parce qu'avec sa création et son existence, c'est la carte du monde qui va changer.

**Q. O. :** *Si le Conseil de sécurité accepte votre requête de la création de l'Etat palestinien, ne craignez-vous pas qu'il ne le soit sur le fait accompli des colonies et du rétrécissement des frontières de 67, ainsi que le refus du retour des réfugiés ?*

**L. M. T. A. :** Vous voulez me convaincre ou je veux vous convaincre que nous ne comprenons pas notre ennemi ? Vous imaginez qu'après cette longue résistance, cette longue lutte, les nombreuses intifadas par les pierres, ou les actions des fidaïin, en passant par les négociations politiques, nous n'avons rien compris à ce qui se passe ? On se rappelle lors du sommet de la Ligue arabe qui s'est tenu à Syrte en Libye, lorsque Abou Amar a été interpellé par un responsable arabe qui lui a reproché d'avoir accepté de négocier, de s'être rendu. Abou Amar a répondu que vous êtes tous là, présents, présidents et rois, venez combattre avec nous, nous serons aux premiers rangs mais aidez-nous, on doit en finir avec l'Etat colonisateur. Celui qui l'a interpellé lui a alors lancé : « Nous attendons l'équilibre stratégique » !?! Pensez-vous que ce monde accepte d'avoir un équilibre stratégique avec Israël ? Il y a eu parmi les responsables arabes présents qui ont dit à Abou Amar que « nous sommes liés avec Israël par des conventions de paix ». D'autres lui ont fait savoir qu'ils l'aideraient avec de l'argent. Comme si on recevait leur argent... Ce genre de situation n'est pas fortuit, non pas parce que les Arabes sont des traîtres mais parce que la Palestine est une zone interdite, celui qui veut s'en approcher doit avoir une autorisation. Ghaza est permise mais les autres régions qui sont au cœur du conflit sont interdites. Les génocides sur Ghaza se multiplient pour nous occuper et nous détourner de l'essentiel. Ils grossissent

ce qui se passe à Ghaza pour faire disparaître la Palestine. Nous nous devons d'inverser les choses. C'est pour cela que lorsqu'il y a eu le génocide de 2012, nous avons constitué avec l'Algérie une délégation commune pour rappeler en premier, que les Palestiniens ne feront aucune concession. L'Algérie a contacté le Qatar, la Turquie, l'Egypte et a demandé l'arrêt immédiat des bombardements. Le président Bouteflika a exigé le cessez-le-feu avant toute chose. Au même moment, nous avons été aux Nations unies pour évoquer la question palestinienne pour que le problème de Ghaza n'étouffe pas la cause palestinienne. Si nous n'avons pas les moyens qu'a notre ennemi pour nous défendre, cela ne veut pas dire qu'on doit baisser les bras ou qu'on pleure sur notre sort. Nous ne l'avons pas fait et nous en payons la facture. La devise de tous nos dirigeants, d'Abou Amar, à Abou Djihad, à Georges Habache, à Cheikh Yassine et bien d'autres, est qu'« une goutte de sang qui ne tombe pas à sa place est un crime, mais une cascade de sang là où il faut est un droit ». Nos frères arabes et d'autres nous ont toujours conduits à des guerres inutiles. On nous asséné de nombreux coups de couteaux dans le dos, malgré ça, nous avons toujours fait en sorte d'avoir de bonnes relations avec nos frères parce que nous estimons que notre combat est seulement contre notre ennemi.

**Q. O. :** *Avec tout ça, l'annexion des territoires palestiniens à Israël par le fait de la prolifération des colonies juives ne s'arrête pas ?*

**L. M. T. A. :** Certes, nous avons révisé beaucoup de choses mais sous l'occupation. Le projet de la colonisation n'est pas terminé. Notre combat continue. Le conflit est entre deux concepts, celui palestinien qui dit que c'est un combat d'existence et non de frontières et le projet sioniste qui se réfère à la Thora comme couverture et doit être concrétisé par la colonisation. Le projet devait dessiner et créer un Etat d'Israël de l'Euphrate au Nil. Mais quand les équilibres ont changé, l'URSS est tombée, les équations se sont mélangées et le GMO est apparu, il y a eu l'idée d'un Israël de l'Atlantique au Golfe, fort économiquement et non militairement. Israël est aujourd'hui présent économiquement dans toutes les régions. Nous savons tout ça. Mais nous sommes des êtres humains, nos moyens sont limités. Nous croyons en Dieu et en notre cause. Nous agissons comme nous pouvons. Notre objectif est clair. Un souffle en Palestine est une résistance, un arbre planté est une résistance... Aujourd'hui, 50%

des habitants de la Palestine historique sont des Palestiniens et moins de 50% sont des juifs. Cette équation signifie que nos calculs sont très précis. Notre combat essentiel est de réinstaller les Palestiniens sur leurs terres historiques. C'est ça la victoire pour laquelle on lutte.

**Q. O. :** *Mais à chaque fois que vous acceptez la négociation, l'Intifada disparaît. Est-ce qu'il n'est pas possible d'allier les deux pour plus d'efficacité ?*

**L. M. T. A. :** C'est possible. Mais comme je l'ai précisé, la négociation est une forme de lutte. Elle n'est pas antinomique à la lutte armée. L'intifada existe toujours. Le président Abou Mazem parle aujourd'hui de l'intifada pacifique et non armée. Il faut savoir qu'avant que nous soyons des diplomates, nous avons été des combattants, nous appartenons tous à la résistance palestinienne armée. Seulement, on doit évoluer avec les conjonctures. Cela ne signifie pas que nous avons abandonné nos armes. On les utilise quand il faut qu'on tire pour l'intérêt de notre peuple et non pas parce que d'autres le veulent, pour des calculs ou pour l'Etat du Khalifa. Il n'est pas non plus permis à un sage de lutter contre son ennemi au niveau de son point fort quand il n'en a pas les moyens. Ils ont créé le terrorisme pour nous déstabiliser, pour diaboliser notre combat armé, pour nous empêcher d'exercer notre droit à la libération. Tout est donc permis sur ce terrain. On entretient la confusion entre les concepts. L'autodétermination et la lutte armée sont des droits consacrés par les Nations unies mais depuis l'histoire du terrorisme, ils ont tout annulé et se sont octroyés le droit de dire ce qu'ils veulent sur n'importe quel conflit. Comment pensez-vous que nous, Palestiniens, puissions-nous lutter ? Devons-nous le faire en leur tournant le dos ou en faisant en sorte de comprendre leurs équations ? Pouvez-vous vous attaquer à votre ennemi sans comprendre son langage ? Nous devons combattre notre ennemi mais identifier son allié pour l'écartier parce qu'il se pourrait qu'il devienne notre ami. Sinon, comment sommes-nous arrivés à la Suède ?

**Q. O. :** *La confusion est aussi entretenue entre groupes terroristes et mouvements de libération. Des Etats arabes ont lancé l'idée de constituer une coalition, -un vœu américain- pour lutter contre le terrorisme. Quel terrorisme veulent-ils combattre ?*

**L. M. T. A. :** Je ne sais pas. Posez leur la question. (Rires). Plaisanterie à part, nous sommes considérés par

les Etats-Unis et Israël comme terroristes. Jusqu'à aujourd'hui, nos bureaux ne peuvent être ouverts que sur décision du président.

**Q. O. :** *Pourquoi l'Algérie se retrouve-t-elle seule à plaider pour une définition du terrorisme et ce, pour éviter les amalgames avec les mouvements de libération ?*

**L. M. T. A. :** Le dernier discours d'Abou Mazem aux Nations unies a abordé cette question. Les questions s'évaluent selon les conjonctures de ce monde injuste, ses compromis, ses complots et alliances, selon le dos rond des Etats arabes, leurs divisions... Qui joue le jeu du pétrole et celui du dollar aujourd'hui ? Nos ressources sont devenues pour nous une malédiction.

**Q. O. :** *En 1973, le pétrole a été utilisé par les Arabes pour prendre leur revanche sur Israël. Ils ont réussi. Est-il possible d'y penser aujourd'hui ?*

**L. M. T. A. :** Qui a tué le roi Fayçal ? ... Mais il faut qu'on regarde de l'avant. La révolution palestinienne a été déclenchée en 1965 et continue à ce jour avec toutes les formes de lutte. Elle continue de porter les revendications de la nation malgré toutes les tentatives de sa diabolisation. Nous avons 7 millions de Palestiniens à travers le monde. Nous savons ce que nous voulons. Mais il faut rappeler que juste après 73, un plan contraire a été lancé pour transformer la victoire en défaite. Ils ont pris l'Egypte comme allié. Nous sommes allés à Camp David. Il faut se rappeler ce qui s'est passé à l'époque comme conflits entre nous...

**Q. O. :** *Pourquoi les Arabes d'Israël affirment-ils que sans eux, il n'y aurait jamais eu d'Intifada ?*

**L. M. T. A. :** Ce sont des Palestiniens. Ce sont les oubliés de la nation qui ont été considérés comme des espions. Pourtant, ils ont vécu au cœur de l'entité sioniste mais ils sont restés Palestiniens. Ils ont continué le combat, ils ont préservé leur identité et leur culture. Nous coordonnons avec eux sur tout et nous nous partageons les rôles.

**Q. O. :** *La réconciliation entre les factions palestiniennes est-elle aujourd'hui assez solide pour qu'elle ne se défasse pas facilement ?*

**L. M. T. A. :** Sans l'unité nationale, il n'y a pas de victoire. Nous donnerons notre vie pour que cette unité soit solide. Mais il faut que tout le monde comprenne que son projet doit être nationaliste et non politique.

**Q. O. :** *La présence de Mahmoud Abbas dans la marche de Paris était-elle nécessaire ?*

**L. M. T. A. :** Nous comprenons pourquoi des insultes sont proférées contre notre prophète (QLSSL) et ce qui est visé par ces insultes. Au-delà de ceux qui le font, nous savons parfaitement ce qui s'est passé. Nous en connaissons le détail du détail. Ce n'est pas nouveau et ce ne sera pas la dernière fois. Ça a un rapport avec notre implication dans le terrorisme pour qu'on ne réclame pas nos droits. Il faut qu'on nous garde toujours sur le banc des accusés. Ceci étant, la présence du président palestinien à Paris signifie que nous agissons conformément à nos intérêts.

Le soutien de la France à nos démarches auprès des organisations onusiennes nous a poussés à y être présents. Il faut savoir qu'Abou Mazem est parti à Paris sur insistance du président français. C'est Netanyahu qui était mal à l'aise. Ses gesticulations enfantines ne trompent pas...

**G. O.**

## Du nouveau pour les chambres de commerce

**Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, a donné son accord pour la révision du fonctionnement de la Chambre algérienne de Commerce et de l'Industrie (CACI).**

M. Aziza

Il a précisé qu'un chantier sera ouvert pour redéfinir les missions des élus, mais il a bien précisé qu'il est hors de question que l'Etat abandonne ses prérogatives au sein de cette organisation. «La CACI est une organisation mixte, c'est un intermédiaire entre l'Administration, les commerçants et les opérateurs économiques» a-t-il précisé. Le ministre a invité, hier, en marge de la tenue de l'assemblée ordinaire de la CACI, à l'hôtel Aurassi, les membres de la CACI qui veulent une totale autonomie, à joindre les organisations indépendantes tel que le FCE. Il a, également remis en cause le dynamisme d'une dizaine de commissions que compte la Chambre de Commerce. «Ces commissions doivent travailler davantage, elle doivent s'adresser à l'Administration par des propositions et des plans d'action», a-t-il recommandé. Mais, cette dynamique ne peut être atteinte que par la révision des statuts et de certains mécanismes qui régissent le fonctionnement de la CACI. Autrement dit, pour que la CACI puisse se repositionner comme une force de proposition crédible et une plate-forme attractive, vis-à-vis des pouvoirs publics et de ces adhérents, «il faut redéfinir les missions de la CACI et donner plus de prérogatives à ces élus pour cogérer avec l'Ad-

ministration», selon, le président de la Chambre de Commerce algérienne Mohamed Laid Benamor.

### «ON N'IMPORTE PAS LE KIWI ET LES PRODUITS SUPERFLUS»

Le ministre du Commerce a affirmé que l'Algérie vit, aujourd'hui, dans une situation économique particulière due à la chute des prix du pétrole. Pour Benyounes, notre problème majeur, aujourd'hui, ne réside pas dans l'importation, mais dans le fait que nous n'avons pas une offre d'exportation. Il précise, encore, que l'Algérie n'a pas de professionnels, ni dans l'importation, ni dans l'exportation.

Il ouvre une parenthèse pour faire une mise au point à ceux qui disent, notamment à travers la presse, que l'Algérie jette des devises par la fenêtre en important du kiwi et des produits alimentaires superflus. Et d'affirmer, que les pouvoirs publics n'importent pas ce genre de produits.

Pour illustrer ses propos, le ministre s'est référé à la structure des importations, en affirmant que la facture de l'importation est de 60 milliards de dollars dont 62% pour les matières premières et équipements alors que l'importation des produits alimentaires est de 9,5 milliards de dollars dont 90% sont des produits de première nécessité, à savoir : le blé, le lait, le sucre et l'huile. Il a affirmé, dans le même sens, qu'il est impossible, aujourd'hui, de donner, des réponses administratives à des problèmes d'ordre économique. La solution donc, selon Amara Benyounes, est purement économique. Le ministre n'a pas évoqué des mesures pour rationaliser ou réguler les importations, mais il a évoqué la nécessité de lancer une large campagne nationale pour sensibiliser les Algériens à consommer algérien. «Il faut convaincre les Algériens que s'ils consomment

des produits locaux, ils sauveront des entreprises et préserveront des emplois», a-t-il précisé. Justement, et par rapport, aux emplois, le ministre a précisé que, dorénavant, les véritables emplois doivent être créés dans la sphère économique et dans l'entreprise.

Le ministre enchaîne pour préciser que l'Algérie ne pourra pas défendre mieux sa production locale alors qu'elle est en dehors de l'OMC. Le chef du département du Commerce rassure que les engagements de l'Algérie auprès de certaines Organisations internationales n'empêchaient pas de protéger l'économie nationale. Il poursuit: «on ne va pas brader les intérêts économiques du pays». Et d'affirmer que l'Algérie est souveraine. «Personne ne peut nous imposer d'importer tel ou tel produit, nous mettrons des barrières pour protéger notre production». Il cite l'Argentine, membre de l'OMC qui a imposé 70 barrières pour protéger ses produits. Benyounes, qui a affirmé que les pouvoirs publics n'importent que les produits nécessaires, la matière première et les biens et équipements, s'interroge «qu'est-ce qu'on n'a pas importé?». Et de préciser qu'il est, totalement, faux de dire que si on va à l'OMC, le pays sera ouvert à tout. Mohamed Laid Benamor, président de la CACI est revenu, dans son allocution, sur la nécessité d'encadrer le secteur informel et de lutter contre l'évasion fiscale. Il a repris les chiffres annoncés par le ministre chargé des Relations avec le Parlement Khelil Mahi, qui avait évalué le montant de l'évasion fiscale à 5.000 milliards de dinars soit 40 milliards de dollars.

Le président de la CACI a affirmé dans ce sens, qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle, en précisant que si on arrive à récupérer, ne serait-ce que la moitié de cette évasion fiscale «20 milliards de dollars, on pourra les injecter dans le développement des PME-PMI».

### Gaz de schiste

## Louisa Hanoune soutient le gouvernement

Zahir Mehdaoui

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, continue d'étonner les observateurs à cause de ses nouvelles positions pour le moins surprenantes pour une «trotskiste» dont «l'idéal» est d'être constamment du côté du peuple. C'est le cas notamment, hier, lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti à Alger. Cette «sortie» de Mme Hanoune coïncide, faut-il le souligner, avec la campagne lancée récemment par les tenants du pouvoir qui ont actionné tous leurs relais (médiats publics et parapublics, hommes politiques, associations, experts acquis à la cause) pour convaincre du «bien-fondé» de la démarche. Contre toute attente, Louisa Hanoune est allée très loin en soutenant sans ambages le gouvernement dans sa quête d'exploiter le gaz de schiste en Algérie et en s'attaquant sans vergogne à la presse et même à certains animateurs du mouvement de protestation dans le sud du pays. Ainsi, selon la conférencière, ni les journalistes algériens, ni les habitants du Sud qui militent depuis des semaines contre l'exploitation de cette énergie non conventionnelle pour ses méfaits sur l'environnement, ni même les spécialistes dans le domaine ne sont habilités à s'opposer à la démarche du gouvernement. La responsable du PT le dit

clairement dans son long plaidoyer. «Depuis quand l'Etat doit-il consulter les citoyens pour lancer des projets?», lance-t-elle, en rappelant en ce sens qu'au nom de la «pérennité» de cet Etat, ce dernier peut faire ce qu'il veut. Pour elle, toute cette campagne menée contre l'exploitation du gaz de schiste est une cabale montée de toutes pièces pour affaiblir le pays qui est appelé, selon ses dires, à devenir une «puissance énergétique» du fait des réserves immenses dont regorge l'Algérie. «Il existe une campagne féroce qui est menée actuellement contre Sonatrach et le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi», pense savoir Louisa Hanoune qui n'hésite pas, encore une fois, à brandir la «main de l'étranger», en citant notamment des compagnies pétrolières étrangères qui veulent, d'après elle, s'accaparer des richesses de l'Algérie. «Cette cabale est menée par des cercles qui veulent prendre les projets de Sonatrach», dira-t-elle encore, non sans sous-entendre que la presse et les citoyens dans le Sud roulent pour ces «cercles». Louisa Hanoune, qui appelait quelques minutes plutôt les élus du Sud à jouer leur rôle dans la vulgarisation du projet d'exploitation de ce gaz et à défendre les droits des citoyens, dénie tout droit à l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset qui s'est opposée à la démarche du gouvernement alors que cette

APW est constituée justement d'élus de la région. «On veut pousser vers le pourrissement», tonne la première responsable du PT qui pense savoir tantôt que toute cette campagne coïncide avec l'annonce du remaniement gouvernemental pour écarter Youcef Yousfi et tantôt par une volonté délibérée de faire plier l'Algérie devant l'impérialisme américain notamment. Louisa Hanoune est par ailleurs convaincue que la loi sur les hydrocarbures, revue et corrigée au Parlement et qui prévoit l'exploitation du gaz de schiste, apporte toutes les garanties nécessaires pour préserver l'environnement et les nappes phréatiques. L'on se demande pourquoi un pays comme la France et d'autres pays scandinaves et même d'Amérique ne veulent pas exploiter cette énergie sur leur sol alors qu'ils ont des besoins de plus en plus croissants et qu'ils dépendent principalement du gaz importé de l'étranger?

Enfin, Louisa Hanoune ne mâche pas ses mots à l'endroit de tous les opposants à l'exploitation du gaz de schiste dans notre pays. Elle affirme que même les enfants font des analyses sur le sujet et accuse par la même occasion tous ceux qui s'opposent à l'idée prétextant qu'il s'agit là de l'avenir de toute une nation. «On ne peut pas retourner à l'âge de la pierre à cause de la pollution», soutient Mme Hanoune.

### Benflis apporte

## son soutien aux citoyens du Sud

R. N.

Le Pôle des Forces du Changement exprime «sa profonde préoccupation et sa vive inquiétude quant à la détérioration continue de la situation dans le sud du pays, et en particulier à Ain Salah, en raison de la gestion unilatérale, autoritaire et irresponsable du dossier de l'exploitation du gaz de schiste».

Dans un communiqué clôturant sa réunion périodique de coordination, le Pôle considère que «le pouvoir politique porte l'entière responsabilité de la transformation de nombreuses régions du sud du pays en foyers de crises et de tensions», et ce en raison de «son refus d'être à l'écoute des préoccupations légitimes» des

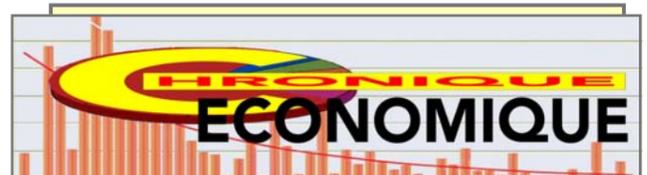
citoyens de ces régions et «par son abandon du dialogue et de la concertation indispensables sur les grandes affaires concernant l'ensemble de la Nation».

Le communiqué, signé par le Coordonnateur du Pôle des Forces du Changement, Ali Benflis, relève «l'absence du pouvoir politique de la prise en charge de la grave situation qui prévaut dans le sud du pays» et constate que «la vacance au sommet de l'Etat s'accompagne d'une vacance manifeste du gouvernement».

Le parti, non encore agréé de Ali Benflis, tient à assurer les populations de «Ain Salah et dans les autres régions concernées du sud» de «sa solidarité entière et de son soutien total à leurs at-

tentes et à leurs aspirations». Il «met en garde les autorités» contre «toute tentative d'un traitement sécuritaire des revendications».

Concernant la situation énergétique du pays, le Pôle «a constaté la persistance du gouvernement à se dispenser de son devoir de vérité envers le peuple algérien s'agissant de la gravité exceptionnelle de cette crise et de l'ampleur de ses répercussions sur l'économie du pays». Il réclame «un diagnostic cohérent de cette crise, une évaluation précise de ses répercussions sur les comptes de la Nation et une définition précise des politiques qu'il entend mettre en œuvre pour y faire face dans les conditions les moins pénalisantes pour le pays».



## La Suisse sème la pagaille sur les marchés

Mais quelle mouche a donc piqué la Banque nationale suisse (BNS) qui vient de semer la panique sur les marchés de change et à la Bourse de Zurich? L'affaire a commencé jeudi 15 janvier lorsque la Banque centrale helvétique a annoncé qu'elle abandonnait sa politique consistant à lier le franc suisse à l'euro. De manière plus précise, la BNS a décidé de supprimer le cours plancher entre les deux devises (1 euro pour 1,20 franc suisse). Pour mémoire, depuis 2011, l'institution monétaire intervenait sur le marché dès lors que la valeur du franc suisse augmentait. Techniquement, cela passait par des achats massifs d'euros afin que la devise européenne s'apprécie elle aussi (afin de protéger la compétitivité du «made in Switzerland»). Avec l'abandon du pivot, le franc suisse a pris plus de 20% quelques jours et désormais sa parité est de 0,98 pour 1 euro. Une tendance qui a provoqué la chute de la Bourse de Zurich (-8,7% jeudi et -6% vendredi) où les titres des sociétés exportatrices ont dévissé. On le sait, quand une monnaie s'apprécie, cela pénalise les entreprises qui vendent à l'étranger, autrement dit 80% des grands acteurs de l'économie helvétique.

### Une décision assumée

Pour Thomas Jordan, le président de la BNS, il était temps que son établissement reprenne la main sur sa politique monétaire à long terme et qu'il mette donc fin au lien entre euro et franc suisse. Selon ce responsable, dont nombre d'acteurs suisses des marchés ont exigé la démission, le plancher a été mis en place en 2011 quand l'euro connaissait une phase d'expansion. Aujourd'hui, et alors que la devise européenne connaît un accès prolongé de faiblesse, la BNS a jugé nécessaire de laisser le franc suisse flotter librement. Et d'affirmer que les turbulences des marchés finiront par se dissiper quand les parités entre monnaies atteindront l'équilibre.

De nombreuses voix se sont élevées pour reprocher aussi à Thomas Jordan le fait qu'il n'ait pas préparé les marchés à cette décision. On le sait, depuis quelques années, la Banque centrale européenne (BCE) ou la Réserve fédérale (Fed) ont une communication précise, où chaque mot est pesé et où les décisions à venir sont toujours annoncées en filigrane. De quoi faire plaisir aux marchés qui, jusqu'à la fin des années 1990, vivaient dans la hantise d'une annonce surprise de ces institutions monétaires à l'image de la Fed qui augmentait ou baissait ses taux sans préavis. En abandonnant brusquement le taux plancher, la BNS a donc renoué avec des pratiques que l'on croyait oubliées et qui ont semé la confusion parmi les acteurs du marché des changes. Une décision assumée par Thomas Jordan pour qui, il était nécessaire de surprendre les marchés afin que la mesure soit efficace.

### Un avertissement concernant l'euro

Il reste maintenant à savoir combien de temps les turbulences vont durer. Une chose est certaine, les exportateurs helvétiques vont être pénalisés, mais aussi l'industrie du tourisme suisse puisqu'avec un franc suisse fort, les visiteurs étrangers vont préférer d'autres destinations. Mais le point important de cette évolution réside peut-être dans le fait que la BNS a d'autres motivations. En effet, on peut se demander si la Banque centrale n'anticipe pas une plongée de l'euro en raison des difficultés politiques, économiques et sociales que connaît actuellement l'Union européenne (UE). L'intervention de la BNS serait donc destinée à éviter que le franc suisse ne plonge avec la devise européenne. Question simple : à quel niveau, la Banque nationale suisse s'attend-elle à voir l'euro tomber? En ce sens, la décision de Thomas Jordan sonne comme un augure à ne pas négliger.

## Marche contre les caricatures à Alger

### Report du procès de 11 personnes

Le procès de onze (11) personnes accusées de destruction volontaire de biens d'autrui, lors de la marche de protestation de vendredi dernier, contre les caricatures de 'Charlie Hebdo' a été reporté, mardi ; au 3 février prochain, par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger.

Le procès a été reporté à la demande des victimes des actes de destruction, «pour mieux examiner les dossiers de cette affaire», ont indiqué des avocats, à l'APS. Les actes de destruction ont visé des vitrines de magasins ainsi que des locaux d'agences de voyages, situés sur le parcours de la marche de vendredi dernier, organisée pour dénoncer les atteintes répétées contre le prophète Mohamed et l'Islam,

sous le couvert de la liberté de la presse et d'expression.

Vendredi dernier, des rassemblements regroupant des milliers de personnes ont été organisés, à Alger, et dans plusieurs villes du pays pour dénoncer les atteintes répétées contre le prophète Mohamed et l'Islam, sous le couvert de la liberté d'expression et de la presse, rappelle-t-on.

Pour autant, des violences ont été constatées lors de cette marche, notamment des échauffourées avec le service d'ordre, alors que des individus se sont attaqués à des magasins et des agences de voyages, détruisant leurs devantures. Les services de sécurité ont opéré des arrestations parmi ces individus, dont 11, placés sous mandat de dépôt.

MILA

## Les lycéens protestent

Brahim Bouselah

Les lycéens sont en ébullition, depuis avant-hier, dans la wilaya de Mila où les élèves ont décidé de contester pour crier leur colère contre la suppression de l'allègement des programmes et la limitation des cours pour la baccalauréat (2015). En effet, les élèves ont utilisé le Facebook pour perturber le déroulement des classes. Au lycée 'Mohamed Boudiaf' de la ville de Ferdjia les lycéens ont fait usage de fumigènes et des pétards

pour créer la panique à l'intérieur de l'établissement, avant d'investir la rue pour manifester leur mécontentement.

Le lycée 'Messaoud Bouhenna' qui a reçu apparemment la visite du directeur de l'Education a, également, vécu des moments difficiles lorsque des lycéens, venus d'ailleurs, ont tenté de forcer le portail d'entrée.

Fort heureusement les jets de pierre n'ont fait aucun blessé. En revanche au lycée Maghlaoua, quatre lycéens ont été blessés et évacués à l'hôpital par la Protection civile.

EL-TARF

## La culture du blé, pour la 1<sup>re</sup> fois, sur la bande frontalière

A. Ouelaa

Une première dans la wilaya d'El-Tarf où, pour la première fois, la culture des céréales, pratiquée, seulement du côté de Bouhadjar, sur la bande frontalière, vient de faire son apparition sur une partie de la bande frontalière, précisément dans la commune d'El Ayoun. Contacté, le président de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'El-Tarf, nous a indiqué que 30 ha ont été consacrés à cette culture, appelée à se développer davantage, dans cette région et ailleurs, notamment, sur la bande frontalière, longue de 90 km. Notre interlocuteur Saci Labadlia ajoutera que tout un travail de sensibilisation a été entamé, auprès des agriculteurs de ces zones en collaboration avec les Services agricoles, des représentants de la CCLS, de la BADR

et de la CRMA, pour faire connaître les avantages que l'Etat a mis à la disposition des agriculteurs et les cultures qui conviennent dans ces régions tels les légumes secs.

Pour rappel, des dizaines d'hectares de terres agricoles sont inexploités dans ces vastes espaces où quasiment tous les agriculteurs manquent de moyens et de contacts adéquats, pour vulgariser les avantages dont ils peuvent bénéficier jusqu'à ce que des rencontres ont commencé depuis le mois de septembre concernant les communes d'El Ayoun, Oum Théboul et bientôt Raml Souk. Enfin, avant-hier une rencontre des agriculteurs de la région, a eu lieu avec des experts venus les sensibiliser sur les techniques d'irrigation, de traitements et autres pour l'obtention de meilleurs rendements.

TIPAZA

## Un «plan» contre le crime

Une nouvelle stratégie est, actuellement, adoptée par les services de Sécurité, dans leur lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, a indiqué, lundi, le chef de la Sûreté de la wilaya de Tipaza. Cette stratégie, adoptée depuis quelques années, est inscrite au titre du Plan d'action de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant l'éradication de toutes les formes de criminalité et la protection des personnes et de leurs biens, a indiqué, à l'APS, le commissaire divisionnaire Jajjai Salim, en marge d'une opération de la police contre de nombreux points noirs de la ville de Fouka. Il a estimé, à cet égard, que cette stratégie fut «fructueuse», puisque le nombre des affaires résolues, en 2014, a atteint les 75%, contre un taux de 68%, en 2013. Explicite cette stratégie, ce responsable a souligné qu'elle est, essentiellement, basée sur la réalisation d'opérations (de nuit et en soirée) sur les repaires du crime et tous les points noirs réputés comme tels, conformément à la carte de criminalité de la wilaya,

qui démontre que les taux les plus élevés, en la matière, sont concentrés dans la zone-est de Tipaza (Bou Ismail, Fouka, et Koléa). Considérées comme notre «meilleur atout» contre le crime, grâce à une «occupation intelligente» du terrain, ces opérations ont été estimées à 5.000, en 2014, contre 2.500 en 2013, a observé le commissaire divisionnaire Jajjai.

«Notre autre atout est le renseignement et l'ancrage du sens civique chez les citoyens, grâce à la police de proximité et la mobilisation des ressources humaines et matérielles, nécessitées pour le renforcement des sièges des sûretés, en équipements et moyens de communication et d'information», a-t-il ajouté. L'opération des services de la police a ciblé les repaires du crime à Fouka et Daouda, avec la contribution du détachement d'intervention de Ain Tagourait, et des éléments opérationnels des sûretés des daïras de Hameur El Ain, Hadjout et Sidi Amar, ainsi que des BMPJ de Cherchell et Gouraya, signale-t-on.

BLIDA

## Administrations : les sites électroniques «figés»

Destinés à informer, directement, les citoyens, les sites 'web' des différentes directions exécutives de la wilaya de Blida, bien qu'occupant des pans importants de la toile, demeurent peu actualisés pour diverses raisons, dont l'absence de personnels d'encadrement. Si l'ensemble de ces institutions ont «réservé» une place sur la toile, les informations contenues dans ces sites, créés conformément aux directives gouvernementales, relatives à l'E-administration et à la communication institutionnelle, sont, aujourd'hui, dépassées et, partant, inutiles au grand dam des citoyens et des opérateurs économiques de la wilaya.

Une consultation quotidienne des divers organes de la presse écrite est, ainsi, devenue incontournable pour être au courant de ce qui se passe, au niveau local. A titre d'exemple, le site officiel de la wilaya «wilayadeblida.dz» n'est pas alimenté par de nouvelles informations depuis plusieurs mois. Les différents onglets «échos de la wilaya», «emplois», «appels d'offres», «projets», «monographie», «communes» et «daïras» renvoient à des données anciennes. L'onglet «appels d'offres», en dépit de son importance capitale pour les opérateurs économiques et le développement de la wilaya, de manière générale, comporte une seule annonce en langue arabe, «appel à consultation n°: 24/2014» datée du 29 mai 2014. Ce manque d'intérêt pour cet aspect contraint, donc, les opérateurs économiques à consulter les organes de presse écrite ou à s'appuyer sur le «bouche-à-oreille» pour être au courant sur les chantiers prévus dans les différents secteurs de la wilaya. «L'on s'interroge sur la finalité de la conception d'un site électronique, alors que l'on n'y trouve pas les informations dont on a besoin», ont déploré des opérateurs économiques de la wilaya. Sur l'onglet «emplois», sont affichés une page vierge portant les titres «directions et dispositifs d'emploi 2009» et «dispositifs d'emploi 2011», des liens renvoyant vers des chiffres et des statistiques anciennes sur le secteur. Une autre page intitulée : «siège wilaya» comporte, tout simplement, une annonce de recrutement par voie de concours sur titre d'ingénieurs et d'administrateurs datant de 2007 ! Les autres onglets sont, aussi, marqués par une «immobilité» et une absence de

nouveautés à même de répondre aux intérêts des citoyens, notamment les jeunes qui s'appuient souvent sur Internet, dans leurs différentes démarches. Le site de la wilaya est, toutefois, «agrémenté» de plusieurs images relatives aux différentes visites qui y ont été effectuées par plusieurs ministres.

### DES SITES SANS ÂME ET SANS VIE

Pour accéder aux sites électroniques des directions locales des différents secteurs, on peut utiliser le lien «monographie» à partir du site officiel de la wilaya, ou taper la touche direction recherchée sur un moteur de recherche pour trouver le lien. Mais, les deux chemins mènent à la même réalité : des sites figés et sans âme. Hormis des statistiques datant de plusieurs mois et qui ne sont pas de grande utilité pour les simples citoyens ou les opérateurs économiques et des numéros de téléphone, eux aussi, non-fonctionnels depuis le changement de la numérotation locale, effectuée récemment par les services des Télécoms, ces pages trouvent leur raison d'être dans le seul motif de «faire dans la figuration», regrette, à l'unanimité, des citoyens interrogés par l'APS. «Que fait le personnel chargé d'alimenter ces sites ? Pourquoi les premiers responsables locaux ne veillent pas à l'accomplissement de ce travail», se demandent-ils. Interrogés sur cette «défaillance», des responsables ont imputé cette situation à plusieurs facteurs, dont le manque de personnel qualifié et spécialisé, l'absence de données à publier sur les sites et la démarche centralisée, prônée par certains ministères, d'où dépendent certains sites 'web'. Pour le chargé de la Communication à la wilaya, Mohamed Badjou, le site électronique se trouve dans cet état «stationnaire» en raison de l'absence d'un ingénieur en informatique qui devrait s'acquitter de la tâche. «Le site va être actualisé et alimenté en nouvelles données, dès qu'un ingénieur sera recruté. Pour l'instant, on ne peut rien faire», a-t-il expliqué à l'APS. De son côté, Ould El Khir Mohamed, chargé du site 'web' de la direction de la Santé et de la Population, a expliqué la non-actualisation du site de la direction par «son long congé de maladie», soulignant qu'il va «l'actualiser dès la réception d'informations utiles et

publiables sur le site». Le directeur des Transports de la wilaya, Moussa Rezoug, a souligné, quant à lui, que le site 'web' de la direction est lié au ministère de tutelle et, de ce fait, «toute actualisation devrait être effectuée par le personnel spécialisé au niveau central». «La plate-forme électronique dépend, entièrement, du ministère, où des démarches sont en cours pour redynamiser l'ensemble des sites des directions locales du secteur. Un nouveau système devrait être mis en place, prochainement, à cet effet», a-t-il affirmé. Contrairement à la wilaya et aux autres directions, celle du Commerce dispose d'un site électronique «dcwblida.dz» jugé dynamique et actualisé, en permanence. Les citoyens et les opérateurs économiques sont tenus, régulièrement, au courant, de toutes les nouveautés, mesures ou décisions prises dans le secteur au niveau local. Des statistiques récentes, des projets en cours de réalisation et leur taux d'avancement, activités et bilans, espace consommateurs, appels d'offres, sont ainsi divulgués faisant que ce site dispose de toute les informations nécessaires.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX, L'ALTERNATIVE

Afin de pallier cette défaillance de communication institutionnelle, à travers la toile, des jeunes de la wilaya ont investi les sites de socialisation afin de poster des informations jugées utiles et d'échanger sur des données d'intérêt public. Plusieurs pages sur le site Facebook, par exemple, sont initiées pour «combler ce vide». A titre d'exemple, la page «Blida services» est alimentée, en permanence, de nouvelles informations intéressantes les citoyens dans divers domaines. «Pour les appels d'offres, les projets d'avenir, les concours de recrutement, etc. je m'appuie sur des coupures de journaux pour publier ces annonces. Les autres membres de la page contribuent à cet effort pour assurer un maximum d'efficacité de communication, pouvant profiter aux citoyens des différentes localités», a indiqué Mohamed Ben Ahmed, administrateur de cette page. «J'aurais aimé avoir les données directement à partir du site de la wilaya ou des directions concernées, mais puisque ces sites sont immobiles, l'effort des internautes pourrait remédier, un tant soit peu, à cette situation», observe-t-il.

ALGER

## Plus de 530 habitations concernées : des anomalies dans les installations de gaz

Au moins 533 habitations sur les 598 diagnostiquées, à Alger, présentent des anomalies dans les installations de gaz, a indiqué, lundi, Merouane Chabane, président-directeur général de la Société de distribution de gaz et d'électricité d'Alger (SDA). Selon le P-DG de la SDA, le contrôle des 598 installations intérieures de gaz dans la wilaya d'Alger a fait ressortir que 533 (89%) «présentent, au moins, une anomalie», dont 354 dans les anciennes habitations et 179 dans les nouvelles constructions, a-t-il précisé. En présentant les résultats du rapport de la «campagne 2014 de diagnostic des installations intérieures de gaz des clients de la SDA», il a souligné qu'une seule personne a été victime d'un accident mortel lié à l'utilisation du gaz, en 2014, contre 5 en 2013, sur le territoire de

la wilaya d'Alger. Il a, également, ajouté qu'une campagne de sensibilisation sera lancée, mardi, dans les écoles et les maisons de jeunes de la wilaya pour des conseils sur l'utilisation des installations intérieures de gaz.

Le diagnostic effectué, entre février et avril 2014, a conclu que : «les risques les plus élevés d'asphyxie sont liés, généralement, à une mauvaise aération résultant des anomalies situées dans les amenées d'air frais ainsi que l'évacuation de l'air vicié», a-t-il encore souligné. Selon le rapport de la SDA, établi sur la base de cette analyse, dans les 52 communes de la wilaya d'Alger, «de simples gestes d'entretien réguliers d'aération à l'approche de l'hiver, permettent d'éviter la plupart des accidents graves». A une question sur les

appareils domestiques contrefaits, le P-DG de la SDA a relevé qu'ils «ne sont pas la cause de la plupart des accidents et qu'il appartient à d'autres services de lutter contre leur commercialisation».

Le diagnostic qui a touché les appareils de cuisson et de chauffage a mobilisé 43 techniciens de la SDA, qui ont constaté 300 risques élevés dus, notamment, à l'absence des amenées d'air ou de conduits d'évacuation ou encore la présence d'installations dans des locaux non adaptés, ce qui peut conduire à l'asphyxie. Un risque élevé est détecté dans 48 communes, sur les 52 concernées, par le diagnostic des techniciens de la SDA, «ce qui a nécessité la levée des anomalies par les clients ou la coupure de gaz dans le cas contraire», a indiqué M. Chabane.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

30 rabie el aouel 1436

El Fedjr 06h28	Dohr 13h00	Assar 15h42	Maghreb 18h04	Icha 19h27
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



El Khroub

## Des parents d'élèves inquiets

**L'absence d'éclairage public devant des établissements scolaires à El Khroub a poussé, hier, plusieurs citoyens de la ville d'El Khroub à tirer la sonnette d'alarme pour attirer l'attention des autorités locales sur ce problème qui fait peser des menaces constantes sur les enfants, scolarisés ou non.**

A. Mallem

« D'une part, nous a déclaré un citoyen qui a des enfants scolarisés dans une école située devant un carrefour à grande circulation de véhicules, tout le monde peut constater que dans notre ville, l'insuffisance, voire l'absence totale dans certaines zones, de l'éclairage public et des panneaux de signalisation routière ainsi que d'agents de police devant les établissements scolaires crève les yeux. Et cette carence multiple constitue un danger latent pour la sécurité de nos enfants ». Un autre citoyen ajoute en expliquant que des secteurs entiers de la ville souffrent de ce phénomène, que des zones à grande circulation automobile sont dépourvues de toute forme de signalisation routière parce que les plaques ont été soit arrachées, soit voilées par des affichettes ou de la peinture, de la boue, etc. « Et cela devient dangereux à proximité d'un établissement scolaire, a-t-il estimé, parce que les automobilistes qui y cir-

culent peuvent être trompés ou désorientés ». Un troisième complète ce tableau effrayant en assurant que « même dans le centre de la ville, des plaques indiquant le stationnement interdit ont été arrachées de l'endroit concerné, laissant les agents de police courir derrière les automobilistes qui s'aventurent à y garer pour les chasser ». Et cette situation qui confine à l'anarchie provoque l'indignation de nos interlocuteurs. Glissant sur le problème de la sécurité devant les établissements scolaires, ces pères de famille ont considéré que « la présence constante d'un agent de police devant chaque école est indispensable ». Or, ce n'est pas le cas chez nous. C'est un miracle encore que des accidents graves ne se soient pas encore produits dans ces endroits où les enfants ont tendance à bouger dans tous les sens, à jouer entre eux, tandis qu'à quelques mètres, des véhicules dangereux vont et viennent dans une circulation non réglementée. « Faut-il attendre qu'un accident arrive pour

réagir ? », s'interroge-t-on. « Aussi, il est urgent de tirer la sonnette d'alarme, estime-t-on, et les autorités locales sont interpellées pour prendre les mesures qu'il faut ». Interrogé hier, le P/APC d'El Khroub, le professeur Abdelhamid Aberkane, n'a pas caché que les problèmes évoqués par les citoyens sont réels et que les défauts relevés dans les domaines de la signalisation routière et de l'éclairage public doivent être traités avec le plus grand sérieux. « Il importe d'élaborer un plan sécuritaire global englobant ces deux aspects. Et c'est ce à quoi s'attelle l'APC pour sécuriser les enfants scolarisés dans les 67 écoles de la commune qu'elle gère », répondra-t-il, en signalant qu'un programme spécial est en voie de finalisation. Notamment pour la signalisation routière qui touche tout le monde en permanence. « Nous sommes parfaitement conscients de ce problème et nous allons le prendre à bras-le-corps pour le régler », dira, en conclusion et avec une détermination certaine, le P/APC.

Ali Mendjeli

## Les cabanes servant de commerce vont disparaître



Les cabanes faites de tôle, de panneaux de carton et de contre-plaqué, servant de « locaux » commerciaux dans plusieurs unités de voisinages (UV) d'Ali-Mendjeli, seront éradiquées dès l'ouverture « très prochaine » des marchés de proximité réalisés dans cette agglomération, a-t-on affirmé mardi à la daïra d'El Khroub.

Ces baraques hideuses enlaidissant les UV situés dans les zones d'extension de la nouvelle ville Ali-Mendjeli seront démolies aussitôt après l'ouverture des marchés de proximité construits sur pla-

ce et qui n'attendent que l'alimentation en électricité pour être fonctionnels, a souligné la même source.

Les commerçants informels qui activent dans ces cagibis et dont la présence a été « tolérée » en l'absence de magasins appropriés dans les nouvelles cités d'habitation souvent éloignées, bénéficieront pour la plupart de box dans les marchés à réceptionner, a-t-on également affirmé.

Ce genre de « locaux commerciaux », au nombre d'une centaine selon les services de sécurité, est notamment si-

gnalé dans les UV n° 14, 18 et 19, a-t-on précisé à la daïra, ajoutant que leur disparition du paysage permettra un meilleur cadre de vie aux habitants des nouveaux quartiers de la nouvelle ville. Ali-Mendjeli.

Les habitants de ces cités nouvellement construites, dont la majorité a été relogée dans le cadre des opérations de résorption des bidonvilles de Constantine, avaient pris l'habitude de s'approvisionner auprès de ces commerçants faute d'espaces commerciaux organisés, a-t-on constaté.

## Les syndicats de la santé en conclave

A.El Abci

En préparation à la conférence nationale attendue pour le mois de février prochain, une rencontre régionale des travailleurs de la santé de l'est du pays a été organisée, hier, à la maison du syndicat, Abdelhak Benhamouda, à Constantine, avec la participation des syndicats de la santé de 15 wilayas de l'Est, en présence du secrétaire général de la Fédération nationale du secteur de la santé, Aït Taleb Rédha. L'ordre du jour de cette rencontre, selon ce responsable syndical, porte sur plusieurs points, à savoir la restructuration de la fédération, la formation syndicale des sections syndicales des travailleurs et différents sujets d'ordre social et professionnel des travailleurs de la santé. Il s'agit, ainsi, poursuivra-t-il, de constitution de syndicats nationaux des différents corps, médecins, sages-femmes, anesthésistes, paramédi-

caux, corps communs, gestionnaires et les syndicats du secteur économique (Endimed et PCH), avec le projet de création d'un nouveau syndicat, à savoir celui des biologistes. La formation syndicale consistera en la sensibilisation des travailleurs des hôpitaux aux aspects législatifs du travail, aux droits et devoirs, etc. Selon le SG de la Fédération nationale des travailleurs de la santé, cette rencontre à Constantine est la deuxième du genre et fait suite à celle qui a eu lieu avant-hier dimanche à Aïn Témouchent et ce, en attendant celle de Djelfa qui aura lieu jeudi prochain et qui regroupera les wilayas du Sud. Alors que celle de la région centre est prévue ultérieurement à Boumerdes, cycle de rencontres qui sera couronné donc par la conférence nationale du mois de février 2015. Et concernant la plateforme de revendications que la Fédération des travailleurs de la santé a soumise à la tutelle de-

puis près de six mois, notre interlocuteur parlera de la révision de quelques points du statut particulier, dont notamment celui afférent à la projection de carrières, l'institution de conseils de l'ordre pour les paramédicaux, les sages-femmes, les anesthésistes, à l'instar des médecins qui sont les seuls actuellement à en avoir. Il ajoutera, également, les revendications ayant trait à l'élargissement des primes à tous les personnels de la santé et particulièrement la prime de contagion. Et de faire remarquer, avec regret, que certains travailleurs professionnels et agents administratifs n'en bénéficient toujours pas, malgré les réclamations répétées de plusieurs organisations syndicales. « Pour ce qui nous concerne, en tant que fédération et précisément sur cette question, nous revendiquons aussi bien son élargissement à tous les personnels de la santé que la révision à la hausse de son taux ».

## Non-lieu dans l'affaire de la vidéo postée sur « Youtube »

Abdelkrim Zerzouri

Les deux accusés dans l'affaire de la vidéo, diffusée sur « Youtube » et qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux, ont bénéficié d'un non-lieu, prononcé hier par le tribunal correctionnel de Ziadia.

Pour rappel, une peine de six mois de prison ferme a été requise par le représentant du ministère public contre les deux accusés, un père et son fils, à l'origine de la diffusion de la vidéo en question. Une vidéo prise dans un contexte particulier, où le laisser-aller au sein des hôpitaux a créé une vague d'indignation au sein de la population, surtout au lendemain de l'enlèvement d'un bébé, à la maternité du CHUC. Le court film montre des scènes de désolation à l'intérieur de l'établissement hospitalier spécialisé d'El Mansourah (hôpital pédiatrique de Constantine), où les deux accusés s'étaient rendus, en accompagnateurs d'un bébé malade (le petit-fils de l'un des deux accusés). Ils ont ainsi filmé des salles de soins, affreusement vides, où aucune assistance ne leur a été prodiguée, du moins pas aussi vite que l'exigeait l'état de santé du bébé qui souffrait de difficultés respiratoires. La direction de l'hôpital avait considéré qu'il s'agit là d'une diffamation, et de prise d'images, sans autorisation, à l'intérieur de l'établissement hospitalier, attaquant, ainsi, en justice les deux présumés coupables, sous les griefs sus-indiqués. La défense, pour sa

part, avait demandé le non-lieu pour ses mandants, axant sa plaidoirie sur le fait que la vulgarisation de ce genre de vidéos, à travers les réseaux sociaux est devenue chose courante, et surtout que le contenu de la vidéo comportait une vérité nue, observant dans ce sens que les seuls coupables, dans cette affaire, ce sont, justement, les responsables de la situation désastreuse montrée par ce très court film, « ils auraient dû tout simplement démissionner après cette scandaleuse révélation », avait soutenu la défense, dans sa plaidoirie. La partie plaignante, la direction de l'hôpital pédiatrique, ainsi que le procureur de la République, ont dix jours pour interjeter appel, devant la Cour.

Ali Mendjeli

## Cambriolage dans une école

Une série de cambriolages, perpétrés ces derniers jours, dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, sèment l'inquiétude et la crainte des habitants. Dernier en date, le cambriolage commis, dans la nuit du lundi au mardi, dans une école primaire, vraisemblablement, au moment de la rencontre de football, entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. En tout cas, les enseignants qui ont rejoint, hier (mardi 20 janvier), à la première heure, l'établissement scolaire, ont découvert, médusés, la dévastation des portes de l'administration et du secrétariat, les deux lieux ciblés par le ou les malfaiteurs. Cette dernière porte a été totale-

ment arrachée de son cadre, alors que pour la première, elle a été à moitié défoncée à l'aide d'un arrache-clou, ou un autre objet identique. D'après une première estimation, on mentionne la disparition d'un micro-ordinateur, d'une photocopieuse et d'un extincteur. Bien maigre butin volé dans une école très démunie, en matière d'équipements. Une enquête a été, immédiatement, déclenchée pour identifier le (ou les) coupable(s). Ces derniers, ont-ils un lien avec d'autres cambriolages, commis en plein jour, et qui ont mis à sac au moins quatre appartements, dans différentes zones d'habitations, à Ali

Mendjeli, dont le plus récent a eu lieu mercredi dernier non loin de l'école cambriolée. Les victimes parlent de véritables démenagements, en ce sens que les cambrioleurs n'ont laissé derrière eux aucun objet de valeur. Il s'agit de relever que le mode opératoire des voleurs, certainement équipés d'un véhicule de transport des produits subtilisés, est presque le même : vol à la casse en l'occurrence. L'autre intérêt pour les enquêteurs est d'étudier les filières de receleurs auprès desquels on écoute la marchandise volée, généralement, à des prix extrêmement bas.

A. Z.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

30 rabie el aouel 1436

El Fedjr 06h14	Dohr 12h46	Assar 15h29	Maghreb 17h51	Icha 19h14
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## La population à risque doit prendre davantage de précautions Une souche «virulente» de la grippe saisonnnière inquiète les médecins

**Le décès de deux femmes atteintes par le virus H1N1 de la grippe A dans l'hôpital de Tizi Ouzou et l'hospitalisation il y a quelques jours d'un cas suspect au service des maladies infectieuses de l'hôpital d'Oran a créé un vent de panique qui s'est propagé dans les établissements sanitaires.**

S. M.



«Une femme enceinte qui souffrait des symptômes de grippe sévère a été admise il y a quatre jours à la Garnison. Les analyses ont livré des résultats négatifs pour la grippe A/H1N1. Cette jeune femme a reçu le traitement nécessaire et se porte désormais mieux. Elle a été toutefois gardée sous surveillance médicale», confient des sources hospitalières. Il s'agit apparemment d'une souche «virulente» de la grippe saisonnière qui peut devenir sévère et causer des complications graves pour les personnes dites vulnérables et fragilisées par des maladies chroniques, une insuffisance respiratoire, des problèmes cardiaques, une immunodépression. Les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants en bas âge restent aussi une cible vulnérable pour cette souche virulente de la grippe. Cette souche «virulente» de la grippe saisonnière aurait coûté la vie en quelques jours à dix personnes à travers le territoire national, dont trois dans la seule wilaya de Tizi Ouzou et deux autres dans celle de Blida. Les médecins qui restent préoccupés par la mutation du virus de la grippe saisonnière appellent la population à risque à prendre davantage de précautions. Les sujets vulnérables doivent consulter le médecin dès l'apparition des premiers

symptômes de la grippe (fièvre, fatigue, courbatures...). La souche non encore identifiée de la grippe se propage parmi la population à haut risque provoquant dans de nombreux cas des hospitalisations de personnes vulnérables. Les différents établissements hospitaliers reçoivent quotidiennement des cas souffrant des symptômes d'une forme de grippe «aigue». La grippe saisonnière est la cause du décès de 3.000 personnes annuellement en Algérie et 250.000 à 500.000 à travers le monde, selon des chiffres communiqués fin 2014.

La population à risque est estimée à 5 millions de personnes en Algérie. La grippe saisonnière est une infection virale aiguë provoquée par un virus gripal. Il existe trois types de grippe saisonnière A, B et C. Les virus grippaux de type A se subdivisent en sous-types en fonction des différentes sortes et associations de protéines de surface du virus. Parmi les nombreux sous-types des virus grippaux A, les sous-types A(H1N1) et A(H3N2) circulent actuellement chez l'homme. Les épidémies de grippe surviennent chaque année au cours de l'automne et de l'hiver dans les régions tempérées. Le plus préoccupant est que même la vaccination conseillée par les médecins ne peut aucunement immuniser la population à risque contre les nouvelles souches de la grippe saisonnière.

Selon les autorités sanitaires américaines, le vaccin contre la grippe cette année offre une protection de seulement 23% chez les personnes de tous âges, en raison d'une mutation de la souche du virus. Depuis les dix dernières années, l'efficacité de ce vaccin a varié de 10 à 60% selon les saisons, précisent les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) qui ont effectué cette recherche. Les auteurs de cette étude soulignent que la protection réduite du vaccin cette année nécessite de recourir préventivement à des antiviraux comme le tamiflu pour minimiser les symptômes. «Tous les malades hospitalisés et tous les autres qui ont un risque élevé de complications graves devraient être traités dès que possible avec l'un des trois antiviraux disponibles, qu'ils aient été vaccinés ou pas. Et ce sans attendre la confirmation de leur infection par le virus de la grippe», a insisté le responsable de la division grippe au sein des CDC. La moindre efficacité du vaccin cette année s'explique probablement par une mutation d'une partie de la souche dominante cette saison (H3N2), qui est aussi plus virulente. Cette mutation s'est produite après que le vaccin eut été produit. Les deux tiers des virus H3N2 analysés cette saison sont différents des souches utilisées dans le vaccin, avait indiqué précédemment les CDC.

### 1er Salon international de la Production audiovisuelle

## 150 participants de divers pays attendus en mai

Mokhtaria Bensaâd

Considéré comme un secteur fleurant et en pleine expansion, avec l'ouverture du champ médiatique, l'audiovisuel verra, pour la première fois, à Oran, l'organisation d'un salon dédié, exclusivement, à ce secteur. Sous le slogan : « Vers un nouveau paysage médiatique comme vecteur du développement », la première édition du Salon international de la production audiovisuelle (SIPA) est prévue du 12 au 4 mai 2015, au Centre des conven-

tions d'Oran (CCO). Un rendez-vous, donc, incontournable pour les professionnels engagés dans la création, la gestion et la distribution de produits, de techniques et de matériels audiovisuels.

Organisé par la société «ASTEIN Expo», spécialisée dans l'événementiel, le SIPA verra la participation de plus de 150 groupes, venus de plusieurs pays et s'attend à la visite de plus de 10.000 visiteurs.

Au programme de ce salon, une exposition des produits et matériels de technologie audiovisuelle de pointe, par les 400

fournisseurs participants à cet événement, des conférences présentées par des spécialistes algériens et étrangers, dans le domaine, en plus d'un riche programme d'animation dont un casting pour découvrir les jeunes talents et un concours de la meilleure production 'amateur' pour l'encouragement des jeunes créateurs. Ce salon sera l'occasion, pour les visiteurs, de s'informer des développements de l'industrie audiovisuelle, voir les premières démonstrations d'équipements et avoir un contact direct avec les professionnels.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### El khbiz



La mémoire ne retient pas les noms. Je ne me rappelle donc pas qui avait écrit «Compter sur la reconnaissance d'âmes viles, c'est se frustrer des assiduités qu'attire l'espérance : l'objet de l'espérance est toujours présent, et celui de la reconnaissance se perd bientôt de vue ; ainsi, l'on gagne bien davantage avec l'une qu'avec l'autre. A peine s'est-on désaltéré qu'on tourne le dos à la fontaine : à peine a-t-on pressé l'orange qu'on la jette. Dès que la dépendance ne subsiste plus, la relation et avec elle la considération cesse. C'est un principe dans l'usage très important, d'entretenir, et de ne remplir jamais le besoin que l'on a de nous ; et cela, même à l'égard du souverain : ce principe, néanmoins, ne doit pas aller jusqu'à nous taire pour laisser faire une fausse démarche ; et à rendre le mal d'autrui incurable pour notre propre avantage.»

Le retraité passe les plus belles années de sa vie à dépenser sa force de

travail, se donner à fond sans compter et cotiser sans choisir la caisse de retraite, elle lui est imposée d'of-

fice. Une fois les années de trimes finies à bout de force et de souffle il lui est fait une fête pour le remercer. Jetable. Il se retrouve du jour au lendemain à attendre cette pension fruit d'une vie de passion. Elle vient et arrive quand elle veut au grès des faiseurs de comptabilité et envoyeurs de mandats. Sitôt reçue, la pension part en fumée... comme toutes les années qu'il a passé à se consumer.

Il est de même pour quelques-uns qui donnent sans compter sans calculs pour le bien collectif. (Ceux pour qui seul compte le travail bien fait sans hypocrisie ni ruse mal placée. Ceux-là finissent par déranger. Car le monde est ainsi fait ! Il est de même pour quelques-uns qui donnent sans compter sans calculs pour le bien collectif. Mais les prédateurs, même apprivoisés sont toujours là.

Ce qui n'est pas le cas pour pas mal d'associations sectes où le recham est H'mida et le joueur H'mida, n'est-ce pas messieurs les millionnaires rouges ?.

## Benfreha Sept milliards pour l'évacuation des eaux pluviales et la voirie

Djamel B.

La commune de Benfreha vient de bénéficier d'une enveloppe de 07 milliards de cts, dans le cadre du budget de wilaya, pour la concrétisation de plusieurs projets. Selon le vice président de l'APC, qui intervenait hier sur les ondes de la radio Bahia, une grande partie de cette enveloppe sera consacrée à la réalisation du réseau d'évacuation des eaux pluviales et la réhabilitation de la voirie. Le même interlocuteur a signalé que quelque 04 milliards de cts seront dirigés à la réalisation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, qui constituait un véritable problème pour la commune. D'autre part et dans le cadre des plans communaux de développement PCD, la commune de Benfreha a bénéficié d'une enveloppe financière de 04 milliards de centimes pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Cette enveloppe est consacrée pour la réhabilitation du réseau de voirie, l'électrification publique et l'aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux. Concernant la voirie urbaine, les trois importantes opérations qui ont été inscrites ci-bient entre autre le chemin de wilaya n°3 et la partie haute de Hassiane Toual. D'importants travaux visant la réhabilitation du réseau d'éclairage public, l'aménagement d'espaces verts et la création d'aires de jeu pour les enfants ont été lancés. Il y a lieu de rappeler qu'une première enveloppe de 17 milliards de centimes avait

été débloquée pour l'aménagement des communes de Benfreha et de Hassi Mefsoukh. Cet apport financier, est consacré essentiellement pour pallier les insuffisances relevées en matière de voirie, d'éclairage public et, surtout, d'aménagement urbain. Toutes ces opérations ont été accueillies favorablement par les populations de ces communes qui ont à maintes reprises soulevés le calvaire qu'elles endurent quotidiennement notamment suite à la détérioration du réseau routier et de celui de l'éclairage public.

Il y a lieu de signaler que la commune de Hassi Mefsoukh s'apprête à réceptionner plusieurs projets d'envergure dont la plupart sont en phase d'achèvement. En matière d'aménagement urbain, le problème de la voirie a été traité à 50 % au niveau du chef-lieu de la commune. Pour les trois sites restants, les travaux relatifs à la réfection de la voirie ont touché trois sites, à savoir : les 408 et 163 logements ainsi que les 76 lots. Dans le cadre de la protection de la commune de Hassi Mefsoukh contre les inondations, un nouveau projet relatif à l'installation des réseaux séparatifs a vu le jour selon le programme mis en place au profit des communes affiliées au «groupe Est». Ce projet, premier du genre au niveau de cette commune pilote, a pour but de séparer le réseau de drainage des eaux pluviales de celui des eaux usées. Des enveloppes financières ont été débloquées pour la réalisation d'importants projets d'utilité publique.

## Cité 140 logements à Bouamama Lancement des travaux du réseau d'assainissement

J. Boukraâ

Les habitants de plusieurs localités et quartiers souffrent quotidiennement, et à longueur d'année, le martyre, à cause des fosses septiques. Quand ces fosses débordent et en période de chaleur l'air étouffe de par les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent. La wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme d'urgence visant l'éradication de ces fosses septiques et le raccordement de l'ensemble des foyers au réseau d'assainissement. Dans ce cadre on apprend que les travaux de réalisation du réseau d'assainissement au niveau de la cité 140 logements Belbachir dans le secteur urbain Bouamama, seront lancés cette semaine. Cette action entre dans le cadre de la stratégie du ministère des Ressources en eau dans le domaine de l'épuration est basé sur la protection de la ressource hydrique, l'éradication des fosses septiques et des MTH, conformément à la Convention de Barcelone. La réalisation de ce réseau a été accueillie avec satisfaction de la part des habitants de la cité. D'autre part, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Oran a établi une stratégie de développement globale pour l'amélioration des systèmes d'assainissement qui s'appuient sur un programme à court et moyen terme. Plusieurs opérations similaires seront lancées pour

un budget de 260 milliards de centimes. Dans ce cadre une enveloppe de 40 milliards de cts a été consacrée pour des travaux de réalisation de réseau d'assainissement au niveau de plusieurs localités relevant de la commune de TAFRAOUI. Selon la direction de l'hydraulique le projet qui vient d'être lancé vise à éradiquer les fosses septiques et améliorer le cadre de vie des habitants.

La durée des travaux a été fixée à une année. L'opération va toucher les localités de Sidi Ghalem et Kehailia. Les habitants de ces localités souffrent à cause des fosses septiques. Il y a lieu de signaler que dans la wilaya d'Oran le nombre des fosses septiques est en évolution, notamment au niveau des nouvelles constructions dans la périphérie du chef lieu de la wilaya. 15% de la population n'est pas raccordée au réseau d'assainissement. Un taux élevé pour une wilaya qui aspire à devenir une métropole.

Les pouvoirs publics ont décidé de régler le problème le plus vite possible. Les pouvoirs publics espèrent éradiquer l'ensemble des fosses septiques et relier les habitants aux réseaux d'assainissement. Les responsables de la wilaya ont à maintes reprises affirmé leur volonté à éradiquer toutes les fosses septiques et des enveloppes financières conséquentes ont été débloquées ces dernières années.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

GHEMRI Fatima-Zohra, 46 ans, Eckmühl

MABROUK Zohra, 78 ans, Victor Hugo

MEFTAH Kheïra, 80 ans, Maraval

MENAOUAR Kheïra, 56 ans, Ras El Aïn

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

30 rabie el aouel 1436

El Fedjr 06h42	Dohr 13h15	Assar 16h00	Maghreb 18h22	Icha 19h44
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Les contractuels de l'APC d'Oran reviennent à la charge

## Sit-in de protestation devant le siège de l'UGTA

Ils étaient des dizaines d'agents communaux contractuels, saisonniers ou attendant les arrêts de leur promotion à avoir participé à un sit-in organisé hier après-midi devant le siège de l'union de wilaya de l'UGTA.

S. C.

Le choix du siège local de la centrale syndicale par les protestataires a été décidé pour amener les responsables de cette instance pour la prise en charge de l'une des revendications centrales du personnel concerné à savoir la titularisation des contractuels et des saisonniers, dont de nombreux souffrent de cette précarité depuis 20 ans, nous explique un représentant des travailleurs en colère. Il est de même pour les fonctionnaires qui ont bénéficié d'une promotion et qui attendent toujours son officialisation à travers un arrêté. Le même représentant estime

que les membres du conseil syndical ne sont pas représentatifs et ne sont pas parvenus à concrétiser cette revendication qui touche des milliers d'agents et qui date de plusieurs années. Cette catégorie de personnel n'est pas à sa première action de protestation étant donné qu'au mois d'octobre dernier, une délégation de contractuels et de saisonniers de la commune d'Oran représentant quelque 4 000 agents a campé devant le siège de l'APC (Bd de la Soummam) pour attirer l'attention des responsables de l'inspection de la Fonction publique pour statuer sur leur situation professionnelle. Ils dénoncent à chaque fois le

fait que l'administration les ait «abandonnés». En plus du rassemblement devant l'UW/UGTA, les protestataires ont remis une lettre au responsable local pour lui exposer les véritables raisons de leur démarche. Ils mettent l'accent sur les promesses non tenues annoncées à l'issue de la grève qui devait avoir lieu en novembre dernier notamment après l'implication du wali d'Oran qui a rapproché le syndicat et l'administration en vue de trouver avant la fin de décembre 2014 des solutions fiables à tous les problèmes que rencontrent les communaux et notamment la titularisation des contractuels et des saisonniers.

La société chinoise «CHEC Ltd» prospecte à l'USTO

## Recrutement, stages et formation au menu

Houari Barti

La coopération entre la société chinoise de travaux maritimes China Harbour Engineering Company LTD (CHEC) et l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» (USTO) se dessine. En se rapprochant de l'USTO, la société chinoise qui est, rappelle-t-on, présente à Oran depuis sept années déjà où elle gère trois chantiers, dont un au niveau du port, cherche notamment à répondre à ses besoins en ingénieurs, techniciens et titulaires de master dans les domaines des travaux maritimes, génie civil et bâtiment. Une conférence a été animée hier par les responsables de CHEC au niveau de l'ex-IGCMO pour justement présenter aux étudiants la société chinoise et les projets qu'elle réalise aussi bien en Algérie que dans les autres pays du monde.

CHEC est en effet une entreprise d'envergure internationale, active depuis 30 années dans la réalisation de plusieurs mégaprojets. Elle possède plus de 60 filiales à l'étranger /bureaux de représentation situés en Asie, Moyen-Orient, Afrique et Amérique latine. Elle dispose également d'une large flotte (plus de 1000 engins) de dragues, barges de battage, pontons grues, remorqueurs, chalands et autres engins de construction maritime de ponts et voies ferrées. La conférence d'hier a également été une occasion pour expliquer aux étudiants le projet d'accueil des étudiants stagiaires de génie maritime et de génie civil de l'USTO au niveau du port d'Oran.

Ceci sans oublier le projet en étude de monter, en partenariat entre CHEC et l'USTO, d'un d'un master professionnel en travaux maritimes. Un projet qui

devra être précédé par la signature d'une convention-cadre entre l'USTO et l'entreprise CHEC.

Lors de la signature le mois dernier d'une convention pour l'enseignement de la langue chinoise, M. Jiang Xiaodong, directeur général du bureau de représentation de «China Harbour Engineering Company» (CHEC) présent à la cérémonie, s'est dit enthousiaste à l'idée d'un partenariat entre sa société et l'USTO. M. Xiaodong a en effet montré sa pleine disponibilité à signer une convention spécifique entre l'USTO et sa société pour permettre aux étudiants de génie maritime, mais aussi de génie civil, d'architecture et de génie électrique d'effectuer des stages dans les chantiers maritimes de CHEC, en bénéficiant de l'encadrement et des locaux nouvellement aménagés au niveau du port d'Oran.

Leur absence fortement remarquée par les Oranais

## 201 Subsahariens reconduits aux frontières



Ph.: Arch.

K. Assia

Depuis le début de l'année, les Oranais, habitués de voir de plus en plus de Subsahariens squattant les rues et les artères d'Oran, se disent surpris de les voir disparaître du paysage. 201 réfugiés nigériens vivant clandestinement ont été reconduits aux frontières lors d'une vaste opération menée par les autorités locales.

Cette décision n'est pas fortuite mais fait suite à une demande officielle formulée par les autorités du Niger. Ces migrants, en majorité des femmes et des enfants, vivaient de mendicité, une situation devenue de plus en plus difficile à la fois pour ces réfugiés et pour les riverains. Ce spectacle désolant était vécu tous les jours au niveau de plusieurs carrefours et quartiers d'Oran, à proximité d'établissements scolaires, de mosquées, dans le quartier de Médina Jedida, près des gares routières et des stations de taxis. Dans les alentours de l'école Cherfaoui et sur le long du boulevard BenabderrezaK, des enfants en bas âge accompagnés de leurs mères ont élu domicile pour s'adonner à la mendicité. Des cas qui peuvent être à l'origine de nombreux accidents de la route. Certains habitants soucieux des conséquences que peut générer ce fléau avaient lancé plusieurs appels aux pouvoirs publics pour que des mesures urgentes soient prises afin d'éviter l'irréparable.

Après avoir fui dans un premier temps le centre d'accueil de Boufatis, les Subsahariens, représentés principalement par des Nigériens et des Maliens, devaient être transférés vers la zone industrielle de Hassi Ameur. Les services de la

wilaya d'Oran avaient, rappelez-le, retenu un camp d'accueil pour les abriter. Une action qui n'a pas abouti puisque les Subsahariens ont de nouveau investi les quartiers de la ville comme les alentours de la gare routière de Yaghmoracène. Ces réfugiés ont pénétré par la frontière algéro-nigérienne, passent par Tamanrasset puis Ghardaïa pour enfin atterrir à Oran. Une ville que ces réfugiés considèrent comme un lieu idéal pour survivre même s'ils utilisent parfois la mendicité qui reste pour eux la seule alternative pour nourrir leurs enfants. Certains se sont même installés dans des habitations de fortune dans le quartier d'El Hassi. Toutefois, ce phénomène n'a pas été sans susciter la réaction des habitants notamment durant les derniers mois de l'année 2014 où le phénomène de la mendicité à travers les rues d'Oran a pris de l'ampleur. Face à l'anarchie, plusieurs actions ont été menées dont celle entamée par la direction de la santé. Une vaste campagne de prise en charge des ressortissants nigériens a été lancée en décembre dernier par l'établissement de santé de proximité public EPSP de Hai Bouamama. Celle visant à améliorer la prestation et surtout à développer l'action de proximité a ciblé plus de 200 Nigériens. Les initiateurs avaient mobilisé plusieurs bus pour assurer leur transport depuis El Hassi vers l'établissement en question. Les auscultations médicales a ainsi que la vaccination ont concerné enfants et adultes. Les équipes médicales ont procédé à la vaccination des enfants non ou mal vaccinés avec la mise en place d'un calendrier vaccinal. En plus de la pré-

vention, le personnel de l'EPSP a dû faire également dans la sensibilisation des familles contre les différentes maladies qu'ils peuvent contracter. La vaccination a concerné les femmes enceintes avec des tests pour détecter d'éventuelles maladies à l'exemple du VIH sida, des radios pour repérer des pathologies comme la tuberculose. Des carnets de santé ont été délivrés aux familles, apprend-t-on auprès de la responsable de la communication à la direction de la santé. Par ailleurs, l'opération de regroupement lancé vers la fin du mois de décembre a été favorablement accueillie par les habitants. Seuls les Nigériens ont été concernés par ce rapatriement vers leur pays. L'opération a été menée par la police, la gendarmerie, la DAS, les bénévoles du CRA et du SAMU. Selon le premier responsable du CRA à Oran, maître Benmoussa, on saura que cinq autocars en plus d'un camion pour les effets personnels ont été mobilisés pour assurer le transport des migrants vers le camp de Tamanrasset. Deux bénévoles du CRA, des équipes médicales ont aussi accompagné cette caravane laquelle a été accueillie par les responsables locaux. Toutes les mesures ont été prises pour accueillir les ressortissants nigériens dans de bonnes conditions avant leur rapatriement. L'Algérie a reconduit en à peine un mois plus de 1800 migrants clandestins nigériens dans leur pays, en grande majorité des enfants et des femmes. Au total, quelque 3.000 migrants sans emploi et qui vivent malheureusement de mendicité devraient être rapatriés d'Algérie, avait expliqué, fin novembre, le Premier ministre nigérien.

### Résidence universitaire 2.000 lits :

#### le présumé auteur du vol de denrées alimentaires interpellé

Suite à un appel téléphonique donné à travers le numéro vert le 1548 faisant état de vol de denrées alimentaires de l'intérieur de la résidence universitaire des filles 2.000 lits, les éléments de la police judiciaire de la 19<sup>ème</sup> sûreté urbaine ont réussi à mettre la main sur l'auteur. Il s'agit du fournisseur en pain de cette cité des filles. Le mis en cause âgé de 47 ans a été intercepté en possession de

quantités de denrées alimentaires entreposées au fond des caisses de pain. Ce fournisseur de la cité s'est présenté aux environs de 19 heures aux agents de sécurité sous prétexte qu'il devait ramasser le pain rassis. Une fois à l'intérieur du restaurant des filles, l'auteur a été intercepté et arrêté par les services de la police. Il sera présenté au tribunal à l'issue de l'enquête.

### Vol de véhicules :

#### six malfaiteurs neutralisés à Oran et Bethioua

Agissant sur la base d'une plainte faisant état de vol d'un véhicule de marque Clio, les services de la 15<sup>ème</sup> sûreté urbaine sont parvenus à arrêter trois individus âgés entre 27 et 52 ans. Les enquêteurs ont multiplié les barrages et les contrôles routiers ce qui leur a permis d'identifier les auteurs qui seront présentés aujourd'hui au tribunal. Par ailleurs, deux autres malfaiteurs spécialisés dans le vol des véhicules ont été également mis hors d'état de nuire par les services de la police

judiciaire de la sûreté d'Oran. Il s'agit de deux personnes âgées de 40 et 48 ans. Les enquêteurs ont récupéré le véhicule volé de marque Chevrolet. Les auteurs seront également présentés au tribunal pour vol de véhicules. Dans la commune de Bethioua, les services de la sûreté de daïra ont récupéré un véhicule de marque Chevrolet ainsi que les deux auteurs. Au total, six personnes ont été arrêtées pour vol de véhicules.

K. Assia



مرحباً بالغد  
www.djezzy.dz

Ce dossier est sponsorisé par Djezzy

AVEC LA COLLABORATION DE



Premier journal économique en ligne

## Intel tente de sauver la «loi de Moore»

PAR FARID FARAH

Intel ne croit pas à la fin de la loi Moore. Son CEO affirme que l'entreprise fait tout son possible pour donner encore de la vie à cette loi. Cependant, sur le terrain, la firme américaine trouve des difficultés pour aider la loi de Moore à fêter son cinquantenaire. Intel a beaucoup de mal à assurer la transition vers la gravure en 14 nm (nanomètre). Les premiers processeurs Broadwell (14 nm) auraient du arriver en masse en 2014, mais seules quelques machines ont pu bénéficier de cette performance, celle de réduire la taille des pistes afin de baisser la consommation d'énergie tout en augmentant le nombre de transistors et les fréquences des puces. Pour rappel, en 1965, Gordon Moore, alors ingénieur de Fairchild Semiconductor, devenu plus tard un des trois fondateurs de la société Intel, affirmait, dans un article, publié dans la prestigieuse revue « Electronics Magazine », que le nombre de transistors, par circuit intégré (mémoire et processeur) de même taille, sur un microprocesseur, doublerait tous les 18 mois. Ce qui fait croire la puissance des ordinateurs d'une manière exponentielle. En effet, le transistor transporte le flux d'électricité dans le silicium avec optimisation de la consommation d'énergie et surtout une miniaturisation de son dispositif.

Des millions de transistors ont été alors intégrés dans les puces afin d'augmenter la vitesse de traitement des données et de multiplier le nombre de fonctionnalités. Cette performance, baptisée « Loi de Moore », a donné naissance à des puces de plus en plus petites. Elle a été, donc, un tournant dans l'histoire des sciences de l'ordinateur. Le physicien américain Michio Kaku explique dans son dernier livre « Physics of the Future » que la loi de Moore se heurterait à une limite physique vers l'année 2020. La lumière ultraviolette ne suffira plus pour graver des circuits toujours plus petits sur des plaquettes de silicium. Les transistors seront si petits que les électrons s'échapperont des fils. Un tel arrêt provoquera un désastre économique international. Mais, Intel tente à chaque occasion de contredire les affirmations de Michio Kaku. La société serait sur le point de mettre en œuvre de nouvelles technologies, comme la lithographie EUV (ultraviolet) ou encore l'utilisation de plaquettes de 450 millimètres, afin d'abandonner l'utilisation du silicium. Mieux, les ingénieurs d'Intel sont persuadés que la barrière des 10 nm voire des 7 nm reste tout à fait à leur portée. Les promesses de la loi de Moore seront-elles maintenues par Intel ? L'avenir nous le dira.

# Internet 3G : en une année, l'Algérie a fait mieux que le Maroc en six ans

En une année, l'Algérie a réussi à quadrupler le taux de pénétration de l'Internet, grâce au lancement de la 3G. Bien plus que ce qu'a fait le Maroc en six ans. Mais la contribution à l'économie reste faible en Algérie en l'absence d'écosystème intrinsèque à l'émergence d'une économie numérique.



PAR AYMEN ZITOUNI

Le taux de pénétration d'Internet en Algérie est passé de 6 % en décembre 2013 à plus de 24 % au 30 novembre 2014, selon le bilan annuel rendu public récemment par l'ARPT (Autorité de régulation de la poste et des télécommunications). Ce taux a ainsi quadruplé grâce à l'apport de la téléphonie mobile 3G, lancée le 15 décembre 2013 après plusieurs années d'atermoiements. De 2,33 millions en 2013, le nombre d'abonnés à l'Internet en Algérie a grimpé à 9,81 millions dont 8,23 millions d'abonnés pour la 3G au bout d'une seule année de lancement dans 39 wilayas sur les 48. L'Algérie se situe ainsi, toute proportion gardée, à un niveau comparable que le Maroc, qui a lancé la 3G en 2008, et réalise la prouesse de faire en une année ce que le pays voisin a fait en six années en termes de connectivité.

Au Maroc, le nombre d'abonnés Internet a atteint 8,5 millions à fin septembre 2014 avec un taux de pénétration de 25,6%, affichant un taux de croissance trimestriel de près de 9% et annuel de 62,8%, selon les derniers chiffres sur l'évolution du marché des télécommunications de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) du Maroc. Le segment de l'Internet 3G, qui représente désormais près de 88,9% du parc global, a enregistré une progression trimestrielle de 9,9% et annuelle de 70,5%, s'établissant à 7,55

millions d'abonnés, explique l'ANRT. Le parc ADSL, avec une part de 11,1% dans le parc Internet global, a enregistré une croissance trimestrielle de 2,2% et annuelle plus importante de 19,6%, précise l'ANRT dans un récent communiqué.

Les responsables algériens du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ont, donc, gravement sous-estimé le gain en connectivité que pouvait apporter la 3G. Seuls les acteurs professionnels du secteur ont prédit un tel essor que l'opérateur historique, Algérie Télécom, ne pouvait faire avec le déploiement du réseau filaire.

**Contribution insignifiante de l'Internet au PIB en Algérie**

Il faut noter toutefois que malgré ce rattrapage en termes de connectivité, la contribution de l'Internet à l'économie reste insignifiante en Algérie, étant donné la quasi absence d'écosystème favorisant l'économie numérique. Sur ce point, l'Algérie est loin du niveau du Maroc. La contribution de l'Internet au produit intérieur brut (PIB) en Algérie n'a été que de 0,8% en 2012, selon une étude réalisée par le cabinet Mc Kinsey Global Institute sur le classement des pays d'Afrique en termes de déploiement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Au Maroc, cette contribution a atteint 2,3% du PIB, figurant en 3e position, devancé par le Sénégal dont la contribution des TIC au PIB local est estimée à 3,3%, et du Kenya avec 2,9%.

En valeur absolue, le Royaume figure en 2e position, devancé uniquement par l'Afrique du Sud, sur les 14 pays comparés dans le rapport publié par le cabinet de conseil Mc Kinsey. Avec environ 2,2 milliards de dollars de contribution à l'économie, il dépasse le Sénégal (470 millions de dollars) ainsi que le Kenya (1,1 milliard de dollars).

McKinsey mesure la contribution d'Internet au PIB en rassemblant les activités liées à la création et à l'utilisation des réseaux et des services Internet dans quatre grandes catégories : la consommation privée (y compris les recettes des services Internet fixe et mobile, les achats de smartphones et d'ordinateurs, et le e-commerce), les dépenses publiques, l'investissement privé et la balance commerciale.

L'Algérie est classée ainsi dans la catégorie des pays à «performances fort en dessous de leur potentiel», tandis que le Maroc comme le pays disposant du «meilleur potentiel de croissance». Mais, tous les deux restent confrontés aux mêmes défis pour exploiter ce potentiel. Pour accélérer le développement de l'Internet et de son écosystème, les deux pays doivent mettre fin au monopole des opérateurs historiques sur le réseau ADSL, instaurer une concurrence entre opérateurs, mettre en place le dégroupage de la boucle locale, d'autant qu'ils s'apprentent en 2015 à se lancer dans la 4G mobile. Dans cette perspective, le Maroc a franchi un grand pas cette année en décidant d'imposer le dégroupage à Maroc Télécom. L'Algérie, tergiverser encore.

**LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY**

مرحباً بالغد

www.djezzy.dz

**500 Mo**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**750 DA**

**2 Go**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**2000 DA**

**5 Go**  
PAR MOIS  
de connexion 3G+

**4000 DA**

[COMPOSEZ] **\*707#**

**VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE**

Souscrivez au forfait Djezzy SPEED en composant \*707#  
Accès Gratuit illimité à : OuédKniss - Echourouk - El Heddal - Le Buteur

La cyberquerre s'accroît en France après l'attentat de Charlie Hebdo



Des cyber attaques, majoritairement pro-islamistes, ont ciblé plusieurs milliers de sites Internet français, depuis le 10 janvier, à la suite des attentats meurtriers de Charlie Hebdo. Selon le vice-amiral Arnaud Coustilière, officier-général de la cyber défense, quelque «19.000 sites Web» ont été attaqués, ce qui est du « jamais vu pour l'instant ». «C'est la première fois qu'un pays est confronté à une vague aussi importante de cyber contestation», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Paris. Il précise que ces attaques ont constitué, pour la majorité, des défacements (modification de la page d'accueil) ou des déniés de service (DoS). «Nous considérons que c'est une crise comme une autre», a-t-il dit. «C'est une manifestation (...), il s'agit de gens qui n'adhèrent pas à un certain nombre de valeurs, ça va du croyant choqué au terroriste pur et dur. Dans cette masse d'attaques, on a des groupes plus ou moins structurés dont les noms sont connus, et des groupes de hackers islamistes bien connus qui eux ont des capacités plus importantes».

La perte d'un iPhone provoque «l'anxiété physiologique»



Selon une recherche de l'Université du Missouri, la perte ou la séparation d'un smartphone peut avoir des effets psychologiques et physiologiques graves, y compris les mauvaises performances aux tests cognitifs, en particulier sur les utilisateurs de l'iPhone. Les chercheurs disent que ces résultats suggèrent que les utilisateurs d'iPhone devraient éviter de se séparer de leurs téléphones pendant des situations quotidiennes qui impliquent beaucoup d'attention, comme assister à des conférences ou des réunions, ou accomplissant un travail important, car elle pourrait entraîner de pauvres performances cognitives sur ces tâches. «Nos résultats suggèrent que la séparation avec l'iPhone peut avoir un impact négatif sur les performances des tâches mentales. Les iPhones sont capables de devenir une extension de nous-mêmes, de telle sorte que lorsque nous en sommes séparés, nous éprouvons une diminution de «soi» et un état physiologique négatif.», affirme Russell Clayton, un candidat au doctorat à l'École de journalisme de MU et auteur principal de l'étude.

Samsung veut acheter BlackBerry



Samsung Electronics a approché BlackBerry pour évoquer un éventuel rachat du fabricant canadien de smartphones pour un montant de l'ordre 7,5 milliards de dollars, «dans le but de mettre la main sur son portefeuille de brevets», selon Reuters citant des documents et une source proche de ces discussions. Samsung aurait proposé un prix allant de 13,35 à 15,49 dollars par action à BlackBerry, soit 38% à 60% de plus que les cours actuels. Les deux firmes ont démenti l'information. «L'offre qu'aurait formulée Samsung valoriserait BlackBerry entre 6 milliards et 7,5 milliards de dollars (entre 5,09 et 6,36 milliards d'euros), avec prise en compte d'une dette convertible de 1,25 milliards de dollars», indique Reuters, qui appelle que BlackBerry a annoncé en novembre dernier «un partenariat dans le domaine de la sécurité avec Samsung». Selon la même source, le ministre des Finances du Canada, Joe Oliver, a déclaré à ce propos que le gouvernement fédéral est en droit d'examiner «toute tentative de rachat de BlackBerry».

# Google veut acheter Softcard pour concurrencer la solution Apple Pay

Depuis la sortie de l'iPhone 6 doté du service Apple Pay, qui a rapidement gagné du terrain, la guerre entre Google et Apple s'est accentuée. Devant les difficultés de son service de paiement mobile, Wallet, Google lorgne sur Softcard pour tenter de concurrencer la firme à la pomme. C'est loin d'être acquis...



PAR FARID FARAH

Comme son concurrent éternel Apple, Google veut associer le NFC (Near Field Communication) à l'authentification par empreinte digitale. Le géant de la recherche sur Internet a l'intention d'acquérir Softcard (ex-Isis Mobile Wallet), une société spécialisée dans la fourniture des services de paiements mobiles dont le statut n'est d'autre qu'une joint-venture entre les opérateurs des télécommunications AT&T, Verizon et T-Mobile. Selon le site TechCrunch, spécialisé en TIC, des pourparlers sont en cours entre les opérateurs américains et Google pour concrétiser une vente de Softcard au prix de 100 millions de dollars. Les observateurs qualifient ce prix de médiocre et le justifient par le fait que les projets de ce fournisseur de solutions de paiement électronique n'ont jamais décollés et le lancement du logiciel de paiement en ligne, qui porte également le nom de Softcard, n'a pas tenu ses promesses. Pire, la société perd quotidiennement 500.000 dollars dans le chapitre des dépenses salariales et du coût de la recherche et du développement. Les propriétaires de Softcard ont investi plusieurs centaines de millions de dollars dans le développement du logiciel de paiement mobile mais n'ont pas rencontré le succès escompté et l'entreprise avait annoncé début janvier le licenciement d'une soixantaine de personnes.

Ainsi, Google en profite pour s'accaparer du savoir-faire de Softcard. Tech-

Crunch, affirme que la partie ne sera pas facile et risque d'aller vers une vente aux enchères puisque les deux géants, PayPal et Microsoft, sont également intéressés par l'achat de Softcard. Même si certains connaisseurs estiment que c'est Google qui aura le dernier mot. Les arguments de ce pronostic sont nombreux, mais le plus apparent est le fait que Google est le seul qui possède une infrastructure réseau mondiale composée d'utilisateurs de terminaux mobiles fonctionnant sous Android, son système d'exploitation mobile. En clair, il est le seul à pouvoir lancer une solution concurrente à celle d'Apple baptisée Apple Pay, puisqu'il fournit déjà la solution du porte-monnaie électronique qui rassemble les cartes bancaires et de fidélité des usagers. Concrètement, les utilisateurs de terminaux Android qui sont en fait des abonnés de Google, puisqu'ils activent leurs terminaux via la messagerie électronique Gmail, vont ajouter au porte-monnaie électronique les informations de leurs cartes bancaires. Aussi, les compagnies de télécommunications propriétaires de Softcard privilégieraient toutefois une transaction avec Google car elles possèdent déjà un système de partage des revenus avec la société, précise encore le Wall Street Journal Online.

Vers un nouveau système de paiement mobile

La solution de paiement électronique de Google sera alors installée dans les magasins pour permettre

aux usagers d'utiliser les paramètres biométriques et la technologie NFC insérés dans leurs terminaux pour effectuer leurs transactions, sans besoin de déverrouiller l'appareil ou de faire appel à une application. De plus, l'un des grands objectifs de Google, à travers l'acquisition de Softcard, est l'adoption d'un nouveau système de paiement mobile dans lequel la confidentialité des données est assurée. En effet, l'utilisateur de la future solution de Google ne sera obligé d'être prudent pour que le vendeur n'intercepte pas ses coordonnées personnelles. Ce vendeur ne pourra pas voir le nom, le numéro de carte bancaire ou le code de sécurité du client. Ce qui réduit le risque de la fraude. Mais, il faudra attendre pour savoir si Google va suivre Apple dans la même démarche. Celle de stocker les informations des identifications des usagers sur une carte à puce insérée à l'intérieur du terminal lors de sa fabrication. Tout dépend du type de relation qu'aura Google avec les opérateurs de la téléphonie mobile. Si cela se réalise, Apple Pay ne sera pas la seule solution qui fonctionnera avec les cartes Visa, Mastercard et American Express des plus grandes banques américaines (Bank of America, Capital One Bank, Chase, Citi et Wells Fargo), qui représentent 83% des achats par carte de crédit aux Etats-Unis. Google veut sa part de ce marché fleurissant. Forrester Research prévoit en effet que le marché des paiements mobile fera plus que quadrupler d'ici 2017, pour atteindre 90 milliards de dollars aux Etats-Unis.

## Abdelmadjid Boutaleb : L'INTTIC d'Oran «est condamné au rôle d'un lycée de luxe»

L'UIT lance une application mobile pour lutter contre l'Ebola



L'UIT a lancé une application mobile gratuite pour aider à lutter contre l'épidémie de fièvre Ebola. L'application, «Ebola-Info-Sharing» (Ebola-Info-Partage), facilite la coordination entre les organisations engagées dans la lutte contre la crise Ebola et offre au public d'accéder aux dernières nouvelles sur la fièvre à partir de sources officielles, y compris une carte interactive sur l'étendue de la maladie. «Les technologies de l'information et de la communication sont désormais des composantes essentielles de télécommunications d'urgence non seulement lorsqu'une catastrophe naturelle frappe, mais aussi pendant les épidémies telles que Ebola», a déclaré le SG de l'UIT Hamadou I. Touré. «Ebola-Info-Partage» améliore la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des malades, et renforce l'intervention d'urgence. L'application est actuellement disponible pour les appareils mobiles Android et sera bientôt disponible pour les appareils iOS.

Une bataille juridique entre Ericsson et Apple pour des brevets



Une nouvelle bataille juridique est lancée entre deux géants des nouvelles technologies. Cette fois c'est l'équipementier télécoms suédois Ericsson qui affirme avoir porté plainte contre Apple concernant les frais de licence de brevets de téléphonie mobile. «Ericsson souligne que la licence d'Apple pour l'utilisation d'un de ses brevets technologiques, servant dans de nombreux smartphones et tablettes, est arrivée à expiration et que deux ans de négociations n'ont pas permis de signer un nouvel accord», affirme Reuters. Dans une plainte déposée le 12 janvier, Apple estime de son côté que les brevets de technologie sans fil LTE d'Ericsson ne sont pas essentiels à l'industrie de la téléphonie mobile, et pour lesquels le groupe suédois exige des royalties excessives. En 2013, les revenus d'Ericsson concernant les licences de brevets sont estimés à 1,12 milliard d'euros.

Coopération entre les agences de renseignement US et UK dans la cybersécurité



Les agences de renseignement du Royaume-Uni et des Etats-Unis vont renforcer la coopération en matière de cyber sécurité, a déclaré le Premier ministre David Cameron, lors de sa visite à Washington. Cameron a annoncé la mise en place des «cyber cellules» pour partager des informations et conduire des attaques simulées pour tester les défenses d'organisations telles que les banques. «Nous avons des défenses cybernétiques extrêmement capables, nous avons l'expertise, voilà pourquoi nous allons coopérer à la mise en place des cyber cellules des deux côtés de l'Atlantique pour partager les renseignements», a-t-il déclaré. La coopération entre le GCHQ, l'agence des écoutes de la Grande-Bretagne, et la NSA américaine, comprendra des jeux de guerre communs, avec un premier exercice au courant de cette année impliquant la Banque d'Angleterre et les banques commerciales à la fois dans la City de Londres et à Wall Street, a rapporté la BBC.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, depuis quatre ans, l'Institut National des Technologies de l'Information et de la Communication (INTTIC) d'Oran ne peut plus encadrer des sujets de recherche ni des étudiants en post-graduation. Un constat regrettable livré par son directeur, Abdelmadjid Boutaleb.



PAR YAHIA BENAÏSSA

Privé de recherche et de post-graduation depuis quatre années déjà, l'Institut National des Technologies de l'Information et de la Communication (INTTIC) d'Oran évolue dans une situation complètement irréaliste pour un établissement public de l'enseignement supérieur. Pour son directeur, Abdelmadjid Boutaleb, le constat est sans appel : sans recherche et sans post-graduation, cet institut, prédestiné pourtant à devenir un véritable pôle d'excellence avec l'ouverture du marché des TIC en Algérie, «est condamné au rôle d'un lycée de luxe».

L'INTTIC est sous la double tutelle du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC) et de celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Mais cette double tutelle, qui a longtemps constitué un des atouts majeurs de l'Institut, notamment en matière de financements, semble aujourd'hui, remise en cause par le Ministère de l'enseignement supérieur, qui le considère désormais «hors de son secteur». Conséquence, l'INTTIC n'assure plus, depuis l'année universitaire 2011-2012, année de l'abandon définitif de l'ancien système en Algérie, ni les diplômes de magister ni les masters du nouveau système LMD, et par ricochet, la mise en veille de tout le programme de recherche.

Une commission de tutelle pédagogique pour un Master

Depuis cette date, et si on excepte les formations complémentaires qu'il assure au profit du secteur utilisa-

teur, l'INTTIC se limite à former uniquement des ingénieurs d'Etat en Télécommunications et en Technologies de l'Information et de la Communication. Une situation qui pénalise à la fois les quelques 52 enseignants chercheurs de cet établissement d'enseignement supérieur, mais surtout ses 516 étudiants, dont 80 sortants cette année avec des diplômes d'ingénieur qui ne semblent plus désormais assez concurrentiels auprès des organismes recruteurs, comparés aux diplômés de poste graduation délivrés par les autres écoles nationales dans ce domaine des TIC. C'est ce qui a poussé les étudiants de l'INTTIC Oran d'observer un arrêt de cours de plus de cinq semaines cette année avec comme principale revendication cette question relative aux diplômés de Master. Interrogé à ce propos, le directeur de l'Institut, confirme l'existence d'un texte «qui permet aux écoles de proposer ce diplôme de Master à nos étudiants ingénieurs contre un volume horaire de cours supplémentaires de 200 heures». «Nous avons déposé un dossier dans ce sens au niveau de la Conférence régionale des universités qui nous a été rejeté. Le 11 novembre dernier, nous avons également saisi le ministère de l'enseignement supérieur pour convoquer la Commission de la tutelle pédagogique composée de membres représentants le ministère des postes (MPTIC) et le ministère de l'enseignement supérieur (MESRS)», dit-il. Cette commission, ajoute notre interlocuteur, «devra se réunir fin janvier ou début février prochain pour trancher cette question des Master, et d'autres, dont celle ayant trait au recrutement des étudiants au sein de l'école». «On souhaiterait revenir à l'ancien mode de recrutement (bac+2) afin de régler le problème

du Tronc Commun Technique (cours de chimie, physique) qu'on assure actuellement à nos étudiants auprès de l'ENPO (Ecole Nationale Polytechnique d'Oran) dans le cadre de l'entraide entre les établissements universitaires.

D'énormes investissements pour s'arrêter en si bon chemin

Cette absence de poste-graduation et de recherche au niveau de l'INTTIC est d'autant plus incompréhensible quand on voit les

moyens pédagogiques et humains assez importants dont dispose cet établissement, et les investissements importants qui y sont injectés. Pour le directeur de l'INTTIC, le ministère des postes et télécommunications a, en effet, mis le paquet pour faire de l'institut un pôle d'excellence dans le domaine. «Actuellement, nous a-t-il indiqué, deux consultations sont en cours, représentant des enveloppes de 50 et 60 millions de dinars pour l'acquisition d'un laboratoire de TP «radio» et d'un laboratoire de tronc commun». Aussi, ajoute notre interlocuteur, «une opération de réfection de bâtiments et de travaux d'aménagement, dotée d'une enveloppe de 110 millions de dinars, est actuellement en cours d'exécution. Elle est destinée notamment à un bloc d'hébergement des étudiants et à l'aménagement d'un terrain de foot». Il y a, par ailleurs, a-t-il affirmé, «une quatrième autorisation de programme qui fait l'objet d'une réévaluation, à cause de crédits insuffisants (225 millions DA) et qui va permettre à l'institut de bénéficier de nouveaux blocs pédagogiques et administratifs, dont quatre amphithéâtres, six salles de TD, quatre salles de TP, une bibliothèque et un cyber espace au profit des étudiants.

**GOOD Sahra**  
**100 DA = 60 MIN DE 18H À MINUIT**

**\*720#**

100 DA= 60 min de 18h à minuit  
Tarification à 2,41DA/30 sec vers les autres réseaux nationaux

f t y www.djezzy.dz

**DJEZZY**  
جازي  
مرحباً بالغد

**KITEAL**  
MEUBLES & DÉCORATION  
*Réinventez votre intérieur*

**OUVERT** du Samedi à Jeudi de 10h - 19h00  
Le Vendredi de 15h - 19h30

KITEAL, UN NOUVEAU CONCEPT QUI VOUS PROPOSE UN LARGE ÉVENTAIL DE MEUBLES, D'ASSORTIMENTS ET PRODUITS FONCTIONNELS, AU DESIGN PERTINENT ET À BONS PRIX...

ZONE SHOW ROOM B AXE ORAN – AÉROPORT ES-SENIA  
MAGASIN: TEL. 040.21.10.74 EMAIL : CONTACT@KITEAL.COM

Aéroport Ahmed Ben Bella  
Route de l'aéroport  
VERS L'AÉROPORT  
VERS ALGER  
VERS ORAN  
ROND POINT ELBAHIA  
Concessionnaires auto  
Toyota Ford  
Venez vivre la différence...

Importante Société Industrielle Implantée à Sig

**RECRUTE**

- Un Directeur administrateur et financier
- Un Directeur commercial
- Des Vétérinaires sur l'ensemble du territoire national
- Un Responsable maintenance (Ingénieur électromécanique)
- Des Comptables
- Des Aides comptables
- Des Superviseurs commerciaux
- Un (e) Juriste
- Un (e) Ingénieur méthode
- Un (e) Ingénieur informatique
- Une Assistante Ressources Humaines
- Des Secrétaires

**Conditions :**

- Diplôme universitaire exigé et expérience professionnelle souhaitée.
- Français lu, écrit et parlé couramment.

**Avantage :**

- Rémunération attractive.
- Poste disponible immédiatement.
- Evolution possible.

Envoyer lettre de motivation + CV à : [emplois.sig@gmail.com](mailto:emplois.sig@gmail.com)

Ou Faxer au : 045 84 79 40 avant le 31 Janvier 2015

OUED-BERKÈCHE

## Relogement de 20 familles

Mohamed Bensafi

Vingt familles de la commune d'Oued-Berkèche (Aïn-Temouchent), qui habitaient dans des vieilles bâtisses ont été relogées, ce lundi, a-t-on appris auprès du source proche de l'exécutif de cette localité.

Le relogement de ces familles s'est déroulé avec la contribution

de plusieurs directions locales et des services techniques de la commune, qui ont mobilisé des moyens humains et logistiques nécessaires à la réussite de cette opération.

Cette action, qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), a permis d'installer ces familles dans leurs nouveaux logements sociaux, sis village H'maïna (extrême sud de

la wilaya), a indiqué la même source. L'opération de relogement a été suivie aussitôt par la démolition des anciennes habitations. À noter qu'il est prévu la réception, durant les prochaines semaines de l'année en cours, de seize (16) autres logements sociaux et qui seront attribués à leurs bénéficiaires potentiels, selon le même responsable.

CHLEF

## Plusieurs projets visités par l'exécutif de la wilaya

Bencherki Otsmane

Poursuivant son programme de visite et d'inspection à travers les daïras de la wilaya de Chlef, le wali, Mr Aboubakr Essedik Boucetta s'est rendu ce dimanche dans la daïra de Ouled-Farès puis à celle de Taougrit précisément à Dechria une localité côtière très appréciée par les vacanciers au regard des ses magnifiques plages, et à la beauté de son paysage, et enfin à celle de Ténès. A Ouled-Farès, le wali s'est enquis du retard accusé dans la livraison de la portion de route d'une longueur de 5 km qui permettra aux automobilistes de contourner le centre ville via un évitement. Trois ouvrages d'art ont été réalisés. L'autorisation de programme de ce projet est 1,3 milliard de dinars.

Sa réception est prévue courant mois de février prochain. Toujours au niveau de cette daïra le wali a inspecté le chantier d'un CEM à «Cinq Palmiers». Là le wali a constaté de très nombreuses imperfections et anomalies sur le bâti.

L'incompétence de l'entreprise en charge du projet est flagrante a indiqué le wali et d'ordonner d'y apporter les corrections nécessaires. le wali a même fait allusion à une éventuelle complicité entre les services techniques et le chef de l'entreprise.

La seconde étape de cette visite fut celle de Dechria dans la daïra de Taougrit, une localité dont ses habitants ont exprimé au wali leurs préoccupations. Les habitants de ce village très connu par les harra-ga qui ont fait un point de départ privilégié vers les rives espagnoles, revendiquent une plus grande attention des pouvoirs publics à leurs égards. Ils demandent une amélioration de leur cadre de vie notamment à travers l'électrification, l'aménagement, le réseau d'assainissement, l'AEP, le gaz de ville, le transport scolaire, la réalisation d'un centre de santé avec l'affectation d'un médecin, une antenne de Poste Télécom, et enfin l'affectation d'un programme de logements ruraux. Comme d'ailleurs dans les autres communes de la wilaya ce village est confronté au problème du chômage. Les jeunes ont exprimé leur désir de voir l'ANSEJ contribuer à une résorption partielle du chômage. Seule consolation pour ces villageois la construction d'une superbe auberge de jeunesse que la wali a visité au cours de cette journée. A la demande des notables de ce village le Wali a accordé une somme de 200 millions de centimes

destinée à la construction d'une mosquée. Au niveau de l'unique école primaire du village, le wali n'a pas apprécié les conditions de travail des enseignants et des élèves. En effet en sus de l'état déplorable de l'école (vitrines brisées, boiserie dans un piteux état) celle-ci est dépourvue de chauffage et offre de repas froids à ses écoliers. Intransigeant dans ce domaine le wali a ordonné au maire et au directeur de l'école d'y remédier immédiatement sous peine de sanctions notamment en entreprenant des travaux de réfection de l'école et à la distribution de repas chauds eux élèves.

Le wali a également fustigé le choix du site qui abrite le stade qui a été réalisé à quelques mètres du rivage sur une zone inondable. Ce stade qui aura coûté aux contribuables la bagatelle de 600 millions de centimes nécessite encore des travaux supplémentaires tel que le système de drainage des eaux pluviales.

Poursuivant sa visite le wali s'est rendu à la commune de Ténès. En effet, les travaux d'aménagement et d'amélioration urbaine entamés au profit de cette commune côtière ont permis à Mr Aboubakr Essedik Boucetta de relever de nombreuses imperfections notamment sur les murettes construites tout au long du boulevard du front de mer. Le wali n'hésitera pas de saisir un niveau à eau pour démontrer à l'entreprise en charge de la réalisation des travaux du travail bâclé de cette dernière. Bien entendu les services techniques en charge du projet furent interpellés par le wali qui dira à leur intention « aucune réception ne sera faite et aucune situation ne sera honorée tant que subsiste ces malformations dans les travaux ». Il faut noter que le wali a apparemment la volonté de faire de cette ville côtière de 40 mille habitants une vitrine de la wilaya et d'instruire les élus locaux et la DUC de la nécessité de prévoir un éclairage et un aménagement total du front de mer et surtout entretenir les lieux dans un état de propreté impeccable. Les travaux en cours répartis en quatre lots et qui ont mobilisé une importante enveloppe financière à savoir 185.050.986 dinars devront sans aucun doute donner une autre image de cette partie de la ville très fréquentée au cours de la saison estivale. Il en sera de même pour le théâtre de verdure situé à quelques mètres de la place centrale de Ténès qui a re-

tenu l'attention du wali puisque le DUC, le chef de daïra et les élus locaux ont été invité par Mr Aboubakr Essedik Boucetta à entreprendre des travaux complémentaires pour que cet espace culturel puisse jouer pleinement son rôle. le wali s'est ensuite rendu à la sortie Est de la ville de Ténès pour inspecter les travaux en cours relatifs à la protection de la population contre les inondations. Il s'agit en fait de la réalisation d'une digue de protection en béton armé et d'un canal de protection d'un montant de 500 Millions de dinars, pour contrer les eaux en furie qui peuvent survenir lors des fortes précipitations, provenant en amont de l'oued Tifellis qui faut-il le rappeler cause à chaque fois d'importants dégâts humains et matériels au niveau de ce quartier appelé communément «la cave» d'une population estimée à 10 mille habitants. À noter que des contraintes d'ordre techniques (terrain marécageux et rocheux) pour achever les travaux ont été soulevées au wali. Autre projet visité par le wali celui de la construction d'un pont devant relier les deux rives (est-ouest) de la ville. Le projet confié à un groupe algéro-portugais sera livré des le mois d'avril a-t-on appris du responsable de l'entreprise. Par ailleurs comme à son accoutumée, lors de ses visites aux communes de la wilaya, le wali s'est rendu au siège de la mairie notamment au niveau du service de l'état-civil pour s'enquérir de la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Le wali fera remarquer au chef de service de l'Etat civil «qu'il est complètement absurde d'affecter trois agents au bureau des décès alors que le nombre de ces derniers n'excèdent pas une vingtaine de personnes décédées par mois et de demander le renforcement en personnel des services qui ont grandement besoin à l'image de celui qui délivre les extraits de naissance, les fiches familiales, les certificats de résidence etc...Enfin avant de prendre la route pour le retour au chef lieu de wilaya Mr Aboubakr Essedik Boucetta a inspecté le réservoir d'eau d'une capacité de 30 mille litres et la station de pompage situés sur les hauteurs de la ville de Ténès. Cet ouvrage dont les gros œuvres ont été confiés aux chinois fait partie du projet d'alimentation en eau potable des populations à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténès).

OUED-FODDA

## Le bourg de «Djamiaa» sans eau depuis plus d'un mois

Bencherki Otsmane Une pétition signée par plus d'une centaine de personnes vient d'être adressée au wali de Chlef par les habitants de la localité de Djamiaa, une agglomération située à quelque 15 kilomètres du chef-lieu de la wilaya, et dont une copie a été remise à notre journal. En effet, la requête stipule dans son contenu que les élus communaux d'Oued-Fodda, dont dépend administrativement cette partie d'habitations, est totalement délaissée, car en sus d'un cadre de vie des citoyens des plus médiocres vient se greffer le problème de l'alimentation en eau potable de la population locale.

Selon certains citoyens rencontrés, « la situation est insoutenable car depuis plus d'un mois aucune goutte d'eau ne coule dans nos robinets ce qui nous a contraint de nous rabattre sur les colporteurs d'eau moyennant les 600 Dinars voire 800 Dinars la citerne de 3 000

litres et de préciser que cette eau parfois d'origine douteuse, est destinée exclusivement aux travaux ménagers car elle demeure impropre à la consommation». Ces mêmes citoyens tiennent à préciser que «le problème de l'AEP est récurrent et nécessite une solution radicale et définitive qui nous permettra de nous mettre à l'abri des besoins de cette denrée précieuse au cours de la saison de l'été notamment». Par ailleurs sur ce fond de crise, les responsables de l'APC de Oued-Fodda et l'Algérienne Des Eaux (ADE) se rejettent mutuellement la responsabilité de résoudre le problème alors que ce dernier peut être résolu avec l'achat puis le changement d'une pompe à immersion défectueuse.

Aux dernières nouvelles, il semblerait que la wali a été attentif aux doléances des citoyens et à instruit la direction de l'hydraulique d'y remédier dans les plus brefs délais.

BOUHANIFIA

## Une voiture volée récupérée

Khenouci Mostefa

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté urbaine de Bouhanifia sont parvenus à récupérer un véhicule volé, lit-on dans le communiqué de la cellule de communication.

Les faits remontent, selon le document, à la journée du 05 du mois en cours lorsque les services de police de la wilaya de Mascara ont été alertés du vol d'un véhicule dans l'une des communes de Mascara.

De ce fait, les dits services ont lancé des recherches et investigations en vue de retrouver le véhicule volé, jusqu'à ce qu'un véhicule présentant la même

description soit aperçu au centre-ville de Bouhanifia à proximité d'un local commercial de vente de Tabac. Après avoir confirmé qu'il s'agit bien du véhicule recherché, les policiers l'ont placé sous surveillance jusqu'à l'apparition du suspect qui a été vite mobilisé. Soumis à la fouille corporelle, les policiers ont retrouvé en sa possession les clés du véhicule. Les papiers ont aussi été récupérés.

Il a donc été conduit au poste de police. Après l'accomplissement des procédures légales, le véhicule et le suspect ont été remis aux services territoriaux compétents pour la suite des procédures.

MASCARA

## Un excédent d'infrastructures à l'université

ABID Djebbar

Le pôle universitaire «Mustapha Stambouli» vient de connaître une grande expansion et un développement considérable. L'on enregistre actuellement un excédent de 4 500 places pédagogiques et 4000 lits et un autre projet de la réalisation de 8000 places pédagogiques et 4000 lits, un restaurant de 800 places et un bloc administratif de 13 étages dont les travaux d'avancement des ouvrages atteignent les 75%, chose sur que ces structures seront prêtes avec la prochaine rentrée universitaire 2015/2016. Cet excédent permettra fort possible au ministère de l'enseignement supérieur de trouver des solutions possibles d'orienter des étudiants issus de wilayas limitrophes qui souffraient excessivement du problème d'accueil au niveau de leurs infrastructures. Le wali de mas-

cara a opté pour la distribution de 130 logements de types f4 aux enseignants universitaires dépourvus de logements sur les 450 demandeurs.

Une benne de bétonnière tue un ouvrier à Matamore Un jeune ouvrier âgé de 35 ans qui travaillait au chantier des 28 logements à Matamore a été décédé accidentellement sur le coup le lundi matin des suite à un coup de benne de chargement d'une bétonnière qui lui fracassa la tête. Selon les renseignements fournis, l'infortuné qui travaillait proche de l'engin ne se doutait plus qu'un tel risque allait lui arriver et ce fut le drame.

Alertés par cet accident, la police judiciaire et la protection civile se sont rendues sur les lieux pour évacuer le corps de la victime à la morgue de l'hôpital de Ghriss. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

## Une bonne leçon à retenir



Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a reconnu que l'Algérie a gagné dans la difficulté, contre l'Afrique du Sud (3-1), lundi soir lors de la première journée du groupe C de la CAN-2015 qui se déroule en Guinée-Équatoriale (17 janvier-8 février). Il a indiqué que ce fut une « victoire difficile à arracher », regrettant que son équipe n'ait « pas maîtrisé le jeu face à une équipe sud-africaine entreprenante ». « Nous avons trouvé des difficultés à poser le ballon en première période, mais au retour des vestiaires, les joueurs ont pu réagir en prenant un réel ascendant », a-t-il ajouté. Il faut reconnaître que l'équipe nationale a été sérieusement malmenée en première mi-temps et n'avait dû son salut qu'au gardien de but M'bolhi, lequel avait effectué des arrêts décisifs. En ce sens, les joueurs ainsi que le sélectionneur national ne devraient pas cesser de remercier M'bolhi dont les interventions ont évité aux Sud-Africains de prendre l'avantage dès

le départ car l'Algérie était acculée en première mi-temps. En deuxième période, les protégés de Gourcuff avaient eu du mal à rentrer dans la rencontre, ce qui a fait dire au sélectionneur national que l'équipe a eu « dix premières minutes catastrophiques durant cette période de jeu ».

En fait, l'Algérie a pu reprendre le jeu grâce aux maladroites et à la naïveté des Sud-Africains. Le penalty raté et le but inscrit contre son camp du défenseur sud-africain ont assommé les Sud-Africains et motivé les Algériens. À ce sujet Gourcuff a reconnu que « le penalty raté des Sud-Africains a constitué le tournant du match, alors qu'ils menaient déjà avec un but d'écart. À 2-0, cela aurait été difficile pour nous de revenir ». Autrement dit, la réussite était du côté algérien, sauvé par le manque d'expérience de l'adversaire. Avec un jeu direct, et sans fioritures, les Sud-Africains ont fini par douter à un moment crucial de la rencontre. C'est dire que les

Algériens n'étaient pas ingénieux contre un adversaire prenable. « Nous avons trouvé des difficultés à poser le ballon en première période, mais au retour des vestiaires, les joueurs ont pu réagir en prenant un réel ascendant », a-t-il ajouté. Quand les Sud-Africains accélèrent ou effectuent des combinaisons, la défense algérienne reste statique. Il faut aussi relever que ce compartiment a supporté le poids de la rencontre en raison d'un milieu de terrain défaillant, à l'image de Lacen qui céda d'ailleurs sa place à Taider. L'autre point noir est lié au taux élevé d'humidité, ce qui a influé sur la condition physique des Verts. Les joueurs ne se sont pas encore adaptés au climat de la Guinée équatoriale (chaud et humide) en raison de leur déplacement tardif vers ce pays. Autant de facteurs qui jouent contre l'équipe nationale, laquelle ne doit pas décevoir du fait de son statut de favori du tournoi.

### Séance de décrassage hier à Mongomo

L'équipe algérienne de football a effectué hier matin une séance de décrassage au stade municipal de Mongomo, au lendemain de la victoire décrochée face à l'Afrique du Sud (3-1), dans le cadre de la 1ère journée (Gr C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

Cette séance a vu la présence de 21 joueurs sur les 23 retenus pour la CAN. Le défenseur central et capitaine des Verts, Rafik Halliche, ainsi que l'attaquant Islam Slimani, n'ont pas pris part à cette séance ouverte à la presse. En effet, les deux joueurs sont restés à l'hôtel, pour une séance de soins, après avoir contracté de « légères blessures » face à l'Afri-

que du Sud. Halliche qui revenait d'une blessure au mollet a terminé la partie difficilement, alors que Slimani a dû céder sa place en cours de jeu. Leur participation au prochain match face au Ghana, prévu vendredi, « n'est pas remise en cause », selon une source proche de la délégation algérienne. Durant cette séance qui a démarré à 10h45, les Verts ont effectué des tours de piste, en compagnie du sélectionneur Christian Gourcuff, avant que les titulaires face aux Bafana Bafana ne quittent le stade, pour laisser les remplaçants continuer le travail sous l'œil du technicien français. La prochaine séance d'entraînement des Verts s'effectuera aujourd'hui (10h30) au stade d'Oyala (60 km de Mongomo).

## Echos

### La revanche de Slimani

Le buteur de l'équipe nationale, Islam Slimani, a pris sa revanche puisqu'il a ouvert son compteur-buts dès le premier match de la CAN. Il a inscrit le troisième but de l'Algérie contre l'Afrique du Sud (3-1). Slimani avait carrément raté la CAN-2013 où il n'avait inscrit aucun but et où l'Algérie a été éliminée dès le premier tour.

### Un banc de remplaçants rassurant

Le banc des remplaçants de l'équipe nationale est plutôt rassurant. Les joueurs qui ont effectué leur entrée en deuxième mi-temps ont apporté le plus que le sélectionneur national attendait d'eux. Il s'agit de Taider, Soudani et Belfodil qui ont bousculé les Sud-Africains et permis à l'Algérie de renverser la vapeur.

### Les Mauritiens, les Egyptiens et les Tunisiens aux côtés des Algériens

L'équipe nationale a bénéficié du soutien des communautés mauritanienne, égyptienne et tunisienne établies en Guinée équatoriale. Ces supporters ont pris place aux côtés des fans algériens pour encourager l'équipe nationale. Il faut reconnaître que malgré leur nombre réduit, les supporters algériens se sont bien fait remarquer.

### M'bolhi égal à lui-même

Le gardien de but de l'équipe nationale, Wahab Rais M'bolhi, a confirmé encore une fois son

statut de titulaire indiscutable. Il avait découragé les Sud-Africains en première mi-temps, au cours de laquelle ces derniers auraient pu sceller le sort de la rencontre. L'assurance et les arrêts de M'bolhi ont sauvé une défense algérienne qui était statique.

### Taider déloge Lacen

Le joueur Saphir Taider, qui est rentré en cours de jeu en remplacement de Mehdi Lacen, a été plus efficace dans la récupération. Son entrée a mis à nu les lacunes de Lacen, lequel avait perdu plusieurs balles et duels, ce qui avait mis à rude épreuve la défense algérienne. Grâce à sa vivacité, Taider a réussi à anéantir plusieurs contre-attaques sud-africaines et relancer le jeu en faveur de l'Algérie. Il faut donc s'attendre à la titularisation de Taider lors des prochains matches contre le Ghana et le Sénégal.

### Ghoulam élu homme du match

C'est Fawzi Ghoulam qui a été élu homme du match Algérie-Afrique du Sud (3-1). Le latéral gauche de Naples a réussi à inscrire le deuxième but de l'Algérie après avoir dribblé la défense sud-africaine. Il est vrai que Ghoulam a été époustouflant, mais le gardien de but Rais M'bolhi a eu un rôle déterminant et décisif dans cette victoire et aurait ainsi mérité, lui aussi, le titre d'homme du match.

K. M.

### Raouraoua se projette sur le Ghana



Le président de la FAF, Mohamed Raouaoua a indiqué « qu'il faut gagner le deuxième match contre le Ghana », signifiant qu'une deuxième victoire est synonyme de qualification, d'autant plus que la formation ghanéenne a été battue lors de la première rencontre par le Sénégal (2-1). Le président de la FAF souhaite que l'Algérie assure sa qualification aux quarts de finale avant le troisième et dernier match du premier tour, contre le Sénégal. Toutefois, il avertit que « rien n'est encore gagné et la qualification est loin d'être acquise ».

S'exprimant sur la victoire de l'Algérie contre l'Afrique du Sud (3-1), le président de la FAF a avoué qu'il s'attendait à un match difficile. Il a estimé que l'Afrique du Sud qui menait au score, avait pris confiance en première mi-temps en raison des nombreux ratages et du mauvais début des Algériens. Il a indiqué que « les Sud-Africains avaient manqué d'expérience et les Algériens étaient plus réalistes », estimant que « dans ce genre de rencontre, il n'y a que le résultat qui compte ». Le président de la FAF qui se dit « très optimiste », a indiqué qu'il faut jouer le tournoi de la CAN match par match. Il s'est félicité aussi de voir l'Algérie vaincre le signe indien du premier tour. Il a rappelé que la dernière victoire de l'Algérie dans un match du premier tour de la CAN remonte à l'année 1990 quand l'équipe nationale avait battu son homologue du Nigeria (5-1) au stade du 5-Juillet, à Alger.

K. M.

## A chaud

### Rafik Halliche

« C'était très important pour nous de gagner ce premier match, surtout sur le plan moral. Nous devons garder les pieds sur terre et éviter de nous enflammer d'autant que rien n'est encore joué dans l'optique du passage au deuxième tour. Nous devons continuer sur cette dynamique et aborder le deuxième match face au Ghana avec l'intention de l'emporter et, du coup, assurer notre qualification ».

### Hilal Soudani

« Dieu merci, c'est une précieuse victoire arrachée, certes, dans la difficulté. Je pense que le penalty raté des Sud-Africains a été le tournant du match et nous a mis en confiance par la suite. C'est vrai que la manière n'a pas été au rendez-vous, mais le plus important dans ce genre de tournoi, c'est la victoire. Je salue mes coéquipiers qui ont su trouver les ressources pour renverser la vapeur ».

### Yacine Brahimi

« Hamdoulillah ! C'est une victoire très importante pour nous. Maintenant, nous allons nous concentrer sur notre prochain match et la nécessité de l'emporter pour assurer notre qualification. Sur le plan personnel, j'ai senti une certaine fatigue, mais le plus important c'est le collectif et cette victoire qui nous met du baume au cœur ».

### Fauzi Ghoulam

« La première période fut délicate pour nous, l'état de la pelouse n'était pas fait pour arranger le développement de notre jeu habituel mais, dieu merci, en seconde période nous avons su réagir et revenir de loin. Je pense que le penalty raté de l'Afrique du Sud constitue le tournant du match. La rentrée de Belfodil nous a fait beaucoup de bien. Sur le plan personnel, j'ai réussi à inscrire mon premier but en sélection. J'en suis très content, mais l'essentiel c'est la victoire. Pour le prochain match face au Ghana, il va falloir bien récupérer et régler quelques détails et tenter de décrocher un autre succès qui sera synonyme de qualification au deuxième tour ».

### Dean Furman

#### (capitaine sud-africain)

« C'est une défaite difficile à digérer, d'autant qu'on avait la maîtrise du ballon avant l'égalisation. Maintenant, nous devons oublier cette rencontre et nous concentrer sur notre prochain match face au Sénégal qui s'annonce décisif ».

### Shakes Mashaba

#### (sélectionneur sud-africain)

« Je regrette énormément cette défaite, d'autant que nous étions près de la victoire. Je pense que si nous avons marqué le penalty, la physionomie du match aurait été tout autre. C'était un match très disputé et intense entre les deux équipes. Le prochain match face au Sénégal sera important et décisif pour nous. Nous serons obligés de réagir ».

**Football - Ligue 1**  
**Le MCO sur le podium,**  
**l'USMH cède du**  
**terrain**



**M. Benboua**

La première journée de la phase retour du championnat de Ligue 1 a été favorable au MCO, qui a aligné sa seconde victoire consécutive en déplacement cette fois à Mohammadia face à la JSK, grâce au but inscrit en première période par Hichem Chérif (25'). Un succès qui confirme ainsi la bonne santé des gars de Jean-Michel Cavalli, lesquels ont non seulement pris leur revanche sur leur adversaire du jour, qui s'est imposé à Zabana en ouverture du championnat, mais qui intègrent le podium. En face, l'effet Jean-Guy Wallemme n'a pas eu lieu et l'équipe chère au président Hannachi n'arrive toujours pas à aligner des résultats probants. Pour sa part, le RCA a réalisé l'essentiel à domicile en s'imposant devant l'USMH sur une réalisation du buteur Derfelou (77'). Par ailleurs, à Oran, l'ASMO a remporté le derby de

l'Ouest face à l'USMBA. Les Oranais ont plié la rencontre en première période, après avoir inscrit deux buts par Belalem (37') et Djamouni (45+1'), alors que l'USMBA a sauvé l'honneur par Achou dans le temps additionnel (90+4'). De son côté, le CRB a tiré le nul à domicile devant le CSC, qui a réalisé le plus dur en ouvrant la marque à la 16' par Sameur, mais c'était sans compter sur le retour en force du Chabab qui a nivelé la marque par la nouvelle recrue Derrag à la 54'. Un résultat qui ne fait bien évidemment pas les affaires des deux équipes. Enfin, à Béchar, la JSS a été tenue en échec par l'ASO dans un match où l'arbitrage a été décrié en refusant deux buts à l'équipe sudiste.

**Résultats**

RCA	1-0	USMH
JSK	0-1	MCO
JSS	0-0	ASO
ASMO	2-1	USMBA
CRB	1-1	CSC

**Handball - Mondial-2015**

**Le Qatar s'invite en huitièmes de finale**

L'Espagne, la Croatie, la Macédoine et, plus inattendu, le Qatar se sont qualifiés pour les huitièmes de finale du Mondial-2015 messieurs de handball, en signant leur troisième succès consécutif, lundi à Doha. Championne du monde en titre, l'Espagne s'est promenade devant le Chili (37-16), grâce notamment à son gardien Gonzalo Perez (18 arrêts). Elle est première du groupe A devant le Qatar, qui a créé la première surprise du tournoi en dominant la Slovénie (31-29). Ces deux équipes en décrocheront pour la première place lors de la prochaine journée mercredi. C'est la cinquième participation à un Mondial du Qatar, qui n'a encore jamais fait mieux que seizième (2003). L'équipe dirigée par l'Espagnol Valero Rivera, champion du monde en 2013 avec son pays, a réussi une grosse performance pour vaincre la Slovénie, quatrième il y a deux ans et qui avait facilement gagné ses deux premiers matches contre le Bélarus (34-29) et le Chili (36-23). Les Qataristes, avec leur équipe composée pour moitié de joueurs naturalisés, s'en sont sortis grâce à une énorme prestation de leur arrière gauche d'origine cubaine Rafael Capote, qui a



inscrit douze buts (12 sur 17 aux tirs). Leur efficacité sur le repli défensif leur a permis de contenir l'ailier droit slovène Dragan Gajic, auteur de 24 buts lors des deux premiers matches, et complètement éteint (3 buts, à 3 sur 7) lundi. Pour se qualifier, la Slovénie devra battre lors de la prochaine journée le Brésil, qui a décroché sa première victoire face au Bélarus (34-29), avec neuf buts de son ailier gauche Felipe Borges.

Dans le groupe B, la Croatie s'est offert une nouvelle partie de plaisir, devant l'Iran (41-22). L'ailier droit Zlatko Horvat a réussi une démonstration (12 buts). Le premier test pour les Croates, médaillés de bronze en 2013, aura lieu mercredi face à la Macédoine, qui a eu

**Ligue 2**

ABM	2-0	ABS
DRBT	0-0	OM
USMB	1-0	ESMK
USMMH	1-1	MCS
CAB	1-0	JSMB
ASK	0-1	CRBAF
RCR	1-0	WAT
CABBA	1-0	USC

**CLASSEMENT**

	Pts	J
1. USM Blida	32	16
2. RC Relizane	27	16
3. CRB Aïn Fekroun	25	16
4. DRB Tadjenanet	24	16
-. O.Médéa	24	16
6. JSM Béjaïa	23	16
-. US Chaouia	23	16
. CA Batna	23	16
. MC Saïda	23	16
10. WA Tlemcen	22	16
11. AS Khroub	20	16
-. CA Bordj Bou Arrèridj	20	16
13. A Boussaâda	18	16
14. ESM Koléa	17	16
15. USMM Hadjout	16	16
16. AB Merouana	13	16

**Ligue 2**  
**Une timide reprise**

M. A.

Les pensionnaires de la Ligue 2 ont repris hier timidement la compétition comme l'atteste le nombre de buts inscrits, soit neuf pour huit rencontres, ce qui est faible en prenant en considération que toutes les équipes ont rechargé leurs accus. Toujours est-il que dans le haut du tableau, le chef de file, l'USMB, s'est contentée de l'essentiel en cueillant à froid son hôte du jour l'ESMK, potentiel reléguable, pour conforter sa position de leader avec cinq longueurs d'avance sur son dauphin le RCR. Le Rapid, de retour sur son stade fétiche de Relizane, est sorti vainqueur du derby de l'Ouest face au WAT sur une réalisation de Benmeghit. Le podium est complété par le CRBAF qui est allé au Khroub crucifier dans le temps additionnel l'ASK. Au pied du podium, nous retrouvons une meute d'outsiders qui ont réalisé des fortunes diverses. A commencer par le CAB qui a réussi une bonne opération en rejoignant à la faveur de son succès son adversaire du jour, la JSMB, à la cinquième place tout comme le DRBT et l'OM qui se sont quittés sur un score vierge à Tadjenanet. La cinquième place est partagée aussi avec l'USC qui a concédé la défaite par la plus petite des marges à Bordj Bou-Arrèridj face au CABBA outre le MCS qui est revenu avec un précieux nul de son déplacement face à l'USMMH, toujours en position de potentiel reléguable. Dans le bas du tableau, à noter le sursaut d'orgueil de la lanterne rouge, l'ABM version Sid Ahmed Slimani qui a récolté trois précieux points au dépens d'un autre mal classé, l'ABS, sur un doublé de Belguerfi.

**Handball-Mondial 2015**

Groupe A	
Slovenia - Brazil	15h:00
Chile - Belaruz	15h00
Qatar - Spain	17h00
Groupe B	
Iran - Austria	15h00
Bosnia - Tunisia	17h00
Macedonia - Croatia	17h00

**CAN 2015 - Groupe A**  
**Le Gabon pour la confirmation,**  
**le Burkina Faso pour le rachat**



M. A.

Place aujourd'hui à la seconde journée dans le groupe B où le Burkina Faso jouera son avenir dans cette compétition face au pays organisateur, alors que son vainqueur de la première journée, le Gabon tentera de poursuivre sur sa lancée face au Congo de Claude Leroy. Donc en lever de rideau, nous aurons droit à un bras de fer entre la Guinée équatoriale, le Burkina Faso avec un compteur bloqué à zéro et qui n'a pas le droit à l'erreur faute de quoi il quittera la scène prématurément. Toujours est-il, le finaliste de la dernière édition avec un riche effectif et une expérience avérée

est en mesure de surprendre son adversaire du jour pour peu qu'il corrige ses lacunes en attaque où le manque de réalisme lui a joué un mauvais tour. Concernant le second match, le Gabon qui a montré de bonnes dispositions pour son entrée en matière dans la compétition avec un grand Aubemayang, est tenu de se méfier du Congo qui a des arguments à faire valoir car comptant sur un entraîneur chevronné qui a plusieurs tours dans son sac.

**Aujourd'hui**

(17 h 00)
Guinée équatoriale - Burkina Faso
(20 h 00)
Gabon - Congo

**CAN 2015 - Arbitrage**  
**La Guinée équatoriale**  
**crie au complot**

Grosse ambiance à la CAN. Hier, la Fédération équato-guinéenne de football (Feguifut) s'est plainte d'un complot arbitral après un but refusé à sa sélection contre le Congo (1-1) samedi à Bata en ouverture de la CAN-2015 organisée sur son sol. Elle a même envoyé une lettre officielle à la CAF pour se plaindre : «La fédération considère que ce but n'a pas été marqué hors-jeu et que l'annulation fait partie d'une action planifiée pour rendre difficile à la Guinée équatoriale sa participation aux quarts de finale», peut-on lire sur le site officiel du gouvernement. Mais le meilleur

est encore à venir. «Le personnel de la Feguifut a examiné attentivement les vidéos et a écouté les analystes sportifs, pour en arriver à la conclusion qu'il s'agit d'une injustice et probablement d'une action planifiée par les arbitres», poursuit la fédération. «Pour cela, dans sa lettre, il invite la CAF à corriger ces arbitres pour mettre fin à ce comportement, qui, d'après lui, n'est pas le premier qui touche l'équipe nationale de la Guinée équatoriale». L'arbitre du match contre le Burkina Faso, n'a qu'à bien se tenir. Sinon, il risque d'être «corrigé». Rien que ça.

**Volley-ball - Nationale 1A**  
**Le NRBBBA et l'ESS en appel**

Ali Sadji

A l'occasion de cette treizième journée, le leader, le NR Bordj Bou-Arrèridj rendra visite au GS Pétroliers qui tentera de saisir cette belle occasion pour réussir un coup d'éclat et par là même réduire l'écart sur le chef de file qui pointe à sept points. Pour sa part, le NRBBBA, fort de son expérience, semble bien armé pour revenir avec le plein de points.

De son côté, le dauphin sétifien sera également de sortie à Bejaïa face au MBB au pied du podium, d'où l'indécision qui planera sur cette rencontre.

tre. A El-Milia, l'OMK semble bien placé avec la réception de l'O.El Kseur aux abois, pour augmenter son capital points.

A suivre à Aïn Azel et à Blida les chocs des mal classés, EFAA - POC et ASVB - WAT où les points vaudront leur pesant d'or.

**Vendredi à 16h00**

El-Milia	OMK - OEK
Aïn Azel	EFAA - POC
Blida	ASUB - WAT
Douéra	GSP - NRBBBA
Bejaïa	MBB - ESS

**France - Transferts douteux à l'OM**  
**De nouvelles interpellations**

Nouveau rebondissement dans l'affaire des transferts douteux de l'OM. RTL indique que des policiers de l'Office central des répressions de la grande délinquance financière (OCGRDF) se sont déplacés de Nanterre à Marseille pour procéder à une dizaine d'interpellations hier matin, dans le cadre de cette affaire. La Provence précise qu'elles sont intervenues sur commission rogatoire du juge d'instruction marseillais Christophe Perruau. D'après Europe 1, ces interpellations ont été réalisées dans le milieu du banditisme marseillais, dont les relations avec des agents de joueurs sont étudiées dans le cadre de l'enquête. Des gardes à vue sont actuellement en cours.

La Provence ajoute que des intermédiaires, des agents de joueurs et des apporteurs d'affaire ont également été gardés à vue, et qu'ils sont interrogés concernant d'éventuelles rétro-commissions occultes sur les transferts de Souleymane Diawara, en 2009, et d'André-Pierre Gignac, en 2010. En novembre, des dirigeants et des anciens dirigeants du club avaient été entendus dans le cadre de cette affaire. A priori, ce nouveau coup de filet ne concerne pas des dirigeants marseillais. José Anigo pourrait cependant être entendu prochainement. France Info indique que les «les policiers voudraient également entendre l'ancien directeur sportif, actuellement au Maroc.





**Ritaj MALL**  
Shopping & Loisirs

Ouverture le  
**29 Janvier 2015**  
à 11 h:00



Rue des Martyrs de la Révolution  
(en face de la Pouponnière) Hai Essalam - Oran.  
Tél : (041) 24 75 40 Fax : (041) 24 75 95  
www.ritaj-mall.com

**L'USINE MCL**  
7000m<sup>2</sup> de surface Z I Es-Senia Oran  
**DESTOCKAGE D'HIVER**  
**DU 15 AU 31 JANVIER 2015**

**PROTOTYPES - 30% A 50%**  
**MODELES D'EXPOSITION DISPONIBLES**  
**DE SUITE -20% A 30%**

**SALONS - ARMOIRES - CHAMBRES**  
**COINS REPAS - CLIC-CLAC - MEUBLES**  
**CHAISES - TABLES - LITS SUPERPOSES**  
**COUETTES - COUSSINS ...**

**LIVRAISON GRATUITE**

usine ouverte du samedi au jeudi de 8h à 17h30  
Tel:041.51.51.37-0555.03.01.75 www.sarl-mcl.com



**Annnonce de recrutement**  
**Magasinier**

Société privée située à Village  
Bouamama (Sidi Chami) / ORAN.

Expérience 3 ans min. -  
Transport non assuré.

**Envoyez vos CV à :**  
**recrute1429@Gmail.com**

**Société Maritime**  
**cherche :**

- Agent Shipping
- Agent Courtage
- Commerciaux

**Conditions pour les postes :**

- Diplôme universitaire.
- Expérience dans le domaine.
- Maîtrise de l'anglais.

Merci d'envoyer par mail :  
**agenceamdrh@gmail.com**  
CV + Photo et Lettre de motivation

**IMPORTANTE SOCIETE**  
**PRIVEE**

Activant dans la production et la  
commercialisation de boissons alcoolisées.  
Sise Z. Industrielle III n° 42 NEDJMA  
SIDI CHAMI (Mitoyenne avec les maisons  
de véhicules Showroom).

**RECRUTE**  
**DANS L'IMMEDIAT**

- \* COMPTABLES
- \* AIDES COMPTABLES
- \* GESTIONNAIRES DES STOCKS
- \* RESPONSABLE MARKETING
- \* ASSISTANT DE DIRECTION
- \* DIRECTEUR COMMERCIAL  
(EXPORT MANAGER)

Expérience exigée.

**IL EST OFFERT**

- Un salaire intéressant.
- Transport assuré.
- Cadre de travail agréable.

TEL. P/RDV au numéro **0660.37.09.61**  
BP N° 58 ESSENNIA ORAN  
Ou E-MAIL : **gcorecrute@gmail.com**

**SARL les Fils Djilali RAHMOUN**  
**l'Exquise**, producteur de boissons  
gazeuses cherche dans l'immédiat  
des Distributeurs pour les wilayas  
de Sidi Bel Abbès et Aïn  
Témouchent

**Conditions :**  
Moyens de livraisons  
Aire de stockage (minimum 300 m<sup>2</sup>)  
Assiette financière

**Contact:**  
**043 27 65 23**  
**0555 01 09 67**  
**sarlexquise@yahoo.fr**

Importante entreprise dans le domaine  
de la Sidérurgie installée à Oran,  
**Cherche en urgence un Comptable H/F**  
expérimenté, maîtrisant  
parfaitement le NSCF, préparation  
des déclarations fiscales et sociales,  
préparation et établissement du bilan  
fiscal, ayant sens de l'organisation  
et maîtrisant parfaitement le français.  
Nous contacter sur l'adresse mail  
suivante : **info@armacierdz.com**

**Société privée**  
**Recrute**

**- Chauffeur Catégorie Léger**

**Avec expérience minimum 5 ans**

Envoyer C.V. à l'adresse suivante :  
**sarlsacom@hotmail.com**

**DISTRIBUTEUR PEUGEOT ALGERIE A MOSTAGANEM**  
**Cherche un CHEF APRES-VENTE pour son AGENCE**

Le candidat devra avoir une expérience professionnelle de 05 années dans le  
domaine après-vente d'automobile, maîtriser l'outil informatique et être titulaire d'un  
DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES

Il devra en outre, posséder les qualités suivantes : avoir l'esprit d'équipe, le sens  
de l'organisation, de la rigueur, de la précision, du commandement...

Adresser ou se présenter : un CV à l'adresse suivante  
**CHEMIN VICINAL N° 6Z.A - MOSTAGANEM**  
**FAX : 045 43 41 77- TEL : 045 43 44 65**

Importante Société dans le Secteur  
de la Distribution

**Recrute dans l'immédiat**

- 1- Comptables
- 2- Caissiers principaux (Véhiculés)
- 3- Chargées de clientèles
- 4- Caissières

**Il est exigé:**

- Pour le poste (3) une bonne  
présentation.

**RESIDER A ORAN ET ENVIRONS**  
**IMMEDIATS.**

**Transmettre CV + Photo récente à:**  
**contact.kit31@gmail.com**

**SARL DE PROMOTION**  
**IMMOBILIERE**

A le plaisir d'inviter les clients (es)  
intéressés (ées)  
par l'acquisition de Logements  
de Haut Standing

**F3 de 91 m<sup>2</sup> à 102 m<sup>2</sup>**  
**F4 de 118 m<sup>2</sup> à 130 m<sup>2</sup>**  
**F6 de 190 m<sup>2</sup> à 200 m<sup>2</sup>**

à visiter son ensemble immobilier  
sis à ORAN VILLE.  
Prière nous contacter  
au **0560 952 852**  
**0561 666 080**  
et soyez les bienvenus (es)

**Société de production et de commercialisation de boisson alcoolisée et non alcoolisée**  
**cherche** pour son unité à Oran

- UN DIRECTEUR D'UNITE
- UN DIRECTEUR COMMERCIAL

**Il est exigé :**

- Une solide expérience dans le domaine

**Avantage :**

- Salaire négociable • Véhicule + Possibilité d'hébergement • Transmettre CV +  
photo par **EMAIL : dg.drh1890@gmail.com**

**LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Office public de Maître ADJOUJ Abdeslem - Commissaire-priseur Près le Tribunal de Sidi Bel Abbès  
Avenue ABBANE Ramdane Prolongée Bloc A Cité EPLF - Sidi Bel Abbès : 048.55.48.36 / Port : 0773.953.306

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CAHETTES**

**Date de la vente :** Lundi 26 Janvier 2015 à 10h00  
**Lieu de la vente :** CMA - SAMPO SPA Sidi Bel Abbès  
**1- A la demande de CMA-SAMPO SPA Sidi Bel Abbès :**

N°	Désignation
01	Lot de Bois d'emballage d'une quantité importante composé de : demi-madriers - palettes - caisses - planchettes - contreplaqués - lot de jerricanes vides 05 L - Lot de batteries

**2-En exécution de l'ordonnance rendue par le Tribunal de Sidi Bel Abbès**

N°	Désignation
01	Bus TOYOTA COASTER 30 places IM : 00024-410-22

**Conditions de Vente :** Voir Cahier des Charges.  
*Le Commissaire-priseur*

**PENSÉE**

*Cela fait 04 ans le 21/02/2011 que nous a quittés notre frère*  
**M. DALI YUCEF HACENE**  
*La Direction Générale de la production de l'électricité Ouest représentée  
par son Directeur Général ainsi que la Direction  
de l'unité de RAVIN BLANC, demandent à tous ceux qui l'ont connu  
d'avoir une pieuse pensée pour lui et prier Le Tout-Puissant afin qu'Il le comble  
de Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.*  
*Ina Lileh Wa Ina Ilaihi Rajjoun*  
*إنا لله وإنا إليه راجعون*

**CONDOLÉANCES**

Le Directeur Régional Ouest et l'ensemble du personnel de la Caisse de Garantie  
des Marchés Publics, profondément touchés par le Décès du père de leur collègue,  
le défunt **BENDIMRED Abderrafik**, présentent à sa famille leurs sincères condoléances  
et les assurent de leur profonde compassion.

*إنا لله وإنا إليه راجعون* **Le Directeur Régional**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**ORDRE DES ARCHITECTES**  
**CONSEIL NATIONAL**

الهيئة الوطنية للمهندسين المعماريين  
المجلس الوطني

**CONSEIL LOCAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE LA WILAYA DE TLEMEN**  
Immeuble administratif - 2ème étage, Bd Pasteur, Tlemcen

**CONDOLÉANCES**

Le Président, les membres du Conseil de l'Ordre et l'ensemble des architectes de la Wilaya de Tlemcen,  
profondément attristés par le décès de leur cher collègue **TAIBI BOUMEDIENE**, Architecte,  
présentent à tous les membres de sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent, en cette  
douloureuse circonstance, de leur grande compassion et sympathie.  
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».



**08.00** Bonjour d'Algérie  
**09.30** Sihr el mordjane feuilleton  
**10.00** El aalem bayna yedaik (doc)  
**10.30** Panchel el mouhib (dessin animé)  
**11.00** Expression livre  
**12.00** Journal en fr  
**12.25** Le sud en 13 émission

**12.35** Salma feuilleton arabe  
**13.50** Bi'atouna e'sahira (doc)  
**14.35** Le joueur feuilleton alg  
**15.15** Sir el imbrator film d'animation  
**16.35** Sebaq el madjarate (dessins animés)  
**17.00** Alhane wa chabab émission  
**17.25** Takder tarbah  
**18.00** Journal en amazigh

## 18.30 Sihr el mordjane (feuilleton)

**19.00** Journal en fr  
**19.30** Top sport  
**20.00** Journal en ar  
**20.45** FAMILIETNA émission  
**21.20** La semaine Eco  
**22.15** Yamina théâtrale  
**23.20** Festival djemila (concert)



**09.30** Amour, gloire et beauté  
**09.55** C'est au programme  
**11.00** Motus  
**11.30** Les Zamours  
**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal  
**14.00** Toute une histoire  
**15.05** L'histoire continue  
**15.35** Comment ça va bien !  
**17.15** Dans la peau d'un chef  
**18.15** Pyramide  
**18.50** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal

## 20.45 Accusé



**Saison : 1 Episode : 3**  
**Avec : Pascal Légitimus, Alexandre Prince, Mathilde Lebrequier,...**  
*Martin Forestier, veuf, élève seul son fils de 17 ans, Ben. L'adolescent, avec qui les rapports sont difficiles, aide son père qui tient une épicerie en centre-ville. Lorsqu'une jeune cliente, amie de Ben, Julie Delaure, est violée, Martin soupçonne son fils d'être lié à cette agression. Martin va alors tout faire pour protéger Ben en dissimulant les preuves à la police.*  
**22.40** Un soir à... la neige



**09.00** Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
**10.06** Oggy et les cafards  
**10.47** Peanuts  
**10.49** C'est bon !  
**10.55** Midi en France  
**12.00** Journal  
**13.50** Un cas pour deux  
**14.55** Questions au gouvernement  
**16.10** Des chiffres et des lettres  
**16.50** Harry  
**17.30** Slam  
**18.10** Questions pour un champion  
**19.00** Journal  
**20.00** Tout le sport  
**20.20** Plus belle la vie

## 20.50 Coupe de France Paris-SG / Bordeaux



*Sous pression avant la trêve hivernale, les Parisiens ont débuté l'année 2015 par une probante victoire (3-0) à Montpellier, en 32es de finale de la coupe de France. Ce soir, l'équipe de la capitale emmenée par Thiago Silva, aura à coeur de démontrer qu'elle sait de nouveau allier aisance technique, et esprit d'équipe, des vertus qui ont fait sa force l'année dernière. Face à Bordeaux, les joueurs de Laurent Blanc s'attendent à un match difficile.*  
**23.05** Soir 3  
**23.35** La finta giardiniera



**10.15** Le Brésil vu d'en haut  
**10.50** Le voyage de la vie  
**11.45** La quotidienne  
**13.00** J'irai dormir en Amérique  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.10** Vues d'en haut  
**15.35** Loin du monde  
**16.35** L'homme qui murmurait à l'oreille des cerfs  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.15** Entrée libre  
**20.35** La maison France 5  
**21.35** Silence, ça pousse !  
**22.30** C dans l'air



**10.25** Cuisines des terroirs  
**10.55** Escapade gourmande  
**11.20** Les nouveaux paradis  
**12.05** 360°-GEO  
**12.50** X.enius  
**13.20** Arte journal  
**13.35** Le salaire de la peur  
**16.05** Voyage aux Amériques  
**16.30** Napoléon, la campagne de Russie  
**17.20** X.enius  
**17.50** Voyage aux Amériques  
**18.15** Iles de beautés  
**19.00** L'Inde sauvage  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** Julie en juillet  
**22.30** Papadopoulos



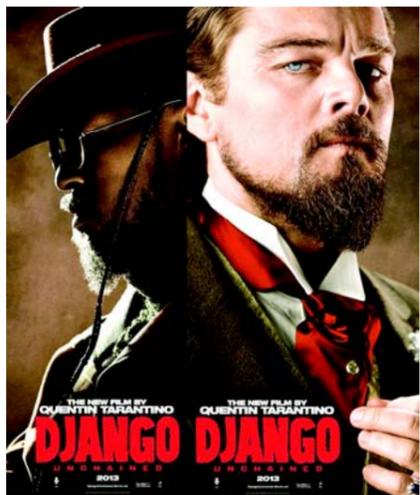
**10.15** Plus belle la vie  
**10.45** Ricardo  
**11.10** Des chiffres et des lettres  
**11.40** tout le monde veut prendre sa place  
**12.30** Journal RTBF  
**13.15** Chico chicha boumba  
**13.25** Robin des bois, malice à sherwood  
**13.40** Baskup  
**14.05** Les suisses pour un champion  
**15.35** magazine Amériques  
**17.10** Geopolitis  
**17.30** 64' le monde en français  
**18.35** magazine  
**19.30** Journal FR2  
**20.00** Des racines & des ailes



CANAL+ 20.55

## LE COEUR DES HOMMES 3

**Avec Marc Lavoine, Jean-Pierre Darroussin, Eric Elmosnino, Bernard Campan, Catherine Wilkening,...**  
Depuis le départ de Jef pour les Etats-Unis, Alex, Antoine et Manu se voient moins. Antoine, qui travaille désormais dans un ministère, a sympathisé avec son collègue Jean, un papa récemment séparé. Jean n'aime pas les amitiés en bande, mais il accepte quand même de rencontrer les deux copains d'Antoine. De son côté, Alex apprend qu'il est le père d'un garçon de 10 ans, suite à une relation qu'il avait eue avec son assistante. Il apprend la nouvelle sa femme Nanou, qui le prend très mal.



CANAL+ CINEMA 22.05

## DJANGO UNCHAINED

**Réalisé par Quentin Tarantino**  
**Avec : Jamie Foxx, Christoph Waltz**  
Django Unchained Alors qu'ils escortent des esclaves au Texas, les frères Speck croisent un étrange dentiste, King Schultz. Il leur propose d'acheter Django, un des prisonniers enchaînés. Les Speck refusant, Schultz est en fait un chasseur de primes. Il a besoin de Django pour reconnaître des hommes qu'il poursuit. En échange de son aide, il le libérera. De son côté, Django rêve de libérer sa femme qui a été vendue à un riche propriétaire.



arte 20.50

## JULIE EN JUILLET

**Avec : Moritz Bleibtreu, Christiane Paul, Mehmet Kurtulus, Idil Üner**  
En juillet 1999, Daniel Bannier, un enseignant, vit seul à Hambourg. Un beau matin, sur un marché du centre-ville, il fait la connaissance de Julie, une vendeuse de bijoux, qui lui propose une splendide bague. Les deux jeunes gens sympathisent et décident de se revoir. Mais quelques heures plus tard, Daniel rencontre la ravissante et délicieuse Melek, une Turque, dont il s'éprend aussitôt, au grand désespoir de Julie.



## 20.55 Chicago Police Department



**Avec Jason Beghe, Jon Seda, Sophia Bush, Jesse Lee Soffer,...**  
*L'unité d'élite mène des investigations liées à une vaste opération de contrefaçon de tissu. De son côté, Alvin Olinski a des problèmes avec sa fille Lexi qui a été surprise en possession de drogue. Quant à Voight, il surveille de loin son fils qui vient tout juste de sortir de prison. Burgess et Atwater ont des problèmes avec leur hiérarchie qui leur reproche leur manque de fermeté.*  
**23.20** New York Unité Spéciale



## 20.55 Patron incognito



**-Alexandre Maizoué (La Pataterie)**  
*Depuis 2008, Alexandre Maizoué, 43 ans, est directeur général de La Pataterie, enseigne de restauration spécialisée dans la pomme de terre. Pendant quelques jours, le patron va se faire passer pour un simple salarié pour découvrir si les méthodes qu'il a mises en place sont correctement appliquées sur le terrain. Dans la peau de Bertrand, il commence son immersion à Château-Thierry au côté du chef cuisinier Grégory. Puis, il teste le métier de serveur à Viry-Nouveau et de la Roche-sur-Yon aux côtés d'Angélique et de Linda.*



## 22.45 La vie rêvée de Walter Mitty



**Avec Ben Stiller, Kristen Wiig, Adam Scott, Sean Penn, Kathryn Hahn**  
*Walter Mitty, personnage renfermé et solitaire, travaille au service des négatifs photo de Life. Le magazine opère sa transition numérique sous la direction de Ted Hendricks, qui ne l'aime pas beaucoup. Ce n'est pas son seul problème, car Walter ne parvient pas à communiquer avec sa collègue Cheryl, dont il est secrètement amoureux.*



**09.05** Marvel Avengers Rassemblement  
**10.37** Il était une fois... l'Homme  
**11.30** Chaplin & Co  
**11.35** Yakari  
**12.22** Les zouzous  
**13.35** Marsupilami  
**15.45** Mandarine & Cow  
**15.50** La famille Delajungle  
**17.05** Ninjago  
**17.55** Les lapins crétins . invasion  
**18.30** Une saison au zoo  
**20.45** Le nom des gens  
**22.30** Beginners



**09.50** Rookie Blue  
**11.25** Hollywood Girls 4  
**13.35** Tellement vrai  
**17.00** Hollywood Girls 4  
**17.35** Le mag  
**18.20** Hollywood Girls 4  
**18.55** Stargate SG-1  
**20.50** Sauveur Giordano



**09.10** Hit Talent  
**10.20** E-classement  
**11.30** Un dîner presque parfait  
**12.30** Météo  
**12.35** Talent tout neuf  
**12.40** Charmed  
**16.10** Un dîner presque parfait  
**18.15** Les princes de l'amour  
**19.40** Les Simpson  
**20.35** Soda  
**20.45** Météo  
**20.50** Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers



## Marcher au sein d'un club pour... améliorer sa santé et son moral

Adhérer à un club de marche serait l'une des méthodes les plus simples pour améliorer sa santé et son moral, selon une étude publiée mardi dans la revue médicale *British Journal of Sports Medicine*. Pour arriver à ce résultat, des chercheurs de l'université britannique d'Est Anglia ont analysé les résultats de 42 études déjà publiées sur des membres de clubs de marche. Près des 3/4 des quelque 2.000 personnes passées en revue dans 14 pays, en majorité des femmes, participaient régulièrement aux activités de leur club, d'une intensité et d'une pé-

riodicité très variables, mais d'une durée ne dépassant généralement pas une heure en une seule fois.

En étudiant les marcheurs, les chercheurs ont montré que ceux-ci présentaient «des améliorations statistiquement significatives» de leur bien-être par comparaison à l'époque où ils étaient sédentaires.

Parmi ces améliorations, ils citent une meilleure forme physique, moins de dépression, une baisse de leur pression artérielle, du poids au repos et du taux de cholestérol ainsi qu'une augmentation de la capacité pulmonaire. L'effet était en re-

vanche plus modeste sur le taux de sucre dans le sang et sur le tour de taille. «Les groupes de marche sont des méthodes efficaces et sûres, avec une bonne observance et un grand nombre de bénéfices en termes de santé», notent les auteurs. Les volontaires ont été étudiés avant et après leur adhésion à un club de marche, et beaucoup d'entre eux avaient des problèmes de santé, tels que de l'obésité, du diabète, de l'arthrose, une dépression ou une maladie de Parkinson. L'impact de la marche sur la santé n'a en revanche pas été comparé à celui procuré par d'autres sports.

## Chômage en hausse d'ici à 2019, inégalités persistantes

Le nombre de chômeurs devrait encore augmenter, d'au moins 11 millions, dans les quatre ans à venir et les inégalités dans le monde s'aggravent, avertit l'Organisation mondiale du travail (OIT) dans un rapport publié mardi. En 2019, plus de 219 millions de personnes pourraient ainsi être sans emploi, selon ce rapport publié à Genève. «Plus de 61 millions d'emplois ont été perdus depuis le début de la crise mondiale en 2008 et nos projections montrent que le chômage continuera de s'aggraver jusqu'à la fin de la décennie. Ce qui signifie que la crise de l'emploi est loin d'être terminée et il n'y a pas lieu de s'en satisfaire», a affirmé le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. Dans les faits, si la situation de l'emploi s'est améliorée aux

Etats-Unis, au Japon ou au Royaume-Uni, elle reste et restera en revanche difficile dans plusieurs économies avancées, surtout en Europe. L'OIT ne voit ainsi pas de baisse significative du chômage en France jusqu'en 2017, quand son taux devrait légèrement passer sous la barre des 10% (9,9%), le niveau de 2015. En Allemagne, le chômage pourrait même augmenter pour passer à 5% (contre 4,7% cette année).

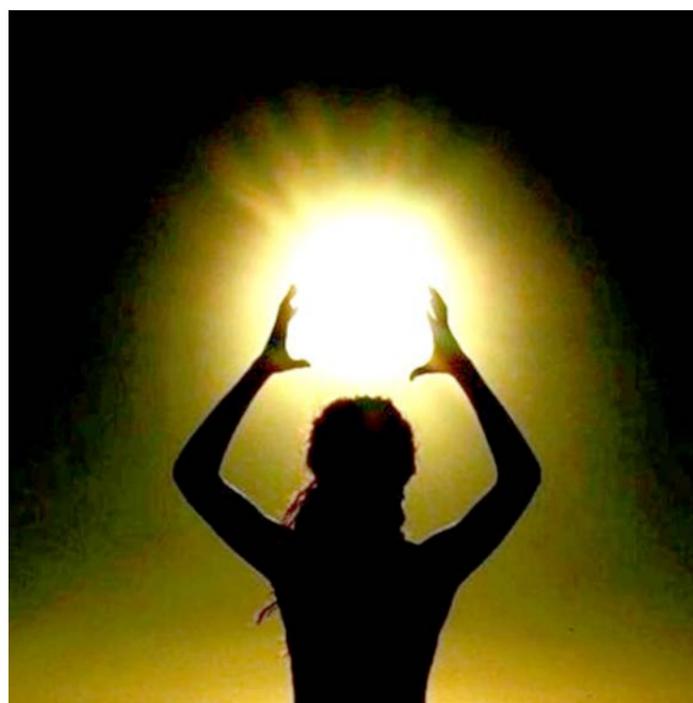
«Les politiques d'austérité, particulièrement en Europe, ont contribué à l'augmentation spectaculaire du chômage. Je ne pense pas qu'elles étaient inévitables», a indiqué M. Ryder. L'organisation onusienne met à cet égard en exergue des «inégalités grandissantes et persistantes» et des «perspectives incer-

taines en matière d'investissement des entreprises». «Si le faible niveau des salaires oblige les gens à moins consommer et si l'investissement demeure modeste, cela a évidemment des répercussions négatives sur la croissance», a estimé M. Ryder. «Dans certaines économies avancées, les inégalités de revenus approchent dorénavant les niveaux observés dans les économies émergentes. Ces dernières ont, à l'inverse, réalisé des progrès en réduisant leur fort niveau d'inégalité», a-t-il ajouté. Selon le rapport, les inégalités de revenus vont continuer de s'amplifier, avec les 10% les plus riches qui auront 30 à 40% des revenus totaux tandis que les 10% les plus pauvres devront de contenter de n'en recevoir que 2 à 7%.

## Une étude norvégienne l'affirme Et si votre destin dépendait vraiment du soleil ?

Dans une étude plutôt inhabituelle, des scientifiques norvégiens affirment que les personnes nées pendant les périodes de «calme solaire» peuvent vivre environ cinq ans de plus que celles qui sont nées quand l'astre est en forte activité. Ces chercheurs de l'Université norvégienne des sciences et de la technologie sont arrivés à cette conclusion étrange en recoupant les données démographiques provenant de registres paroissiaux avec les observations de l'activité solaire. Les scientifiques ont découvert que la durée de vie de ceux qui sont nés dans les périodes de forte activité solaire - intermédiaires marqués par de puissantes éruptions solaires - était en moyenne plus courte de 5,2 années par rapport à ceux qui sont nés au cours de périodes de faible activité solaire. Selon l'article publié dans le journal *Proceedings of the Royal Society B*, «L'activité solaire à la naissance diminue la probabilité de survie à l'âge adulte» tronquant ainsi la durée de vie moyenne. En plus de la durée de vie, l'étude révèle que naître dans une période de maximum solaire réduit aussi considérablement la fertilité des femmes nées dans les classes sociales les plus pauvres, mais pas pour les femmes issues de classes sociales plus aisées ou pour les hommes. Les effets du soleil sont encore plus forts sur les filles que sur les garçons. L'effet du statut socio-économique sur la relation entre l'activité solaire et de la fertilité suggère que le statut élevé des femmes enceintes leur permettait d'éviter les effets indésirables de fortes activités solaires. Peut-être parce qu'elles avaient les moyens de se protéger du soleil ou parce qu'un régime alimentaire plus sain réduit les effets indésirables d'une trop forte exposition.

Une explication pourrait être la dégradation de la vitamine B9 (ou folates) par les rayons ultraviolets. Une pénurie qui avant la naissance peut être liée à des taux plus élevés de maladie et de



décès. Les auteurs de l'étude soutiennent qu'une forte activité solaire apporte des niveaux élevés de rayonnement ultraviolet à la terre, ce qui peut augmenter la mortalité infantile en dégradant l'acide folique ou la vitamine B9, deux éléments clés de la division cellulaire et de la croissance pendant la grossesse. «Cette étude est la première à souligner l'importance des rayonnements ultraviolets en début de vie», affirment les scientifiques.

Les rayonnements ultraviolets sont également connus pour être un facteur de stress de l'environnement qui affecte la survie et la reproduction, en provoquant des dommages aux cellules et à l'ADN. «Nous montrons pour

la première fois que non seulement la survie infantile et donc la durée de vie, mais aussi la fertilité est statistiquement associée à l'activité solaire à la naissance», écrivent les auteurs de l'étude. Mais ils n'ont pas pu entièrement distinguer l'exposition pré ou post-natale à la lumière ultraviolette. Une enquête plus poussée est nécessaire notamment pour vérifier si les résultats se confirment chez les personnes de différentes couleurs de peau, et ceux qui vivent à des latitudes différentes. D'autant que les futurs niveaux de rayons UV devraient augmenter en raison du changement climatique et de la variation de l'ozone atmosphérique.

### Kenya

## Accusé de vol, un chauffeur de bus tué par une «potion de vérité»

Un chauffeur de bus kényan est mort après avoir ingurgité une «potion de vérité», élaborée par un sorcier et censée prouver qu'il n'avait pas dérobé des livres d'une école, rapporte mardi un quotidien kényan. Les responsables d'une école d'un village de la ré-

gion de Kisii, dans le sud-ouest du Kenya avaient embauché un sorcier pour découvrir l'auteur du vol de livres scolaires, explique le *Daily Nation*. «Le chauffeur a été mis au défi (...) de boire la mixture pour prouver son innocence», a expliqué un responsable local de

la police, Simon Kiragu, au journal. «L'homme âgé de 33 ans s'est effondré et est mort immédiatement après avoir bu», a-t-il ajouté. Des villageois furieux contre les responsables ont alors incendié le bus scolaire et la maison du directeur adjoint de l'école.

## Fukushima Deux accidents mortels ravivent les craintes sur la sécurité



Deux accidents mortels survenus deux jours de suite dans les deux centrales de la région dévastée de Fukushima ont ravivé mardi le débat sur la sécurité des travailleurs de ces sites hostiles mis en péril par le tsunami du 11 mars 2011, alors même que les ennuis semblaient s'être calmés pour la compagnie Tepco. Des interventions différentes conduites dans les centrales nucléaires Fukushima Daiichi (N°1) et Daini (N°2) se sont soldées mardi par le décès de deux hommes, a déploré Tokyo Electric Power (Tepco). Un premier employé d'une entreprise tierce était tombé lundi matin du haut d'un réservoir de stockage d'eau de pluie contaminée dans la centrale Fukushima Daiichi ravagée par le tsunami. Il devait effectuer une opération de contrôle avec deux autres personnes et s'ingéniait à dégager un couvercle de 51 kilogrammes qui l'a entraîné dans sa chute à l'intérieur de la citerne verticale, vide à ce moment. «Nous ignorons la façon dont il a procédé, mais habi-

tuellement le couvercle n'est pas censé tomber à l'intérieur», a expliqué le directeur de la centrale, Akira Ono, lors d'une conférence de presse. «Souffrant de multiples fractures et transporté pour recevoir des soins dans un hôpital de la ville d'Iwaki (à une vingtaine de kilomètres du site), ce travailleur est décédé mardi à 01H22», a indiqué l'exploitant. Tepco n'a divulgué ni l'identité du défunt ni les fonctions exactes de ce quinquagénaire qui travaillait pour l'entreprise de BTP Hazama Ando. Un premier accident mortel lors d'une intervention sur ce même site s'était déjà produit en mars 2014. Un travailleur avait été enseveli sous des sédiments lors de travaux d'excavation près d'une zone destinée à l'entreposage de déchets. Par ailleurs, un autre ouvrier a été tué mardi matin dans la deuxième centrale de la région, Fukushima Daini, également exploitée par Tepco et stoppée après avoir aussi souffert, mais dans une moindre mesure, du séisme et du tsunami de 2011.

## Air Asia Les enquêteurs examinent la possibilité d'une erreur humaine

L'enquête sur l'accident de l'aviation d'Air Asia qui s'est abîmé en Indonésie fin 2014 avec 162 personnes à son bord se concentre sur l'éventualité d'une erreur humaine ou de dommages à l'appareil, après avoir exclu l'hypothèse de terrorisme, a indiqué mardi un responsable. L'Airbus A320-200 avait décollé le 28 décembre de la ville indonésienne de Surabaya pour Singapour, et rencontré des nuages très menaçants avant de disparaître des écrans radars. L'appareil s'est abîmé peu après en mer de Java, et il n'y eut aucun survivant. Des plongeurs ont depuis repêché 53 corps et les deux enregistreurs de vol (boîtes noires), l'un enregistrant les conversations entre les pilotes et avec le contrôle aérien (enregistreur phonique), l'autre les paramètres de l'avion (vitesse, altitude, régime des moteurs, etc.). Les enquêteurs du Comité national de sécurité des Transports ont écouté l'enregistreur phonique mais refusé de donner des détails sur les échanges, se contentant de dire qu'il n'y avait aucune indication quant à un éventuel

acte terroriste. «Nous n'avons entendu aucune autre personne (que les pilotes), aucune explosion», a déclaré l'enquêteur Nurcahyo Utomo à des journalistes qui l'interrogeaient sur un éventuel acte terroriste, soulignant que les autorités n'avaient jamais avancé l'hypothèse d'un attentat pour expliquer le drame.

Les enquêteurs se concentrent désormais sur «l'éventualité de dommages à l'avion et les facteurs humains», a-t-il ajouté. Un autre enquêteur, Ertata Lananggalih, a observé qu'aucun détail sur le contenu des enregistreurs de vol ne serait divulgué avant la publication d'un rapport préliminaire sur les causes de l'accident, attendu la semaine prochaine. L'Agence météorologique nationale a indiqué dans un rapport publié au début du mois que la météo avait été le «facteur déclenchant» de l'accident. Parmi les 162 personnes à bord, se trouvaient 155 Indonésiens, le copilote français Rémi Plesel, un Britannique, trois Sud-Coréens, un Malaisien et un Singapourien.



## Djezzy lance un concours d'applications mobiles

En collaboration avec l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques, Djezzy annonce l'ouverture des candidatures pour la participation au concours des applications mobiles organisé dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de la conférence FIKRA. Ce concours s'adresse à toute start-up algérienne qui a l'esprit innovant et croit en son projet. Pour cette année cinq catégories de projets d'applications mobiles seront à l'honneur: E-learning; E-health; Social Media; Games; E-entreprise. Djezzy convie les start-ups intéressées à déposer leurs candidatures sur son site internet à travers la rubrique « make-your-mark » et ce jusqu'au 06 Février 2015 (à minuit). Un jury de spécialistes se réunira à partir du 08 Février pour étudier toutes les candidatures et sélectionner les 5 meilleurs projets d'applications mobiles. Les 5 gagnants de ce concours, un par catégorie d'application, seront dévoilés en marge de la conférence FIKRA, qui se tiendra les 14 & 15 Février 2015 à l'Hôtel El-Aurassi, et bénéficieront d'un chèque de 2 millions de dinars ainsi qu'une année de coaching par des professionnels.

## L'Iran et la Russie vont renforcer leur coopération militaire



L'Iran et la Russie ont signé mardi un protocole d'accord pour renforcer leur «coopération militaire bilatérale en raison des intérêts communs» aux deux pays, lors d'une visite à Téhéran du ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou. Cet accord, signé par M. Choïgou et son homologue iranien Hossein Dehghan, vise à renforcer «la coopération pour le maintien de la paix, assurer la sécurité et la stabilité régionale et internationale et lutter contre le séparatisme et l'extrémisme», selon le site officiel du ministère iranien de la Défense. Les deux pays vont également coopérer pour «l'entraînement militaire et l'organisation de manoeuvres communes». «Nous espérons que la signature de ce protocole d'accord permettra de développer la coopération militaire entre la Russie et l'Iran (...) qui joue un rôle clé pour assurer la sécurité dans la région», a déclaré M. Choïgou, le plus haut responsable militaire russe à se rendre en Iran depuis 2002 selon les médias iraniens. Le général Dehghan a pour sa part déclaré à la télévision d'Etat que les deux pays avaient «une analyse commune sur la macropolitique des Etats-Unis, son ingérence dans les affaires régionales et internationales et la nécessité de coopérer dans la lutte contre l'ingérence des forces étrangères à la région».

## Tizi Ouzou : deux bombes neutralisées et destruction d'une cache terroriste

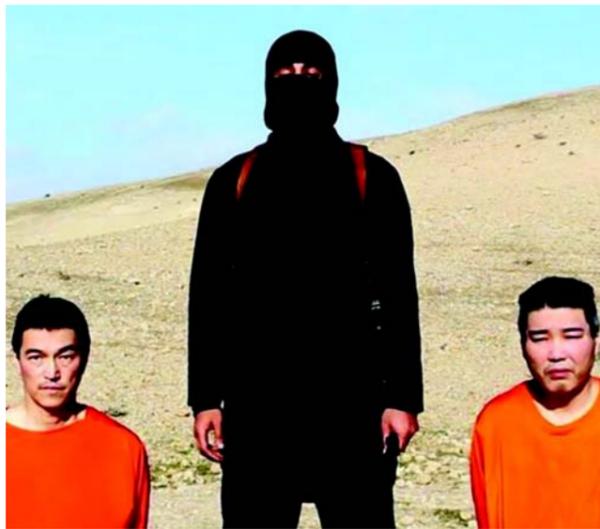
Agissant sur la base de renseignements, les forces de sécurité ont neutralisé, avant-hier, deux bombes de fabrication artisanale sur les hauteurs de la commune de Mechtras (30 km, au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris de sources sécuritaires. Par ailleurs, dans la région de Kantidja, relevant de la commune de Ain Zaouia (20 km, au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou), les forces de sécurité ont détruit une cache terroriste à l'intérieur de laquelle plusieurs objets ont été récupérés.

Nait Ali H.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Daech menace d'exécuter deux otages japonais



Le groupe Etat islamique (Daech) a menacé dans une nouvelle vidéo d'exécuter deux otages japonais qu'il affirme détenir et réclame une rançon de 200 millions de dollars au gouver-

nement nippon pour sauver leur vie. «Indigné au plus haut point», le Premier ministre japonais Shinzo Abe a martelé que son pays ne «cèdera pas» et exigé la libération «immédiate» des otages. Dans la

vidéo dont l'authenticité n'a pu être formellement établie, l'EI qui a déjà exécuté cinq otages occidentaux, réclame au gouvernement japonais une rançon de 200 millions de dollars pour sauver la vie des deux otages. «Vous avez 72 heures pour faire pression sur votre gouvernement afin qu'il prenne une décision sage et paie 200 millions de dollars pour que vos vies soient épargnées», dit la vidéo. Cette demande est formulée par un homme encagoulé et habillé en uniforme djihadiste noir, tenant un couteau et parlant en anglais en se tenant au milieu des deux otages habillés d'une tenue orange. La mise en scène de la vidéo rappelle celle des précédentes vidéos dans lesquelles l'EI avait revendiqué l'exécution de journalistes et humanitaires occidentaux. L'EI fixe la somme de la rançon requise pour la libération des deux otages au montant d'une aide non-militaire de 200 millions de dollars promise par M. Abe aux pays affectés par l'offensive de l'EI en Irak et en Syrie.

## Un responsable libyen de l'Opep porté disparu

Un responsable libyen de l'Opep est porté disparu depuis son enlèvement jeudi à Tripoli, contrôlée par une coalition de milices, a-t-on appris mardi auprès de la compagnie nationale de pétrole (NOC). Samir Salim Kamal, un ingénieur chargé de la planification et du suivi au sein de la NOC et qui représente son pays à l'Opep, a été enlevé jeudi alors

qu'il quittait les locaux de la compagnie à Tripoli. «Ses amis l'ont vu pour la dernière fois jeudi après-midi alors qu'il quittait le siège de la NOC» dans le centre de la capitale, a indiqué à l'AFP un responsable de la compagnie libyenne sous le couvert de l'anonymat. Ce rapt n'a pas encore été revendiqué et la famille de cet ingénieur n'a pas de ses nouvelles

depuis jeudi et affirme ne pas connaître ses ravisseurs, a encore indiqué ce responsable. La Libye est membre de l'Opep et le libyen Abdallah al Badri en est le secrétaire général. Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi au terme de huit mois de conflit en 2011.

## Violences policières contre des migrants en France

L'ONG Human Rights Watch dénonce dans un rapport publié mercredi le harcèlement et les exactions de la police à Calais (nord de la France) à l'encontre des migrants, un rapport critiqué par le ministre français de l'Intérieur. «Les demandeurs d'asile et migrants vivant dans le dénuement dans la ville portuaire de Calais sont victimes de harcèlement et d'exactions de la part de la police française», affirme HRW dans son rapport. Il se base notamment sur des entretiens menés avec 44 migrants et demandeurs d'asile.

Le port de Calais, où transitent les camions à destination du Royaume-Uni, attire chaque année des milliers de clandestins cherchant un moyen de traverser la Manche. Environ 2.300 se présentent actuellement dans et aux alentours du port. «Dix-neuf personnes, dont deux des enfants, ont déclaré que la police les avait maltraitées au moins une fois, notamment par le biais de passages à tabac. Huit ont



eu des membres fracturés ou d'autres blessures visibles, qui, selon leurs dires, ont été causés par la police (...). Vingt-

et-un, dont deux enfants, ont confié que la police les avait aspergés de gaz lacrymogène», énumère HRW.

## Syrie : la trêve avec Israël est rompue

Le ministre syrien de la Réconciliation nationale Ali Haidar a déclaré lundi que la trêve avec Israël était rompue et que toutes les options étaient ouvertes pour faire face à toute agression israélienne. Dimanche, depuis la région du plateau du Golan occupée par Israël, un hélicoptère israélien a tiré deux roquettes en direction d'une ville du Sud de la Syrie, tuant cinq combattants libanais du Hezbollah, dont un haut commandant du mouvement, selon la presse syrienne. «Ce n'est pas la première attaque. Plusieurs attaques ont été menées en profitant des circonstances actuelles en Syrie. Mais dès la première attaque nous avons déclaré que la trêve avec Israël était rompue et que toutes les options étaient désormais ouvertes», a indiqué lundi M. Haidar à la presse. M. Haidar a souligné que toute agression israélienne contre des cibles syriennes serait considérée comme une attaque contre «l'axe de résistance» (formé par les alliés Iran, Syrie et Hezbollah) et que des représailles pourraient survenir à tout moment. Le ministre a ajouté que son pays ne s'opposerait pas seulement aux agressions israéliennes mais qu'il «irait aussi plus loin en vue de libérer le territoire occupé par Israël».

## Les combats à Sanaa forcent des ambassades à fermer leurs portes

Plusieurs ambassades ont fermé leurs portes à Sanaa, la capitale du Yémen, où la tension restait vive mardi au lendemain d'affrontements meurtriers entre une puissante milice chiite et la garde présidentielle, selon des sources occidentales. L'ambassade de France était fermée mardi jusqu'à nouvel ordre en raison des affrontements de la veille, a indiqué une source occidentale. L'ambassade des Pays-Bas a fermé toute la journée lundi et celle du Royaume-Uni a fermé pendant plusieurs heures également lundi, au plus fort des combats, ont indiqué des sources dans ces missions diplomatiques. La milice chiite d'Ansaruallah, qui était entrée à Sanaa le 21 septembre, a renforcé lundi son emprise sur la capitale yéménite en se rapprochant du palais présidentiel et en encerclant la résidence du Premier ministre. Les violences, les plus graves dans la capitale depuis quatre mois, ont fait au moins neuf morts parmi les miliciens et les militaires, ainsi que 67 blessés, dont des civils, selon le ministère de la Santé.

## 33.000 euros saisis à l'aéroport de Constantine

Une somme de 33.000 euros qu'un individu en partance pour Istanbul (Turquie) tentait d'exporter illégalement a été saisie lundi soir à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on appris, mardi, auprès des Douanes algériennes.

Cette somme non déclarée a été découverte par les douaniers en possession d'une personne de nationalité syrienne qui avait dissimulé cette somme dans ses bagages, a-t-on précisé, soulignant que le mis en cause a été aussitôt arrêté. Une enquête a été ouverte pour déterminer, éventuellement, l'ampleur de ce trafic, a-t-on indiqué de même source.

## EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

### SE CREUSER LA TETE OU FORER LE SOL ?

Quel savoir et quel savoir-faire devraient compenser le tarissement des recettes pétrolières jusqu'ici nourricières d'une culture rentière et avec quelle richesse humaine affronter une crise économique mondiale qui embarque vers des torpeurs sans nom ? Regarder droit devant relève aujourd'hui de la chimère car nous avons feint d'oublier pendant cinquante ans que la rare énergie renouvelable était le savoir-faire humain.

Pourquoi se creuser la tête quand il suffit de forer le sol ? L'opportunité d'exploiter le gaz de schiste permet de poursuivre la distribution de la rente au nom d'une vague paix sociale qui dit-on n'a pas de prix. A l'éviden-

ce, quand on n'a pas le choix des recettes de l'intelligence et quand l'engagement pris de sauvegarder les bénédictions du ciel pour les générations futures ait vécu, racler le sous-sol a vite fait de devenir une autre aubaine pour parer au plus pressé.

Le débat de plus en plus houleux sur l'exploitation du gaz de schiste ne repose donc pas sur une option à prendre parmi des choix réfléchis. L'option serait contrainte et passage obligé même s'il suggère aussi une implication dans les démêlés des stratégies mondiales autour des énergies.

D'aucuns seraient tentés de faire miroiter l'exemple américain. Outre-Atlantique il n'y a de Dieu que le dollar. Mais les Américains disposent d'une large panoplie de prosternations pour l'aduler. Ici un seul choix est offert. S'agenouiller aux pieds d'une légitimité qui a fait son temps pour perdurer.